

**L'UNIVERSITE  
SYNDICALISTE**

**MAG**



**SUPER  
PROF**

**DOSSIER**

**L'École managée**

**Après un 1er mai historique  
Ensemble, poursuivons l'action  
le 26 mai et le 13 juin**



# 19

Dossier  
L'école managée



## 30

Fenêtre sur  
Syllepse, un éditeur  
indépendant...



## 40

Entretien  
avec Jacques Rancière

## Sommaire

### Revue de presse

### 30 jours

### Courrier

### Débat/opinion

• Loi Hadopi

### Actualité

- Compte-rendu du 1<sup>er</sup> mai
- Actions de mai et juin
- L'école contre la crise
- Chômage des jeunes
- Le point sur le « Sup »
- Reconquête du mois de juin
- Statistiques censurées ?

### Éco/social

- R comme relance
- Inégalités sociales

### Dossier

- L'école managée

### Portrait

- Henri Cueco

4

5

6

8

10

17

19

26

### Catégories

- Mouvement intra 2009
- Accès à la hors-classe

### Métier

- Nouveau programme de technologie
- Formations technologiques industrielles

### Fenêtre sur

- Syllepse, un éditeur indépendant

### Droits et libertés

- Un rapport qui fait mal

### International

- Euro-manifestations

### Culture

- Livres-revues
- Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions
- Multimédia

### Entretien

- Jacques Rancière

28

29

30

32

33

34

40

### CAHIER CENTRAL (pp. I à IV)

### Le point sur la formation des maîtres

## Édito

Une des façons les plus classiques pour un gouvernement confronté à un mouvement social de tenter de le discréditer est de l'accuser d'être « noyauté » par l'extrême gauche. Nos dirigeants actuels, via une partie des médias, a donc recours à cette méthode grossière devant la lutte des personnels du supérieur. L'objectif est bien toujours le même : faire croire qu'il y aurait d'un côté une politique menée par des gens responsables, soucieux du bien public et qui auraient le courage d'un discours « de la vérité » et de l'autre des irresponsables, inconscients des réalités et manipulés par des extrémistes.

Pourtant la réalité, justement, est têtue et le gouvernement devra bien mesurer la volonté de maintenir une unité syndicale qui ne s'est pas démentie depuis plusieurs mois et qui est sans doute aussi à l'origine d'un soutien populaire du mouvement assez exceptionnel. L'ampleur des manifestations du 1<sup>er</sup> mai, le maintien de la pression dans de nombreux secteurs, certaines formes de radicalisation sont des événements qui ne trompent pas sur l'analyse faite par la population des réponses gouvernementales face à la crise.

Non, une telle unité syndicale, un tel soutien populaire ne peuvent être le fruit d'une quelconque manipulation, mais bien l'expression d'une exigence d'égalité, de justice devant les difficultés amplifiées ces derniers mois par la crise.

Cela exige une autre politique économique et sociale, des mesures à la hauteur des enjeux. C'est ce message que le SNES et la FSU portent dans les intersyndicales et les rencontres avec les ministères... Le 26 mai doit être une nouvelle occasion de le marteler encore,



massivement et  
avec  
détermination.

**Roland Hubert**  
cosecraire général

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Serge Chatelain. Tél. : 01 42 80 91 04. Rédacteurs en chef : Matthieu Leiritz, Alexis Chabot. Secrétaire de direction : Thérèse Bara. Collaborateurs permanents : Nicolas Bénétiès, Carole Condat, Nicolas Morvan. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive. Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - Site : www.comdhabitude.fr. Compogravure : C.A.G. Imprimerie : RPN, Livry-Gargan (93). C.P. N° 0108 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Photo de couverture : d'après © Hannamonika/fotolia.com. Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €. Publicité : GMF (p. 2), MAIF (p. 7), Ecotours, Arvel (p. 42), CASDEN (p. 43), CRIF (p. 44). Joint à ce numéro : 48 pages « Motions de congrès ».



## AIR DU TEMPS

# Printemps doux mais amer

**Le Monde** 10 avril 2009

### VIOLENCE SOCIALE

On connaissait le kidnapping. Voici le bossnapping. Et ça marche ! Après avoir été séquestrés une journée dans leur bureau, quatre cadres de l'usine Scapa de Bellegarde-sur-Valsérine (Ain), se sont résolus à doubler les primes de départ pour licenciement de cette entreprise. Peut-être auraient-elles quadruplé si les otages avaient passé deux fois plus de temps en détention. Que faire pour éviter une séquestration ou pour la vivre le mieux possible ? Des avocats en droit social conseillent à leurs clients de ne pas se séparer d'un « kit de survie », comprenant une trousse de toilette, du linge de rechange, etc.

**la Croix** 15 avril 2009

### LA CIMADE DÉPOSE UN RECOURS EN JUSTICE APRÈS LA RÉORGANISATION DE L'ASSISTANCE AUX ÉTRANGERS

La CIMADE a décidé de saisir en référé le juge administratif après la décision du gouvernement de partager entre six associations la mission d'assistance aux étrangers dans les centres de rétention. L'organisation protestante conteste l'ensemble de la procédure d'appel d'offres qui aboutit, selon elle, à affaiblir la mission d'assistance aux étrangers. « Depuis le début, le ministère communique sur le thème de la fin d'un monopole de la CIMADE, explique Laurent Giovannoni, secrétaire général de la CIMADE. Mais ce qu'il veut, c'est affaiblir le dispositif d'assistance aux étrangers en le démantelant. »

**le Parisien** 13 avril 2009

### EXAMENS : LES AGRÉGÉS RETARDATAIRES NE DÉSARMENT PAS

Une action en justice, c'est le dernier espoir pour les candidats malheureux à l'agrégation. Ce qu'ils vont annoncer aujourd'hui, alors qu'une pétition en ligne est également lancée. Arrivés en retard à leurs épreuves le 2 avril pour cause de panne géante du réseau de transports franciliens, ils s'étaient vus interdire l'accès

**Liberation** 13 avril 2009

## T. est jeune, belle, et son copain s'appelait C.

par Gilles Cervera, directeur de Maison d'enfants à caractère social (MECS), président du Réseau national des communautés éducatives (RNCE)

Celui-ci était aussi en foyer, jusqu'à l'an dernier. Dans ce foyer, il s'était lié avec A. Ce dernier, nous l'avions accueilli durant quelques mois. A. à un nom et un visage d'ange. Son père est incarcéré, ses oncles aussi. Il nous disait souvent, quand on le menaçait de cette prison s'il continuait ses conneries, qu'y entrer permettrait une « réunion de famille ». Il a fini par y échouer. [...] Puis A. s'est mis au travail, maçonner le fatiguait et lorsqu'il était fatigué, il faisait moins de conneries. A. n'était plus accompagné à la fin du mois d'août dernier. [...] C'était une jolie nuit d'août, des jeunes les ont regardés depuis la fontaine du village où ils déconnaient à moitié à poil. A. et C. les ont toisés, ou l'inverse. Au retour d'acheter les cigarettes, les jeunes du village étaient rhabillés, l'un d'entre eux était allé chez lui chercher un couteau : quand A. est remonté, personne n'a remarqué que le surin était planté au milieu de son dos, ça ne se voyait pas. [...] Il est mort deux jours plus tard. Fin d'un ange. [...] Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, C. a pris une bagnole, a oublié qu'il n'avait pas le permis, a mis de la rage et de l'alcool dans son sang et peut-être d'autres adjuvants, mélanges de haine et d'amour, d'alliance et d'abandon, il est mort à 3 heures et quelques du matin, dans un cercueil de tôle. T. devra continuer de prendre la vie côté soleil et devra, peu à peu, pour advenir à elle-même, laisser sur le côté la spirale sombre qui tire vers le bas. Notre équipe va tenter encore de marquer l'étape, d'accompagner encore. De tenir à elle et de tenir avec elle. [...]

au centre d'examens d'Arcueil (Val-de-Marne). Depuis, ils tentent désespérément d'obtenir la tenue de nouvelles épreuves. « Face au refus de Xavier Darcos de trouver une solution de remplacement, nos avocats nous ont conseillé d'attaquer. Nous allons donc invoquer la rupture d'égalité pour engager une action collective contre le ministère devant un tribunal administratif ou le Conseil d'État. Si ça ne marche pas, il nous restera toujours le recours européen », explique Laurent Zimmermann, l'un des membres actifs du collectif Des agrégatifs injustement éliminés. [...]

**Témoignage** 16 avril 2009

### SOCIAL : INTELLOS EN SOLDE

Tous les secteurs sont touchés, d'une façon ou d'une autre : le journalisme, l'édition, l'audiovisuel, la recherche, l'enseignement... Prenons un exemple particulièrement violent : celui des enseignants non-titulaires. Dans l'Éducation nationale, nous sommes passés en quelques années d'une dominante de maîtres auxiliaires, un statut précaire mais avec tout de même quelques sécurités, à une dominante de contractuels en CDD et surtout de vacataires. À l'origine, le statut de vacataire concernait des gens qui avaient un autre métier et donnaient des cours ponctuellement. Aujourd'hui, les vacataires n'ont souvent que cela pour vivre. [...]

**L'Humanité** 4 mai 2009

### QUAND LA CGT SÉDUIT DES CRS...

À l'autoritarisme sans bornes d'un chef de compagnie s'ajoutent les évolutions du métier imposées par la « méthode » Sarkozy. « On nous détourne de nos missions premières, explique "CRS2". Ils veulent que l'on verbalise plus, que l'on fasse des arrestations, des défauts de permis de conduire et d'assurance. Le "maintien de l'ordre" ne représente plus que 8 % à 10 % de notre activité. Désormais, il faut faire du chiffre, d'où 80 % de temps consacré aux opérations de police générale. Mais, pendant que nous faisons ça, nous ne sommes pas occupés à faire de la sécurisation. » [...]

## Le dessin du mois

LA GRIPPE PORCINE MEXICAINE MARQUE LE PAS



Le Canard Enchaîné, 6 mai 2009



## Le retour de la France dans l'OTAN : la rupture

Le sommet de l'OTAN à Strasbourg-Kehl, qui suscita de nombreuses manifestations, les 3 et 4 avril, fut certes l'occasion de célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire du traité de Washington, signé en 1949 et créant l'OTAN, en 1949, afin de contrer la menace soviétique. Mais c'est aussi lors de ce sommet que fut avalisée la décision, annoncée par Nicolas Sarkozy, le 11 mars 2009, de participer à nouveau au commandement militaire intégré de l'OTAN. Si les États-Unis se sont déclarés « ravis » de ce retour, en revanche, les critiques ont fusé en France, parmi la droite gaulliste, attachée à l'indépendance nationale, dans les rangs du Modem, et bien sûr à gauche : ainsi, pour le Parti Communiste Français, la France ne doit pas être « associée à une stratégie fondée sur la hiérarchie des puissances, sur la force et sur la guerre ». Ce faisant, Nicolas Sarkozy tournait la page ouverte par le Général de Gaulle en 1966, mettant en acte, une fois de plus, sa politique de « rupture », même s'il faut souligner que depuis 1995, la France participait régulièrement aux opérations de l'OTAN, que ce soit en Bosnie, au Kosovo ou en Afghanistan.

**19 mars** **3 millions.** Immense journée de grève et de manifestations.

**9 avril** **90 %.** Abdelaziz Bouteflika, âgé de 72 ans, a été réélu à la présidence de l'Algérie pour un troisième mandat.

**13 avril** **Grippe porcine.** Le premier décès est observé dans l'État d'Oaxaca, dans le sud du Mexique.

**14 avril** **Maudit.** Mort de Maurice Druon.

**15 avril** **Le retour du Chi.** L'ancien président de la République recueille 74 % de bonnes opinions devenant la personnalité préférée des Français. N. Sarkozy baisse de 6 points.

**17 avril** **Sommet des Amériques.** Barack Obama et Hugo Chavez échangent une poignée de main symbolique à l'occasion du sommet des Amériques.

**18 avril** **Repentance.** Ségolène s'excuse auprès de Jose Luis Zapatero, pour les « propos injurieux » le concernant, imputés à Nicolas Sarkozy : polémique.

**21 avril** **Coup de sang.** Le tribunal de Sarreguemines donne raison à la direction de l'usine : Les « Conti » saccagent la sous-préfecture de Compiègne.

**21 avril** **Racisme.** Les participants à la conférence de l'ONU adoptent la déclaration finale sur le racisme, au lendemain du scandale provoqué par le discours du président iranien.

**22 avril** **Voyous.** « Dans l'usine de Molex, les voyous, c'est la direction de l'usine qui a prévu la fermeture du site et a fait la production ailleurs », estime M.-G. Buffet, qualifiant de « normale » la colère des salariés qui s'exprime.

**23 avril** **L'Unef tient congrès.** Hirsch chahuté, Thibault et Aschieri ovationnés.

**24 avril** **Réprimande.** Le Conseil supérieur de la magistrature inflige au juge Burgaud une « réprimande avec inscription au dossier », suite à l'affaire d'Outreau.

**26 avril** **Volontaires !** Brice Hortefeux veut permettre aux salariés qui le souhaitent de pouvoir travailler « volontairement » le dimanche.

**27 avril** **Résistance.** Serge Ravel, figure de la Résistance et compagnon de la Libération, est mort à l'âge de 88 ans.

**29 avril** **100 jours.** 100 jours après son élection, 69 % des Américains approuvent l'action de leur nouveau président.

**1<sup>er</sup> mai** **Unitaire.** Pour la première fois de leur histoire, les principales organisations de salariés regroupées dans un « G8 syndical » (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et Unsa) défilent ensemble.

### BILLET D'HUMEUR

## Habemus papam

Le gouvernement a décidé de reconnaître, sans aucun contrôle, les diplômes décernés par les universités catholiques et ce dans tous les domaines. Si on se doit de leur reconnaître quelques compétences en théologie, on peut être inquiet sur la qualité des formations scientifiques qui y sont dispensées quand on entend certains évêques disserter sur l'efficacité des préservatifs. On verra peut-être aussi fleurir des thèses reconnues par l'État défendant le créationnisme. Ce gouvernement est décidément très libéral et très calotin.

**Daniel ROBIN**

## Examens **Acharnement**

M. B., professeur certifié, 7<sup>e</sup> échelon HCL, retraité depuis le 1/09/2006

Je suis professeur de français retraité depuis bientôt trois ans, donc « rayé des cadres ». Cependant, l'administration via le SIEC d'Arcueil persiste à m'envoyer des convocations aux examens, bien entendu je refuse systématiquement cette participation qui pourrait gommer les effets délétères de la suppression massive des postes d'enseignement. Le grand public ne semble pas être informé de cet appel récurrent aux enseignants retraités pour compenser les insuffisances de l'administration. Ne serait-il pas temps de donner plus largement par voie de presse un vaste écho à ces pratiques ? Pour ma part j'ai déjà écrit au SNES l'année dernière à ce sujet. Mais il semble que rien n'y ait fait écho. Je ne suis pourtant pas le seul à être visé par ces manières de faire. D'autant que la convocation comporte sous forme de « souhait » (*sic*) une injonction de venir prêter main-forte parce qu'il y a une augmentation sensible du nombre de candidats ! Je joins à cette lettre la photocopie correspondante. J'ai averti le SIEC ce matin par téléphone du fait que je n'obéirai pas à la convocation avant de le faire par écrit ainsi que cela m'était demandé (accusé de réception).



### L'ISLANDE EN NOIR

Un polar étrange comme peut l'être, pour nous, l'Islande où il fait jour une moitié de l'année et nuit l'autre. Une histoire de familles, de drogues, de show-biz pour ce journaliste, Einar ex-alcoolique comme il se doit - une drogue liquide dit-il pour définir l'alcool - obligé de fréquenter les hôpitaux pour son enquête et qui a la tête remplie de questions, sur son rôle de père, de journaliste, de détectives. Le tout forme un cocktail étonnant de vie, d'humanité. Il touche là où ça fait mal - le rock lui sert de musique de fond -, en même temps qu'il décrit un pays actuellement sous les feux de l'actualité.

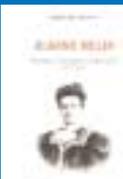
- *Le dresseur d'insectes*, Arni Thorarinnson, Métalléi Noir, 345 p.



### HISTOIRES

Andrea Maria Schenkel s'est fait connaître avec *La ferme du crime* lui permettant de dresser une sorte de portrait de cette Allemagne de l'Ouest de l'après Seconde Guerre mondiale. Son procédé, faire parler les protagonistes du crime. Elle l'utilise de nouveau dans *Un tueur à Munich* pour peindre l'Allemagne des années 30 subissant la crise de plein fouet. Elle peint un tueur fou de jeunes filles, un tueur qui étouffe de rage, de colère sans savoir contre qui. Se dessinent des trajectoires contraintes de ces filles contraintes à la prostitution pour s'en sortir. Un polar historique en forme de jeu sur la mémoire.

- *Un tueur à Munich*. Joseph Kalteis, A. M. Schenkel, Actes Sud/Actes noirs, 171 p. ; *La ferme du crime* est rééditée chez Babel.



### PORTRAIT DE FEMME D'UNE HISTOIRE OUBLIÉE

Ce portrait, *Jeanne Mélin, pacifiste et féministe ardennaise (1877-1964)*, que l'on doit à Sophie Drozdowicz, permet de revoir le parcours d'une histoire oubliée de la lutte des femmes. Adhérente de différentes associations féministes, elle participe à l'Histoire de ce « court xx<sup>e</sup> siècle », dans toutes ses dimensions. Contre la guerre aux côtés de Jaurès, pour la 3<sup>e</sup> Internationale tout en exigeant le droit de vote des femmes, la fin de l'inféodation de la femme au mari dans le cadre du mariage. La femme est mère et épouse et n'a pas de droits. Une manière de renouer avec un travail de mémoire nécessaire et (re)découvrir l'existence de ces groupes de féministes radicales. Le combat d'aujourd'hui prend de nouvelles couleurs. Un travail nécessaire avec ce qu'il faut de reproductions de documents. Pour, enfin, faire de l'Histoire !

- *Jeanne Mélin. Pacifiste et féministe ardennaise (1877-1964)*, Sophie Drozdowicz, Éditions Terres ardennaises, 227 p.



VIENT DE PARAÎTRE



### L'atome, chimère ou réalité ? Débats et combats dans la chimie du XIX<sup>e</sup> siècle

Ce livre raconte l'histoire de la naissance douloureuse et conflictuelle de la théorie atomique au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces débats souvent violents contribueront à la construction de notre actuelle chimie. Composante essentielle de la Révolution industrielle, la chimie connaîtra en effet un essor sans précédent et de nombreux éléments ou composés nouveaux seront alors découverts.

S'élargissant à de tout nouveaux domaines comme la chimie organique et les prémices de la chimie du vivant, la chimie débouchera aussi sur des applications déterminantes dans le domaine industriel ou encore sur la naissance de l'industrie pharmaceutique.

L'idée d'individualités ultimes d'une matière discontinue s'imposera, certes, comme une nécessité mais cet atome, on ne le « voit » pas ! N'est-il qu'un moyen commode de représentation ou bien reflète-t-il la réalité ? Les conceptions diverses qui vont s'exprimer tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle traduisent la complexité des phénomènes chimiques, toujours plus nombreux et plus divers. Ces débats nous placent au cœur même du développement de la chimie, une science qui nous révèle le caractère passionnant d'un incessant combat : celui de l'homme et de la matière.

Un livre accessible à tout public qui s'intéresse à l'histoire des sciences. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en chimie au-delà de la Seconde ou de la Première.

• *Claude Lécaille, collection Inflexions, coéd. Adapt-Vuibert, 170 p., 18 euros.*



### BON DE COMMANDE

Nom : .....

Adresse : .....

Commande : .....

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port) ou à commander sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

### INFO PRATIQUE : GRIPPE A (H1N1)

Avec deux cas avérés, la France figure désormais parmi les 29 pays potentiellement touchés par l'épidémie de grippe A (H1N1). Les responsables de l'AP-HP prévoient une probable « diminution » de la grippe A (H1N1) en France, favorisée par l'été, mais « redoutent une deuxième vague de contamination à l'automne ».

Pour plus d'informations sur l'épidémie, un numéro : 0 825 302 302 (le 00 (33) 1 53 56 73 23 depuis l'étranger). Informations pour les voyageurs au 01 45 50 34 60. Autres informations sur le site Internet du ministère de la Santé (plan sur [www.grippeaviaire.gouv.fr](http://www.grippeaviaire.gouv.fr)).

Dans l'Éducation nationale, un plan de prévention avait été élaboré lors de la grippe aviaire. Il est paru au *Bulletin officiel* spécial n° 8 du 18 décembre 2008 (organisations ministérielles en situation pré-pandémique, actions à conduire en situation de risque avéré de pandémie grippale, actions à conduire en situation de pandémie grippale, sortie de crise).

Un groupe de travail du Comité central hygiène et sécurité se réunissant le 19 mai, cette question sera évidemment abordée par les représentants du personnel.

**CETTE LOI TRÈS CONTROVERSÉE** suscite de plus en plus de débats dans les milieux artistiques mais aussi politiques depuis son rejet rocambolesque en première lecture à l'Assemblée nationale. Au-delà de ces péripéties, la question de la rétribution des droits d'auteurs sur les œuvres artistiques qui transitent par Internet reste posée. Les tribunes de

# Projet de loi Hadopi : c



**Kitetoo est un collectif d'écrivains et d'amoureux de la chose écrite. Ils éditent un site Internet.**

## Téléchargements

Les chiffres les plus fous ont été annoncés à propos des téléchargements illégaux à l'approche du vote de la loi Hadopi. Personne ne semble pouvoir donner avec précision un chiffre sur le volume ou la valeur qu'ils représentent, il n'y a pas de statistiques officielles. Interrogée, la SACEM explique sans sourciller que le téléchargement illégal est « très difficile à quantifier ». L'ALPA (Association de Lutte Contre la Piraterie Audiovisuelle) ne dispose pas d'autres chiffres que ceux d'une « étude » réalisée entre octobre 2007 et juin 2008 : « 450 000 films récents sont téléchargés chaque jour illégalement en France ». Le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) indique, sans précisions sur l'origine de ses chiffres, que 700 millions de titres (musique) ont été téléchargés en 2007 via des réseaux peer-to-peer (P2P) contre 500 millions en 2006.

## Le mur de la technique

Pour justifier leurs lois, les lobbies assènent que le P2P est le vecteur du téléchargement illégal, ce qui est faux. Mais avec un méchant désigné, il est plus aisé d'obtenir une loi répressive. Depuis des lustres, les internautes utilisent divers protocoles de communication entre ordinateurs pour télécharger des fichiers, livres de droits ou pas : mail, FTP, HTTP... Or, pour détecter ce type de téléchargement, les ayants droit ne peuvent que se positionner chez les fournisseurs d'accès, ou directement sur le poste des internautes. Difficile dans un pays démocratique, mais pas impossible. Un premier pas est franchi en ce sens avec l'Hadopi. Quelle est la cible des promoteurs de cette loi ? Les internautes qui téléchargent ici ou là un film ou un morceau de musique ? Ou alors, les internautes qui mettent à disposition les

**Les ayants droit peuvent rechercher eux-mêmes ceux qui téléchargent illégalement, à la place de la police. Et l'Hadopi se charge des sanctions, à la place des juges**

premiers ces contenus ? S'il s'agit de la seconde catégorie, cette loi n'aura aucun impact. Quand bien même les ayants droit se positionneraient à l'affût sur les réseaux P2P, celui qui va diffuser les contenus prendra la précaution d'utiliser un serveur situé à l'étranger, de mettre en place un tunnel chiffré entre son ordinateur et ce serveur, avant de se connecter à un réseau P2P et le tour est joué.

Dans la rubrique « la réalité s'écrase sur le mur de la technique », on peut également aborder les problèmes amusants que cette loi va poser aux entreprises. Supposons par exemple qu'un employé de PME télécharge un film. Repéré comme utilisateur de P2P par les ayants

droit, l'Hadopi décrète une coupure d'un an de l'accès Internet de l'entreprise, avec les conséquences évidentes que cela implique pour celle-ci. Et si c'est un employé du ministère de l'Intérieur qui télécharge, que fera l'Hadopi ? Couper le Net au ministère ?

## Ordinateurs sous surveillance et justice privatisée

En termes de destruction des libertés individuelles et de création d'insécurité juridique, l'Hadopi se place en bonne position. Ce n'est plus à l'accusation de prouver la culpabilité de la personne soupçonnée, mais à celle-ci d'abandonner une partie de sa liberté, d'installer elle-même un « mouchard » sur son ordinateur pour que les contenus soient filtrés et qu'elle puisse, en cas d'accusation de téléchargement illégal, dire quelque chose du genre : « je n'y connais rien, mais je ne comprends pas pourquoi vous m'accusez, j'avais bien installé un logiciel censé sécuriser mon poste et m'empêcher de télécharger ».



De plus, les ayants droit peuvent rechercher eux-mêmes ceux qui téléchargent illégalement, à la place de la police. Et l'Hadopi se charge des sanctions, à la place des juges. Un coup de canif de plus dans le contrat social qui unit les citoyens.

## La culture, un bien commun ?

La culture étant un bien commun qui définit une nation au même titre que ses frontières géographiques, on peut se demander si elle ne peut pas être financée par l'ensemble des citoyens à part égale. Mais cela revient à repenser la rémunération des artistes. Comment répartir cette manne ? Qui doit gagner plus ? Celui qui est le plus téléchargé ? Sachant qu'aucune statistique fiable n'est possible... Ou celui qui est le plus vendu en magasin ? Un monde se dessine et, pour l'instant, les députés utilisent de gros feutres bien gras pour gribouiller au lieu de considérer l'éventualité d'un monde en couleurs réalisé avec de jolis bâtonnets de pastel. À chacun sa vision du monde. ■

Version complète de la contribution, réalisée avec l'assistance de Maître Iteanu, avocat :

<http://www.kitetoo.com/Pages/Textes/Textes/Texte11/20090409-loi-hadopi-une-loi-de-plus-pour-rien-analyse-juridique-chiffres-privatisation-de-la-justice.shtml>

plusieurs quotidiens s'ouvrent aux partisans de la loi, souvent de grands noms de la chanson française, et à ceux qui manifestent leur opposition au nom de la liberté individuelle et de l'accès gratuit à la culture. Nous avons demandé, avec l'aide de l'hebdomadaire *Vendredi* <http://www.vendredi.info>, à des acteurs d'Internet de réagir.

# ontroversé et discutable



© DR

**Cyril Zimmermann,**  
fondateur et  
Président-directeur  
général de Hi-média  
(un des principaux  
éditeurs de sites  
Internet au monde).  
Il est éditeur du site  
[www.contre-feux.com](http://www.contre-feux.com)

***Au lieu de chercher quelle sanction est la plus adaptée face au téléchargement illégal, ne pourrait-on plutôt s'interroger sur la manière dont le téléchargement doit être proposé à tous ?***

Si cette loi est adoptée en l'état, les porte-parole des maisons de disques s'autocongratuleront certainement mais les producteurs, les éditeurs et les artistes pourront continuer à s'inquiéter. Je ne souhaite pas entrer dans un débat qui opposerait libertaires et liber-

**Les maisons de disques semblent [...] paralysées par la peur de disparaître sans envisager de réfléchir aux problématiques de leurs clients les plus jeunes**

ticides mais plutôt donner un avis sur la possibilité que la loi telle qu'envisagée puisse atteindre son but, c'est-à-dire la fin ou tout au moins la diminution du téléchargement illégal. C'est assez peu probable. Cette loi a en effet été inspirée par les maisons de disques, lesquelles sont probablement les organisations les moins efficaces

et les moins imaginatives que l'économie culturelle ait pu produire. De même que ces maisons de disques ont été incapables de s'adapter à la montée en puissance d'Internet, elles semblent incapables d'envisager une façon de réduire le piratage à sa portion congrue (comme la copie des cassettes audio et des CD tolérée dans les années 80), sans mettre un gendarme derrière chaque internaute. La peur de la sanction aura probablement un effet, mais le dispositif répressif prévu par la loi ne me paraît pas être de nature à faire disparaître l'offre de téléchargement de musique « pirate » ni la demande d'un public jeune qui n'a pas les moyens de payer tout ce qu'il a envie d'écouter...

## ***Payer, oui mais comment ?***

Et quand je parle de moyens, bien sûr il est question de sommes mais aussi de modalités de paiement. N'est-ce pas ahurissant qu'on n'entende jamais se poser la question de la façon dont les moins de 18 ans peuvent acheter de la musique ? Avec une carte bancaire ? À moins de 18 ans, c'est peu probable. Avec un compte Paypal ? Il faut pour ça avoir un compte en banque et si possible une carte de crédit. En demandant la carte bancaire ou le compte Paypal des parents ? Pas pratique, ni psychologiquement très évident pour les enfants et les parents. Itunes a en partie résolu le problème avec une ergonomie exceptionnelle et en créant des systèmes de comptes simples à utiliser, mais il faut tout de même au départ avoir accès à une carte de crédit.

Si on résolvait la question du mode de paiement de la musique sur Internet, peut-être se rendrait-on compte que le goût pour le piratage n'est pas une donnée sociologique. La réponse pourrait passer par le paiement via le téléphone mobile, par des solutions de porte-monnaie électronique permettant aux parents de gérer l'argent de poche de leurs enfants, par des ergonomies d'écoute et d'achat améliorées. Les maisons de disques semblent pour l'instant crispées et paralysées par la peur de disparaître sans envisager de réfléchir aux problématiques de leurs clients les plus jeunes sur le web. Dommage, Internet existe depuis 15 ans ! ■

**Propos recueillis par Jean-Hervé Cohen**

<http://www.contre-feux.com/debats/culture-1/culture-gratuite-internet-mort-ou-renouveau-de-la-production-artistique/paiement-et-musique-ou-creation-et-internet.php>

## **Hadopi : de quoi s'agit-il ?**

La loi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet a suscité de nombreux débats. Elle crée la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi), autorité publique indépendante. Sa principale mission est d'encourager l'offre légale et l'utilisation licite d'œuvres protégées par

un droit d'auteur, sur l'internet. Elle peut prendre des sanctions à l'encontre de tout abonné procédant à des téléchargements illégaux, selon une procédure dite graduée : courriels d'avertissement, suspension de l'abonnement (2 mois à un an), amende, injonction à installer un logiciel de sécurisation. Les personnes faisant l'objet d'une sus-

pension seraient inscrites sur un répertoire national, leur interdisant de souscrire un abonnement internet. Le premier projet de loi résultant de la commission mixte Sénat-Assemblée nationale a été, fait rarissime à cette étape de la procédure parlementaire, rejeté en première lecture par l'Assemblée nationale le 9 avril dernier.

## PUBLIC – PRIVÉ, ENSEMBLE POU

Le 1<sup>er</sup> mai 2009 a connu une ampleur rarement égalée : 1 200 000 manifestants soit cinq fois plus qu'en 2008, trois fois plus qu'en 2003, année du conflit sur les retraites. L'intersyndicale<sup>(1)</sup> appelle à

Lors de la réunion du 4 mai dernier, les « huit »<sup>(1)</sup> ont d'abord tiré le bilan du 1<sup>er</sup> Mai avec un constat unanimement partagé.

### Une mobilisation exceptionnelle

Ce 1<sup>er</sup> Mai, troisième journée de mobilisation en quatre mois, fut le plus fort de l'histoire récente syndicale française<sup>(2)</sup>, et le plus fort en Europe. Certes les manifestants étaient moins nombreux que le 19 mars, mais la modalité différente, le calendrier, avec une zone entière encore en vacances et un week-end de trois jours, rendent la comparaison contestable. Ce nouveau rendez-vous a permis la participation de familles et de salariés qui n'avaient pu se joindre aux manifestations de janvier et de

mars. En cela, il a contribué à un nouvel élargissement de la mobilisation. Les sondages (72 % de soutien dans l'opinion publique), les applaudissements tout au long de la manifestation parisienne au passage des premiers responsables syndicaux, montrent l'attachement à la démarche unitaire dans ce mouvement.

### Provocations du gouvernement

Suite au 1<sup>er</sup> Mai, le gouvernement annonce un rendez-vous en juin pour tirer un premier bilan des mesures prises, mais celui-ci était déjà prévu depuis plusieurs semaines. Il persiste sur son refus d'augmentation du SMIC et sur son projet de travail du dimanche, sur sa politique de suppression d'emplois publics.



© Thierry Nectoux



© Daniel Maunoury

Et les parlementaires d'en rajouter dans les provocations avec des propositions non soumises à négociation comme le « prêt de main-d'œuvre ».

Dans ce contexte, le silence du MEDEF est assourdissant. Pire, le comble est atteint avec sa création d'un « comité des sages » chargé de veiller à l'encadrement de la rémunération des dirigeants d'entreprises ayant recours au chômage partiel ou à des plans sociaux, composé de personnalités largement juges et parties, et qui ne serait saisi que sur demande des entreprises !

### Exiger des réponses avant l'été

La mobilisation s'est construite sur les revendications de l'« appel intersyndical du 5 janvier ». Cette plate-forme ambitieuse décline en particulier les questions de l'emploi (limitation des licenciements, conditionnement des aides aux entreprises, moratoire sur l'emploi public, indemnisation du chômage partiel, formation professionnelle...), du pouvoir d'achat (exigence de négociations sala-

riaux, relèvement du SMIC, minima sociaux), de la fiscalité (suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires, remise en cause du bouclier fiscal, ...), de la démocratie dans les lieux de travail. Mais pour toutes les organisations, cette plate-forme nécessite d'être précisée en termes d'objectifs immédiats à atteindre pour être portée par l'ensemble des salariés. Elles ont donc décidé d'un travail commun pour définir



© DR



### Paroles de leaders

« Il faut apporter d'autres réponses à la crise que celles avancées par le gouvernement et le patronat, il faut une autre politique salariale, une autre politique de l'emploi. »

Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU

« Un des plus gros 1<sup>er</sup> Mai que nous ayons fait depuis longtemps. »

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT

# RSUIVONS L'ACTION

**poursuivre l'action le mardi 26 mai avec une journée de mobilisations décentralisées et le samedi 13 juin, par l'organisation de manifestations dans toute la France.**

concrètement ces objectifs d'ici la mi-mai, les proposer à pétition dans toute la France avec l'exigence de réponses du gouvernement avant l'été.

## L'action se poursuit dans l'unité

Face à l'ampleur du mouvement et des attentes qu'il traduit, la responsabilité des organisations syndicales est immense quand aux suites à donner avec, bien sûr, des points de vue divers et des discussions exigeantes pour atteindre l'objectif d'une action forte avant l'été. Le calendrier compliqué du mois de mai avec les jours fériés, les manifestations européennes de la mi-mai, celui de mois de juin avec l'élection européenne, ne simplifie guère la tâche. Mais toutes les organisations avaient comme première préoccupation, le 4 mai, la recherche d'un accord pour poursuivre la dynamique dans l'unité et proposer des modalités qui permettent de l'amplifier. La FSU proposait une nouvelle journée de grève en mai et une manifestation nationale en juin. La plupart des confédérations



© Thierry Nectoux

représentatives dans le secteur privé, en particulier la CGT et la CFDT, considéraient que la grève n'était pas dans le contexte actuel une modalité adaptée aux salariés du privé, aujourd'hui sous la pression de mesures de chômage partiel, de chantage à

l'emploi. Pour autant, elles souhaitaient une action en mai avant une manifestation en juin un samedi dans les Régions (la manifestation nationale étant coûteuse et ne permettant pas la participation du plus grand nombre de leur point de vue). FO portait le mandat de grève interprofessionnelle à préparer pour juin, préférant cette modalité à une manifestation. Solidaires défendait une journée d'action en mai selon les mêmes modalités que le 19 mars avant la manifestation de juin.

## Nouveaux rendez-vous les 26 mai et 13 juin

L'accord s'est fait autour de deux initiatives :

- un appel à une nouvelle journée nationale d'action en semaine, le mardi 26 mai avec des modalités d'action à définir dans les secteurs et les Régions, départements, bassins d'emplois ;



© Daniel Maunoury

- l'organisation de manifestations dans toute la France le samedi 13 juin avec remise de la pétition nationale lancée à la mi-mai sur quatre à cinq exigences immédiates.

Au moment où nous imprimons, sont mis en débat dans la fonction publique, dans l'éducation, les modalités les plus adaptées pour le succès du 26 mai. Le SNES portera à la réunion des fédérations de fonctionnaires, le 6 mai, la proposition d'une grève de toute la fonction publique le 26. Quel que soit le résultat de la discussion, il appelle les personnels du second degré à investir la journée, dépose un préavis de grève pour permettre la participation aux manifestations et met à disposition des collègues le matériel (tract, affiches), permettant de porter les revendications pour l'école dans le cadre de cette journée. ■

Claudie Martens, le 5 mai 2009

1. CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.

2. Le 1<sup>er</sup> Mai 2002, entre les deux tours de l'élection présidentielle, avait été investi pour l'essentiel sur les thèmes citoyens et politiques.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Communiqué des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Le 1<sup>er</sup> Mai a été une journée historique tant en raison de l'unité des huit organisations syndicales, qu'en raison de l'ampleur de la mobilisation au travers de plus de 280 rassemblements dans toute la France.

Troisième mobilisation à l'appel des huit organisations syndicales en quatre mois, ce 1<sup>er</sup> Mai témoigne d'un enracinement de la mobilisation et de la détermination des salariés, demandeurs d'emploi et retraités à exprimer leurs revendications et à obtenir des réponses. Le gouvernement et le patronat auraient tort de les traiter par le déni et le mépris, alors que la crise, le chômage, les licenciements, les suppressions d'emplois et les politiques de fragilisation des services publics les percutent de plein fouet.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et le patronat à prendre en compte l'ampleur de ces rassemblements qui expriment inquiétude, désarroi et profond sentiment d'injustice. Sur la base de leur déclaration commune du 5 janvier, elles préciseront, dans les prochains jours, des propositions sur lesquelles elles attendent des réponses rapides du gouvernement et du patronat.

Les huit organisations syndicales appellent les salariés à faire du 26 mai 2009 une journée de mobilisations décentralisées dans des modalités en fonction des réalités locales et visant à la participation du plus grand nombre.

Elles soutiennent les manifestations syndicales européennes de la mi-mai.

Les huit organisations syndicales appellent aussi à une grande journée de manifestations dans toute la France le 13 juin 2009.

Paris, le 4 mai 2009



« Les salariés continuent à nous faire confiance et à être derrière nous. »

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT

« Il est important de montrer que face au gouvernement, on ne cédera rien. »

Annick Coupé, porte-parole de Solidaires

## Les chiffres

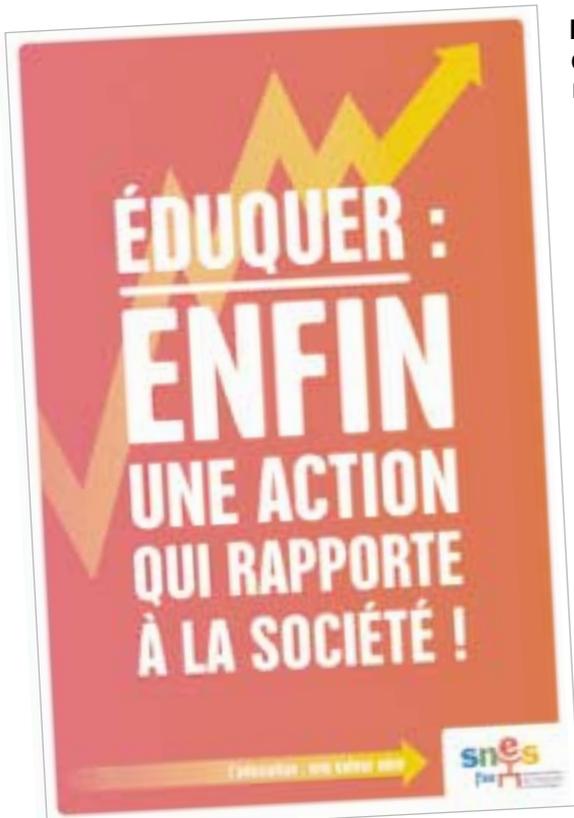
1 200 000 manifestants

72 % de soutien dans l'opinion publique

283 défilés

## CAMPAGNE

# L'ÉCOLE CONTRE LA CRISE



Affiche jointe à L'US envoyée à tous les établissements.

Le SNES lance une grande campagne sur le rôle de l'école dans une société confrontée à une crise économique sans précédent. Après toutes les initiatives menées cette année, en particulier avec les parents et les jeunes dans le cadre du collectif pour l'école, c'est une nouvelle façon de porter pleinement les questions de l'éducation dans le cadre des actions interprofessionnelles programmées en mai et juin.

Tracts, affiches, badges disponibles sur le site du SNES et dans vos sections départementales

## L'ÉTAT DONNE LE MAUVAIS EXEMPLE

après la fin de leurs études une période plus ou moins longue de chômage et de précarité, celle-ci tend à diminuer avec l'augmentation du niveau de qualification. Il reste qu'en accédant à l'emploi, ils ne reçoivent pas forcément une rémunération correspondant à la valeur du diplôme, situation qui ouvre la porte aux discours affirmant qu'il y aurait trop de diplômés. Par ailleurs toutes les études montrent le caractère déterminant d'une formation initiale solide dans l'accès à la formation tout au long de la vie et dans son utilisation.

Ainsi le cri d'alerte que nous avons lancé à travers des milliers d'initiatives au cours de cette année scolaire est plus que jamais d'actualité au moment où la crise frappe aujourd'hui durement les salariés avec comme première victime la jeunesse.

La préparation de la rentrée 2009 avec 13 500 suppressions d'emplois dans l'Éducation, comme les réformes conduites à marche forcée, le désengagement de l'État, la préparation du budget 2010, risquent de provoquer de véritables régressions dans une société déjà minée par les injustices et les inégalités. Loin de ces choix, la situation appelle une politique éducative ambitieuse qui construise de la confiance en mettant au cœur des choix la réussite de tous les jeunes et qui mobilise l'engagement des personnels.

Plus qu'un coût, l'école constitue une chance et un investissement pour l'avenir de notre pays. ■

Claudie Martens

L'État esquive ses responsabilités d'employeur et le gouvernement poursuit malgré la crise son œuvre de réduction générale des services publics. Il persiste à réduire les emplois dans la fonction publique, aggravant le chômage des jeunes non recrutés ou précaires des ministères. Cette politique n'est pas néfaste seulement pour les personnels, elle l'est pour toute la population, particulièrement pour les plus fragiles dont la crise accroît les besoins. Augmenter les salaires de cinq millions d'agents publics, cela aurait un effet direct sur la consommation et un effet d'entraînement sur les salaires des salariés du privé. Mais cet outil-là, le gouvernement le rejette, comme il rejette l'éventualité d'un coup de pouce sur le SMIC et sur les pensions de retraite. Dans « l'agenda social » qu'il a fixé pour la fonction publique, le gouvernement a retenu en bonne place la réforme du statut de la fonction publique. Il confirme vouloir soumettre à l'Assemblée nationale d'ici l'été, le projet de loi « mobilité » qu'aucune fédération syndicale n'a approuvé et qui a déjà suscité de nombreuses mobilisations.

En développant les convergences avec les usagers, nous serons mieux en mesure de défendre nos revendications. La diffusion du tract à la population, signé par les huit fédérations de la fonction publique, pourrait accompagner toutes les autres actions. ■

Anne Féray

## FESTIVAL DU DROIT À L'ÉDUCATION du 11 au 19 mai dans toute la France



Les droits à l'éducation sont encore à construire contre le mauvais film que représentent les choix éducatifs et budgétaires actuels. Les organisations réunies dans le collectif « Un pays, une école, notre avenir » vous appellent à les mettre à l'honneur dans chaque département du 11 au 19 mai, en multipliant les initiatives de « remises de palmes » auxquelles participeront les représentants nationaux de nos organisations.

En cette période qui est aussi celle du festival de Cannes, l'école, l'éducation méritent aussi qu'on leur déroule le tapis rouge.

## Paroles de manifestants

« Banquez pour nos salaires, pas pour les actionnaires. »

« Du travail, pas la mort! » usine menacée près de Toulouse

« Continental : patrons voyous. »



## CHÔMAGE

# LES JEUNES EN PREMIÈRE LIGNE

**Le chômage explose dans l'ensemble de la population active, mais celui des jeunes est particulièrement inquiétant.**

Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en hausse de 4 % en mars, (17 300 demandeurs d'emploi supplémentaires dans cette tranche d'âge sur les 63 000 chômeurs supplémentaires en mars, + 35,8 % sur un an). Selon l'enquête de l'AFIJ<sup>(1)</sup> en avril 2009, 38 % des jeunes diplômés en 2008 ont du travail, contre 60 % à la même époque en 2008 ; 30 % ont un CDI, 29 % un CDD ou un CTT (contrat de travail temporaire) de 6 mois et plus et en majorité à temps plein (80 %) : « seulement 50 % de ces jeunes diplômés occupent un emploi en adéquation avec leur projet professionnel ».

C'est dans ce contexte que Nicolas Sarkozy a annoncé un plan pour l'emploi des jeunes. Martin Hirsch, le haut commissaire à la jeunesse, reconnaît lui-même que ce plan est « conjoncturel » et a pour but de trouver rapidement des « solutions » dans l'urgence, sans trop sembler se faire d'illusions sur sa portée.

### Apprentissage

Les entreprises concluant des contrats d'apprentissage d'ici le

### LA FSU RENCONTRE MARTIN HIRSCH

La FSU a été reçue jeudi 30 avril par Martin Hirsch qui n'hésite pas à parler de « jeunesse sacrifiée ». Le haut commissaire à la jeunesse a créé une commission « génération active » qui devrait « donner du contenu au concept d'autonomie et d'accès à l'autonomie » et proposer les objectifs prioritaires d'une politique de jeunesse. Cette commission produira un livre vert (juin 2009) permettant à « toutes les parties prenantes de faire connaître leurs positions et leurs préférences parmi les options proposées », et préparant l'évolution des politiques publiques de la jeunesse.

La FSU a présenté son analyse critique du plan Sarkozy, défendu une autre conception de l'insertion des jeunes dans l'emploi, l'importance de la formation initiale et du service public de l'orientation, et exigé qu'une véritable réflexion soit ouverte sur l'allocation d'autonomie pour la jeunesse. La FSU a également rappelé la grande pauvreté d'une fraction de la jeunesse, et dit son inquiétude sur les jeunes majeurs en danger, notamment à cause de la politique menée à la Protection judiciaire de la jeunesse qui abandonne de plus en plus la « protection » des jeunes au profit de la répression, ce que Martin Hirsch a d'ailleurs reconnu. Une audience a été également demandée par le SNES sur les questions d'orientation. Le SNES et la FSU donneront évi- demment un avis circonstancié sur les propositions du livre vert.

30 juin 2010 se verront totalement exonérées de cotisations sociales. Aucune contrepartie n'est exigée en terme d'obligation d'embauche définitive. Le gouvernement succombe à nouveau au mirage de l'apprentissage : même si le nombre d'apprentis augmente, en raison de la double sélection (CFA et entreprise), il ne s'agit pas des jeunes qui sortent sans qualification du système éducatif. Compte tenu du marché du travail, l'apprentissage ne peut se développer que sur les hauts niveaux de qualifi-

cation ; bac et formations supérieures. L'apprentissage n'offrira que très marginalement une possibilité de formation aux jeunes en difficulté scolaire voire décrocheurs. Par ces mesures, Nicolas Sarkozy accorde donc des financements aux entreprises qui envisagent l'embauche de jeunes qualifiés, ce sont encore les lycées professionnels qui devront offrir des solutions aux jeunes en voie de déscolarisation sans avoir de moyens supplémentaires. Sans doute pour se dédouaner, le gouvernement confie à Laurent Hénart<sup>(2)</sup> une « mission sur le développement de l'apprentissage dans la fonction publique » développement qui là encore ne pourra concerner que les hauts niveaux de qualification.

### Contrats

Les contrats de professionnalisation, pour lesquels les employeurs ne seront pas exonérés seront encouragés par une prime. Les « contrats passerelles » s'inscrivent dans le Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE),

financé pour l'essentiel par l'État, et ciblé actuellement sur les personnes en difficulté d'insertion ; ils seront ouverts aux jeunes. La formation professionnelle est déléguée à l'entreprise à la grande satisfaction de Laurence Parisot. L'État se prive encore une fois de recettes qui lui permettraient de jouer son rôle en embauchant des milliers de jeunes dans les services publics.

### Stages

Pour les stagiaires, l'obligation de verser une gratification (398 euros mensuel minimum) est étendue aux stages d'une durée de deux mois alors que jusque-là, seul les stages d'au moins trois mois étaient rémunérés ; le dispositif sera généralisé à la fonction publique. Les entreprises qui embaucheront en CDD avant fin septembre un jeune actuellement en stage recevront une prime de plusieurs milliers d'euro. Une conception humiliante du recrutement des jeunes alors que Martin Hirsch le reconnaît lui-même « La jeunesse n'est pas un problème pour notre société, mais un atout, pas une faiblesse, mais une force ».

Le financement de toutes ces mesures sera assuré par le Fonds d'investissement social (Fiso) mis en place après le sommet social du 18 février.

Dans un contexte de récession, il n'est pas illégitime pour un État de donner un coup de pouce pour faciliter les embauches, mais celui-ci doit être assorti de conditions clairement fixées (pérennisation des contrats, embauche en CDI) et non d'un simple espoir dans la bonne foi des entreprises. On en est loin ■

**Elizabeth Labaye, Thierry Reygades**

1. L'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés  
2. Député de Meurthe-et-Moselle, ancien secrétaire d'État à l'insertion professionnelle des jeunes, 2004-2005.



© Thierry Nectoux

« Nicolas, que fais-tu pour mon avenir ? » Margot, étudiante

« On n'est pas des mendiants, on veut juste un partage des bénéfices. » Employé d'une filiale d'Air France

« On leur a fait faire des bénéfices : ils nous jettent dehors. » Ouvrier de Molex

## 100 milliards de \$

effort financier sans précédent voté par le congrès américain pour l'école à la demande d'Obama.

## SUPÉRIEUR L'ONDE DE CHOC

Statut des enseignants chercheurs, loi Pécresse sur l'autonomie des universités, réforme de la formation des maîtres : trois dossiers au cœur d'un conflit sans précédent dans les universités. Après avoir choisi le pourrissement, le gouvernement orchestre aujourd'hui la dramatisation concernant les examens. Mais dans le même temps, des discussions sont menées avec les organisations syndicales. L'US fait le point sur une mobilisation exceptionnelle avec Stéphane Tassel, secrétaire général du SNESUP FSU.



Stéphane Tassel

*Les personnels universitaires dans l'action depuis trois mois, c'est du jamais vu ! Comment expliquez-vous une telle mobilisation ?*

Ce « moment de vérité » révèle la lente maturation chez les collègues de la nocivité des choix imposés à la communauté universitaire au travers de l'accélération du processus de contre-réformes (« pacte recherche », loi Libertés et Responsabilités des Universités). Il entérine la rupture entre la communauté scientifique et le gouvernement. Le discours du président de la République du 22 janvier dernier, justifié récemment par son Premier ministre, constitue le point de non-retour.

*Quels bougés avez-vous obtenus sur le statut des enseignants chercheurs ?*

Le gouvernement a dû infléchir son projet initial. Le décret statutaire, publié le 25 avril, a été modifié sur la question des promotions. Quelques améliorations ont été confirmées : débuts de carrières des MCF et professeurs, augmentation du nombre des promotions, équivalence TP = TD – vieille revendication syndicale. L'application de

cette seule équivalence nécessite des créations d'emplois en nombre (environ 2 000 sur tout le territoire). Par contre, il maintient, avec « la modulation de service », le principe d'une augmentation des charges d'enseignement à rémunération constante.

*Ces nouveaux décrets sont-ils liés à la LRU ?*

Le décret sur les statuts des EC, qui atomise leurs statuts et les expose aux pressions locales, est le point d'orgue d'une séquence de mise en œuvre de la loi LRU : nouveaux statuts des établissements ; nouveaux scrutins pour élire conseils et présidents d'université ; décret « financier » conditionnant les futures fusions d'établissements ; nouvelles modalités de recrutement « à la tête du client » par le biais de comités ad hoc.

*À côté des universités, les IUFM se mobilisent également sur la formation des maîtres. Comment appréhendez-vous cette réforme ?*

Le SNESUP a pour mandat l'amélioration de la formation des enseignants et la reconnaissance de la qualification acquise par un master. Le calendrier intenable et l'absence de concertation de la réforme actuelle de la formation et du recrutement des PE et PLC – dont la FSU exige l'abandon – ont dressé la communauté universitaire, quasi unanime, dans les UFR et les IUFM, contre le projet actuel de « masterisation » ! L'annonce du maintien pour 2010 des concours et l'ouverture des inscriptions en UFR ou en IUFM n'est pas, pour le SNESUP, le véritable report exigé avant discussion d'une tout autre réforme de la formation des enseignants. La mise en concurrence des IUFM – qu'il faut maintenir – et

des UFR, tous deux impliqués au sein des universités dans la formation des enseignants, finirait de stériliser le terrain des coopérations futures essentielles.

*Les étudiants semblent cette fois moins mobilisés que les enseignants. Vrai ou Faux ?*

Situation inédite, le mouvement a été à l'initiative des enseignants-chercheurs. Pour autant c'est l'ensemble de la communauté universitaire qui s'est mobilisée contre le processus de casse du service public d'enseignement supérieur et de recherche, organisant la concurrence et le désengagement de l'État. Au-delà de la durée ou l'intensité, c'est bien dans son unité que l'on mesure la puissance de cette lame de fond qui traverse l'ensemble de l'Université. Les conséquences de cette onde de choc sont encore loin d'avoir été révélées. ■



© Daniel Maunoury

## Revue de Presse

« Ce premier Mai 2009 n'avait plus ce parfum de commémoration triste, mais plutôt un air de retrouvailles. Une manière de sentir sa force et pourquoi pas de retrouver de la confiance dans l'avenir. »  
Ouest-France

« Exceptionnel ! En organisant, pour la première fois dans l'histoire sociale, un Premier Mai unitaire, les syndicats du G8 ont réussi leur pari. »  
Le Monde



# RECONQUÊTE DU MOIS DE JUIN, REFUSER LES DÉGRADATIONS

Privilégiant toujours les effets d'annonce, le ministre Darcos persiste dans sa volonté d'afficher « une reconquête du mois de juin ». Les conséquences commencent à prendre réalité dans les établissements, avec l'élaboration des calendriers de fin d'année et les convocations aux examens (BTS, baccalauréat, DNB...).



© Daniel Maunoury

## Au collège...

**P**révues mardi 30 juin pour le français et l'histoire-géographie-éducation civique, et mercredi 1<sup>er</sup> juillet pour les mathématiques (BO n° 3 du 15/01/09), les épreuves écrites du brevet ont été repoussées au maximum par rapport aux années précédentes ! Le ministère a clairement fait le choix de rogner sur les vacances des enseignants membres du secrétariat ou du jury.

En fait, les épreuves du brevet ont toujours eu lieu peu de jours avant la date officielle de départ en vacances des élèves. Il n'y a donc jamais eu de « désorganisation » du collège à cause de l'examen. Avec un tel calendrier, les enseignants ne disposeront plus d'aucune plage commune après le brevet pour organiser collectivement la rentrée suivante et tenir tous les conseils d'enseignement, sauf à prendre sur les vacances ! Les conseils de classe ont également été repoussés (aucun conseil ne devant se tenir avant le 15 juin). De fait, il est tellement difficile de mobiliser les élèves sur les apprentissages après les conseils de classe qu'on a intérêt à les tenir le plus tard possible, à

condition toutefois de ne pas fragiliser les procédures d'appel. Le calendrier imposé est tenable pour les classes de Sixième, Cinquième et Quatrième, mais il risque, en revanche, de gravement perturber l'organisation des procédures d'orientation puis d'affectation des élèves de Troisième.

### Dangers sur l'orientation

En classe de Troisième comme en Seconde, comment maintenir un dialogue fructueux avec les familles, leur laisser des délais raisonnables pour éventuellement faire appel de la décision du conseil de classe, permettre aux élèves de formuler de nouveaux vœux si la décision du conseil de classe est confirmée ? Compte tenu des délais nécessaires, les opérations informatisées d'affectation risquent même de commencer dans les grosses académies avant la tenue des commissions d'appel, voire celle des conseils de classe !

On voit là les limites et les dangers d'une décision qui relève plus d'un effet d'affichage que du réel intérêt des élèves et des personnels. ■

Monique Daune

## ...et au lycée

**L**e ministre communique<sup>(1)</sup> de nouveau sur l'organisation de la fin d'année, accumulant les provocations et les invraisemblances : « *Avec un gain effectif de deux à trois semaines de cours, selon le niveau des classes, le baccalauréat reprend sa juste place dans les établissements grâce au déroulement simultané des épreuves de l'examen, des cours et des conseils de classes. Les professeurs peuvent ainsi achever leur programme, profiter de cette période pour aider les élèves dans la préparation de leurs examens et développer des bonnes pratiques (aide aux devoirs, révisions).* »

[...] *La surveillance physique des épreuves est assurée majoritairement par des personnels non-enseignants afin de permettre aux professeurs d'assurer leurs cours jusqu'à la fin de l'année.* »

Le ministre semble méconnaître la situation des établissements. Comment et où trouver les personnels « non-enseignants » en nombre suffisant pour surveiller et sur quel budget ?

Dans la réalité, la plupart des lycées ont reculé la date de fin des cours au plus d'une dizaine de

jours : le maintien des cours pendant les épreuves du baccalauréat est un leurre... quant au discours sur les « bonnes pratiques » réduites à l'aide aux devoirs et aux révisions, il est assez pathétique dans ce qu'il prouve de la conception ministérielle de notre métier !

Le SNES dénonce un affichage sans efficacité et appelle les collègues à être vigilants sur les conditions de déroulement des épreuves, à refuser tout empilement des tâches (cours, surveillance, corrections, interrogations, conseils de classe...) préjudiciable à la qualité du baccalauréat et représentant une surcharge inacceptable et inutile de travail des personnels. ■

Roland Hubert

(1) Communiqué de presse du 5 mai 2009

**DU 4 AU 26 MAI  
VOTEZ  
pour élire la  
direction du  
SNES**

« Un grand cru pour un Premier Mai. Mais une mobilisation inférieure à celle du 19 mars. Il y avait vendredi dans les rues pas loin d'un million de personnes ; c'est beaucoup plus qu'un Premier Mai ordinaire : l'an dernier, dans les cortèges, on totalisait entre 120 000 et 200 000 manifestants. »

Libération



© Daniel Maunoury

DEPP<sup>(1)</sup>

## STATISTIQUES CENSURÉES ?

La Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) est le service statistique du ministère de l'Éducation nationale. Les données les plus importantes sur le système éducatif ne font plus l'objet de publication. Censure ?

La volonté du ministère de contrôler toutes les données statistiques qui pourraient fragiliser la politique qu'il mène semble aujourd'hui avoir atteint son comble. De l'aveu même du directeur de la DEPP, des études sont bloquées depuis de nombreux mois au par le ministère. Cette situation est sans précédent par le nombre de notes statistiques concernées. D'autant que certaines de ces notes touchent à des sujets « sensibles » : nombre de départs à la retraite, les coûts de l'éducation, les constats et les prévisions d'effectifs d'élèves...



Depuis deux ans, plus aucune donnée n'est publiée concernant les effectifs d'élèves dans les collèges et les lycées. Ni constat d'effectif concernant les deux rentrées précédentes, ni prévision d'effectif pour la rentrée prochaine. Ces données sont pourtant essentielles pour la construction des budgets de l'Éducation nationale et donc personne ne peut croire que ces chiffres n'existent pas. Que cachent-ils pour que le ministère s'entête ainsi à les garder secrets ? Sont-ils à ce point gênant pour un ministre qui continue de vouloir supprimer 13 000 à 15 000 emplois dans l'Éducation nationale chaque année ?

Témoignage

### Entretien avec X, fonctionnaire à la DEPP

**Question 1 : Pourquoi le retard dans la publication de plusieurs notes d'information ?**  
La publication par le magazine *L'Expansion* d'une liste de notes d'informations de la DEPP présentées comme bloquées par le ministère a provoqué un certain émoi. Il est connu que les réductions d'effectifs à l'Éducation nationale touchent la DEPP, compliquant son activité, et provoquant une baisse du rythme de ses publications. Cependant, si certaines notes tardent faute de personnel pour les finaliser, d'autres sont prêtes et attendent du cabinet une autorisation de publication, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Les écrits de la DEPP sont devenus instruments de communication et à ce titre strictement contrôlés.

**Question 2 : Avez-vous des exemples précis en tête ?**  
C'est le cas par exemple de notes d'évidente portée politique : les départs à la retraite dans l'Éducation nationale entre 2000 et 2007 (en attente depuis novembre 2008), les concours de recrutement des professeurs des écoles (depuis juin 2008)...

**Question 3 : Quelle conséquence pour la crédibilité de la DEPP ?**  
La qualité du travail statistique de la DEPP est unanimement reconnue. La confiscation de certaines études reflète malheureusement le contexte difficile dans lequel évoluent actuellement les services statistiques ministériels : les chiffres qui ne servent pas la politique envisagée n'ont pas lieu d'être rendus publics !

**Liste partielle des notes retenues et non publiées (*L'Expansion*, mai 2009)**

Titre	Période observée	Demande de visa
<b>Notes d'informations en attente de visa au cabinet du ministère de l'Éducation nationale</b>		
En 2006, la formation continue universitaire connaît un bilan positif	2006	Demande de visa MEN le 14 avril 2009
Les réseaux ambition réussite en 2006-2007	2006-2007	Demande de visa MEN le 10 mars 2009
Les élèves du premier degré à la rentrée 2008 dans les écoles publiques et privées	2008	Demande de visa MEN le 17 mars 2009
Coût de l'éducation en 2007 Évaluation provisoire du compte	2007	Demande de visas MEN et MESR le 15 janvier 2009, modifications MESR faites le 26 février, visa MEN non reçu
La baisse des sorties sans niveau de qualification reconnu		Demande de visa MEN le 27 novembre 2008
Les départs à la retraite des personnels de l'Éducation nationale entre 2000 et 2007	Session 2007	Demande de visa le 25 juin 2008
L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2006-2007	2006-2007	Demande de visa le 26 juin 2008

Il n'est pas glorieux pour un responsable politique, de surcroît un ministre chargé de l'Éducation, de cacher et censurer ainsi des données objectives concernant les domaines dont il a la responsabilité. Mais plus grave encore, c'est le fonctionnement de notre démocratie qui est ainsi

bafoüé en empêchant les élus, les représentants des personnels, plus largement les citoyens de disposer des informations permettant à chacun de se construire sa conviction, ce qui est une garantie d'un vrai débat démocratique. Le seul démenti crédible du

ministère c'est la publication, sans délai, des données statistiques censurées jusqu'à aujourd'hui. ■

**Daniel Robin**

(1) Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.

# R comme relance

À lire la presse, à entendre les gouvernements, les plans de relance succèdent aux plans de relance alors que l'économie continue de connaître une récession profonde.

La « croissance négative », pour donner un contenu à cette récession provoquée par la surproduction, est l'expression de la crise actuelle. Le Fonds Monétaire International – FMI –, l'OFCE et beaucoup d'autres conjoncturistes se rejoignent pour prévoir un profond recul de l'activité économique en 2009 et 2010. Seuls les dirigeants des banques centrales – la Fed et la BCE – se « dopent à la reprise », comme le titrait récemment *Les Échos*.

Faut-il en conclure à l'inefficacité de la relance ? À l'inefficacité de l'action de l'État, comme quelques économistes le disent ?

Il est nécessaire pour comprendre cette intervention de définir le contenu de ces politiques de relance. Ouvrons le « Dictionnaire de l'économie » (Larousse 2008) : « *La relance de l'économie est liée à une intervention de l'État, palliant l'absence de reprise spontanée de la croissance, ou visant à accélérer une croissance insuffisante pour assurer le plein-emploi.* » On pourrait ajouter que cette politique trouve sa légitimité théorique dans



© Paris-Pao/Fotolia.com

l'œuvre de Keynes et sa pratique tant dans la politique mise en œuvre aux États-Unis à partir de 1934, sous l'égide de Roosevelt, sous le nom de « New Deal », que dans celle de tous les pays développés jusqu'à la vague libérale des années 1980. Celle de Chirac, alors Premier ministre de Giscard, en 1975, fut très importante et eut des effets, la reprise du début de l'année 1976. Cette politique veut lutter contre la surproduction en augmentant le marché final, la demande solvable des consommateurs pour vendre toute la production fabriquée et ouvrir la voie à la hausse de la production et par-là même de l'investissement. C'est une vision

macroéconomique portant sur le circuit économique.

Les plans dits de relance actuels ne sont que des plans d'aide aux banquiers, aux assureurs, aux patrons pour qu'ils continuent comme avant en évitant la faillite. Ce sont des interventions coûteuses et qui ne peuvent combattre les effets de la crise faite de s'attaquer aux causes. Paul Krugman, Prix Nobel d'économie 2008, critique Obama sur ce terrain. Il a raison. Le plan américain comme le français laisse faire la crise. Leur vision est uniquement micro-économique : tenir compte des seules contraintes qui pèsent sur l'entreprise. Le sauvetage de l'assureur AIG – premier assureur mondial – est révélateur. Financer les pertes est un tonneau des Danaïdes. Relancer suppose de changer de logique. De rompre avec le prisme micro-économique imposé par les économistes de l'offre pour aller vers une vision d'ensemble du système. Et là s'imposeront des politiques de développement des services publics, rompant avec les lois de la valorisation du Capital. La socialisation, comme le soulignaient Marx, Keynes mais aussi Perroux, favorise la reprise économique en mettant en œuvre des alternatives aux règles de fonctionnement du capitalisme. ■

Nicolas Bénéès



© Piccay/Fotolia.com

## Livres

### Un classique ignoré

En 1944, Karl Polanyi faisait paraître *La Grande Transformation*. Un livre-clé pour comprendre les raisons de la crise de 1929 et une critique acerbe, justifiée, du libéralisme économique. C'est surtout sur ce terrain qu'il est important de le lire. Il a fallu attendre 1988 pour la première traduction française et 2009 pour sa parution en poche. Il rend responsable de la profondeur de la crise de 1929, ces politiques libérales... et écrit que le grand mérite de « notre époque » - la sienne - est d'avoir rompu avec elles ! Il donne des arguments essentiels pour saper les bases de cette idéologie qui continue d'exercer ses effets. Dans *R comme relance* - voir ci-contre - nous essayons de le démontrer. Cette lecture, roborative, est essentielle. En même temps d'autres thèmes sont abordés qui, tous, appellent des développements. On aimerait que les auteurs d'aujourd'hui aient cette profondeur.

- *La Grande Transformation*, Karl Polanyi, tel/Gallimard, 467 p.



### Redécouvrir la théorie économique

La Revue Française de Socio-Économie propose de relire quelques grands auteurs. Adam Smith tout d'abord. Un auteur qui vaut bien mieux que sa réputation. Il porte le chapeau de la « main invisible du marché » alors que cette formule se trouve chez Bentham, et, du coup, plus personne ne se donne la peine de lire *De la richesse des Nations*. Keynes aussi, bien sûr, sous l'angle « postkeynésien » - ce n'est pas le meilleur. Marx est bizarrement absent alors que le *Financial Times* ne tarit pas d'éloges sur cet auteur... Par contre Hayek, le parangon de l'économiste libéral, fait l'objet d'une critique en règle. Se retrouvent les critiques de Polanyi... L'édito, quant à lui, insiste sur les menaces qui pèsent sur l'avenir des SES dans les lycées.

- *Pensée économique et système capitaliste. Usages contemporains de quelques grands auteurs en économie*. RFSE, n° 3, La Découverte.



## Quelle politique pour quelle société ?



Roland Smolar propose une grille de lecture essentielle des plans successifs visant à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et ce de l'im-médiat après 68 jusqu'à aujourd'hui, en passant par le

CIF et le CPE. Une histoire qui est aussi la nôtre. Il analyse ces mesures comme expérimentation par les jeunes, en tant que débutants sur le marché du travail, des nouvelles formes de relations d'emploi passant par la flexibilisation accrue de la force de travail et se traduisant par la montée de la précarité et donc de la désocialisation. Au moment où le président de la République récidive en proposant de nouvelles mesures pour lutter « contre le chômage des jeunes » augmentant de manière exponentielle - 600 000 prévus à la fin de cette année -, l'auteur nous incite à comprendre que la question fondamentale est ailleurs, faire accepter la montée des inégalités en opposant les « jeunes » aux « vieux », jetant ainsi un rideau de fumée sur les causes réelles de la montée du chômage, toute catégorie confondue.

• *L'insertion socioprofessionnelle des jeunes, une urgence ?* Roland Smolar, L'Harmattan, 233 p.

### Traité

## Comment voir les États-Unis ?

Ce travail d'un statisticien, Emmanuel Didier, est un condensé de toutes les sciences sociales. C'est autant un traité de politologue que de sociologue, de psychologue ou d'économiste - le seul qui ne soit pas en « ogue ». En suivant les modalités d'élaboration des statistiques d'État, il en vient à déterminer les images que la société se forge. Il part de l'appareillage statistique du ministère de l'Agriculture reposant sur la nécessité de lutter contre le spéculateur manipulant les informations. Un même degré d'information est la condition d'une concurrence libre. Ainsi le libéralisme justifiait ce type d'interventions pour permettre une information objective sur les conditions des marchés. À partir du « New Deal » de Roosevelt, les sondages doivent permettre de connaître l'efficacité de la politique économique, de la lutte contre le chômage. Un nouvel appareillage statistique est nécessaire que l'auteur détaille. Une grande leçon sur les politiques économiques.

• *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Emmanuel Didier, 318 p.

## CONJONCTURE

# Où en sont les inégalités ?

Pendant des années, l'idée selon laquelle les rémunérations colossales d'une petite minorité étaient justifiées s'est imposée à une grande partie de l'opinion publique, qu'il s'agisse de « récompenser le talent » (François Mitterrand), de « libérer les énergies » (Jacques Chirac) ou de « réconcilier la France avec l'entreprise » (Nicolas Sarkozy). Il semble qu'un net renversement s'opère depuis quelques mois, accéléré par la crise, qui montre l'absence de lien entre performance et rémunération. C'est donc un bon moment pour faire le point sur les inégalités et leur évolution. Les statistiques de revenu fournies par l'INSEE ou par l'OCDE mènent à la conclusion étonnante que les inégalités n'ont pas augmenté en France récemment, à rebours de ce qui est constaté dans la plupart des pays développés. Le maintien d'impôts plus élevés qu'ailleurs, la mise en place du RMI sont les explications souvent avancées de ce résultat. Cependant, ces données sont obtenues en divisant la population en tranches de 10 %, donc de 6,4 millions de personnes, ce qui ne permet pas d'isoler les riches. Heureusement, d'autres sources existent.

À part quelques vedettes du spectacle, les plus hauts revenus sont ceux des patrons, qui sont généralement publics. Encore faut-il distinguer les dirigeants et les pro-



© Izaokas Sapiro/Fotolia.com

priétaires. Les premiers gagnent, pour les plus grandes entreprises, de cent à mille fois le Smic, les patrons de Renault, Dassault ou la Société Générale menant le bal. Même si ces montants semblent énormes, ils sont nettement inférieurs aux revenus des capitalistes tels que L. Bettencourt, F. Pinault ou les familles Mulliez ou Halley, dont les dividendes (part des bénéfices de l'entreprise distribuée aux actionnaires) représentent des milliers de fois le Smic. Pour 2007, le record appartient au propriétaire de LVMH, B. Arnault, qui a reçu 27 000 SMIC.

L'évolution de ces montants est spectaculaire. En effet, dans les années 1960 ou 1970, les écarts de revenus à l'intérieur des entreprises étaient nettement moins prononcés qu'aujourd'hui (ce qui, incidemment, ne rendait pas l'économie moins efficace ou les élites moins motivées). Dans la foulée des États-Unis, où la rémunération des patrons des 500 plus grandes firmes est passée en moyenne de 40 salaires moyens en 1980 à 400 aujourd'hui, les revenus des plus hauts dirigeants ont explosé en France. Par ailleurs, les rémunérations dans la finance sont devenues obscènes : un trader gagnait autant qu'un cadre supérieur il y a vingt ans, de 10 à 100 fois plus aujourd'hui. En conséquence, selon une remarquable étude de Camille Landais<sup>(1)</sup>, les inégalités entre les très hauts revenus et les autres n'ont cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990 : alors que les revenus stagnent depuis 1998 pour la grande majorité de la population, ceux des 1 % les plus riches se sont accrues de 20 % et ceux des 4 000 ménages les plus fortunés de 43 % ! Sans commentaire. ■

**Arnaud Parienty**



© Roman Sigarev/Fotolia.com

(1) Disponible en ligne sur <http://www.jourdan.ens.fr/~clandais/documents/htrrev.pdf>

# DOSSIER

## Rentabilité et performance au cœur du système

### L'école *managée*



Dossier coordonné par Fabienne Bellin et Nicolas Morvan et réalisé par Fabienne Bellin, Alice Cardoso, Anne Feray, Daniel Lecam, Nicolas Morvan, Daniel Robin, Nicole Sergent, Valérie Sipahimalani, Valérie Sultan, Boris Thubert

**Évaluation, management, autonomie, gestion individualisée, autant de mots qui irriguent avec insistance les discours du gouvernement en général, et du ministère de l'Éducation nationale, en particulier.**

**D**errière ces mots se profile la volonté d'entreprendre de profondes transformations de la fonction publique sous couvert de son « amélioration », « d'une meilleure efficacité », d'une « responsabilisation des fonctionnaires », le tout dans un contexte de cruelles économies budgétaires. Les transformations imposées dans l'enseignement supérieur (loi LRU, statut des enseignants chercheurs...), la loi Bachelot, qui vise à remettre en cause le caractère statutaire des fonctionnaires, sont les traductions cohérentes de cette volonté de transformation et mettent bien en évidence la nature des objectifs poursuivis et les logiques pour les atteindre.

Le gouvernement tente d'imposer l'ensemble de ces logiques venues du privé à la fonction publique, en particulier à l'École. Cette démarche nie de fait la spécificité dans notre société des missions assurées par la fonction publique, lesquelles, par leur importance, pour le pays et chaque citoyen, doivent relever de règles qui ne peuvent pas être la transposition, à peine adaptée, de celles du privé. Ce dossier a pour but de vous permettre de mieux comprendre les enjeux dans notre secteur, de cette évolution souvent rampante, rythmée cependant par des lois et des textes réglementaires qui suscitent nombre de luttes aujourd'hui. ■

# Autonomie, concurrence, contrac

Depuis la révolution industrielle, le mode d'organisation des entreprises a évolué. Le « management », sa forme la plus récente, répandue dans le monde de l'entreprise, est aujourd'hui utilisé dans la fonction publique.

Pour le SNES, si des objectifs doivent être assignés au système éducatif et si les évaluations sont nécessaires, l'éducation ne peut pas être « productive » au sens de l'entreprise.

Or, on observe dans l'administration publique la mise en place progressive – depuis une vingtaine d'années – d'une idéologie aux antipodes de ce que nous défendons. L'idée de rendement s'est considérablement développée très récemment avec la mise en place de la LOLF (Loi Organique Relative aux Lois de Finance) et la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui ne présentent plus les services publics comme un besoin nécessaire mais comme une hémorragie financière qu'il faut juguler. Ce sont désormais des indicateurs de performance et des évaluations en tous genres qui orientent les politiques publiques et les missions des fonctionnaires, et qui sont censés permettre une « régulation locale », le tout sur fond de concurrence.

Dans l'Éducation, la décentralisation des années 80 a permis l'émergence d'un « management » confié au local : on parle alors d'autonomie pour les établissements. Cette autonomie a été depuis renforcée, en 1989 par le projet d'établissement de la loi Jospin qui portait en germe l'idée de contractualisation que la loi Fillon de 2004 allait entériner avec ses contrats d'objectifs. Cette loi permet le recours à l'expérimentation dans les collèges et lycées sans réel cadrage national et institue de plus un conseil pédagogique.

Les pouvoirs du chef d'établissement, considérablement accrus en matière de gestion des personnels, dans la logique du management (enseigné à l'ESSEN [École Supérieure de l'Éducation Nationale]), font de lui une sorte de DRH dans l'établissement, dénaturant ainsi les rapports enseignants/direction mais aussi les missions du service public d'éducation.

Enfin, l'assouplissement de la carte scolaire



© Mikhail Tolstoy/Fotolia.com

*Les services publics ne sont plus considérés comme un besoin nécessaire mais comme une hémorragie financière qu'il faut juguler*

## Évaluer : quoi et pourquoi ?

L'objectif d'efficacité de l'école demande d'évaluer, de comparer.

La DEPP<sup>(1)</sup> établit différents indicateurs (souvent repris ou imposés par la LOLF), classés en trois rubriques : dépense, activités, résultats. Ces chiffres donnent une photographie instantanée de l'école et les grandes tendances<sup>(2)</sup> (en 2007, l'école coûte 6,6 % du PIB, soit 1,8 fois plus qu'en 1980 ; l'espérance de scolarisation d'un enfant est de 18,7 ans, en léger recul par rapport à 2000...).

Par ailleurs, la France participe à des évaluations internationales de résultats, la plus médiatisée étant l'étude PISA<sup>(3)</sup> de l'OCDE.

Les décideurs disposent donc de données de bonne qualité statistique. Mais ces résultats sont plus instrumentalisés que l'objet de réflexions approfondies. Prenons l'exemple du redoublement : il est dit inefficace (DEPP et PISA) et coûteux (DEPP). Au final, les rectorats mettent une forte pression sur les établissements et les enseignants pour que les taux de redoublements diminuent (notamment par les contrats d'objectifs), mais sans pour autant que soit entamée une réflexion sur les raisons conduisant à cette pratique, ni sur les alternatives à mettre en place.

La fiabilité des outils de l'évaluation, dont se vante le ministère, ne saurait donc faire oublier que la décision de mesurer tel ou tel paramètre relève de choix politiques, de même que l'exploitation des résultats. Preuve en est que plusieurs études de la DEPP, portant notamment sur les effectifs des élèves dont le ministère affirme péremptoirement la baisse, sont actuellement bloquées au plus haut niveau.

1. Division de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, ministère de l'Éducation nationale.
2. L'état de l'École, en ligne sur le site du ministère.
3. Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves, en ligne sur les sites de l'OCDE et du SNES (dossier comparaisons internationales).

à la rentrée 2007 et le projet de sa suppression dès 2010 relèvent de la même logique : rendre les établissements plus performants par la concurrence.

### Manager par l'autonomie

Par la décentralisation de 1983, les éta-

blissements scolaires du second degré ont acquis le statut d'EPLÉ (Établissement Public Local d'Enseignement) disposant d'une autonomie budgétaire, pédagogique et éducative, précisée par le code de l'éducation. Le SNES s'est battu à cette époque pour que contenus d'enseignement,

## Les mots du management

**Extrait de 100 mots pour résister aux sortilèges du management, Gérard Layole**

éditions « les empêchés de penser en rond »

## Audit

*Lancer un audit suppose de remettre les choses à plat avant de suggérer des réformes et des améliorations. On sait comment ça commence... Mais on sait aussi comment ça finit ! Mal. Réduction de moyens, réorganisations et plus si affinités sont au bout du chemin.*

## Autonomie

*Cela permettra – en apparence – de concéder plus de pouvoir au plus modeste des opérateurs de base, puisque ce sera le pouvoir de dire oui... et seulement oui, bien entendu.*

# tualisation : au risque de l'école-entreprise

horaires élèves, diplômes, offres de formation des EPLE et conditions de services d'emplois et de rémunération des personnels restent des compétences de l'État, mais l'équilibre est fragile et les politiques récentes (comme la Loi Fillon) témoignent de la volonté gouvernementale de permettre aux EPLE de s'affranchir de certaines prérogatives de l'État. L'État justifie son désengagement en affirmant, sans aucune réelle étude, qu'autonomie égale performance. L'argument est alléchant car l'autonomie évoque plutôt l'émancipation ou la liberté mais une telle évolution ne peut être qu'une mise en concurrence des établissements et des personnels, l'individualisation des carrières et donc la fin du statut du fonctionnaire.

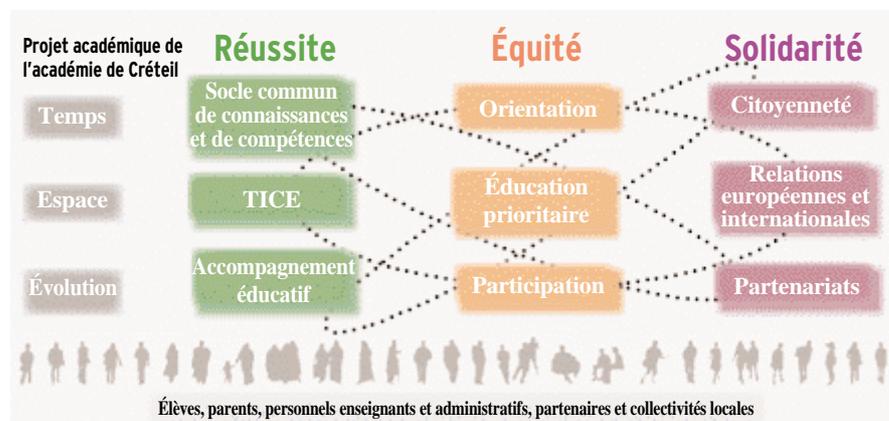
## Quelle conception du métier ?

Le SNES est favorable à une certaine autonomie de l'établissement qui permette d'imaginer et construire des initiatives pédagogiques, c'est-à-dire donner aux enseignants la possibilité de concevoir et mettre en place des réponses avec l'objectif d'améliorer l'efficacité du système éducatif, en particulier face aux difficultés locales. Mais cette autonomie ne peut avoir de sens que si elle respecte les règles nationales tant en ce qui concerne les horaires élèves et les programmes que les statuts des personnels. Faut de ce garde-fou, c'est l'égalité des usagers face à l'éducation qui est menacée. Il défend que l'expérimentation a sa place dans le système éducatif et fait partie intégrante du métier d'enseignant, concepteur de la transmission des savoirs. Mais le cadre de cette expérimentation doit rester national, strictement défini et transparent avec

## L'école des managers de l'éducation : l'ESEN, outil des nouvelles méthodes managériales

L'ESEN (École supérieure de l'Éducation nationale), créée en 2003 et installée à Poitiers, dépend de la direction de l'encadrement du ministère de l'Éducation nationale. L'objectif de cette structure est de former les cadres de l'Éducation nationale, en particulier au management et au pilotage du système éducatif. Elle propose un management clairement libéral pour l'organisation du système éducatif, le pilotage des établissements et la conduite des réformes. Les cours utilisent un jargon qui camoufle les rapports d'autorité, assimilent l'acte éducatif à un processus de production, parlent de l'entreprise-établissement, de l'évaluation des enseignants par le chef d'établissement et de l'autoévaluation sous le contrôle du conseil pédagogique.

L'influence de l'ESEN dans le formatage des cadres de l'Éducation nationale se retrouve évidemment dans les documents officiels récents par exemple dans les « projets académiques ».



Les projets académiques reprennent le vocabulaire du management libéral appris à l'ESEN. Dans cette académie, par exemple, le projet propose trois axes divisés en trois programmes (objectifs, actions et indicateurs d'évaluation), pour « un fonctionnement en synergie pour accroître l'efficacité ».

une évaluation scientifique et rigoureuse. Or, le développement de la contractualisation, en instituant le pilotage par la performance et la possibilité d'expérimentations dérogatoires, est porteur de déréglementation,

notamment dans un contexte de réduction drastique des moyens.

Sous couvert d'éviter les rigidités et de favoriser l'innovation, le ministère envisage par exemple de contractualiser avec les établissements l'utilisation d'un pourcentage significatif de leurs moyens (entre 10 % et 20 %) pour des actions définies localement, en les soumettant à une obligation de résultats. De plus en plus en concurrence, les établissements auraient une offre de formation étroitement dépendante des marges qu'il leur serait possible de dégager, ce qui accentuerait les inégalités.

## Des personnels aux « ressources humaines »

Les évolutions en matière de gestion des personnels sont, elles aussi, imprégnées de cette fascination pour le modèle de l'entreprise.



**Cette autonomie ne peut avoir de sens que si elle respecte les règles nationales**

## Excellence

Elles (les entreprises) ont toutes leur tableau d'honneur, leurs bons points, leurs encouragements et leur prix d'excellence. (...) Le prix de l'excellence, c'est son coût, c'est-à-dire du sang et des larmes... (...) Mais l'excellence magnifiée continue à prospérer parmi les mots attrape-mouches du management.

## Implication

Le management exige tout de l'homme. (...) que le travailleur intègre les prescriptions externes de son activité comme des exigences vitales où se jouent en même temps sa rétribution, le sens de sa vie et l'estime de soi.

## Leadership

Narcissisme forcené et perversité manipulateur sont peut-être les deux mamelles du leadership.

## Comment sont élaborés les programmes scolaires ?

Les commandes de nouveaux programmes sont passées par le ministère (DGESCO), auprès de groupes d'experts (GTD) dont il nomme les présidents. En font partie IG et IPR, enseignants, formateurs, universitaires... Les syndicats n'y sont pas représentés. Le rôle de l'inspection générale y est prépondérant. Depuis 1985, le Conseil National des Programmes a été remplacé par le Haut Conseil de l'Éducation, qui émet des avis et peut faire des propositions sur les programmes. Ce nouvel organisme est nommé par le politique et ses pouvoirs de contrôle sont importants : c'est lui, par exemple, qui a défini le socle commun.

L'évolution récente est préoccupante, les groupes d'experts devant accomplir leur tâche dans des conditions de plus en plus difficiles : temps imparti scandaleusement court, consultations de plus en plus symboliques, expérience des enseignants rarement prise en compte.

Une fois le programme élaboré, le groupe d'expert le soumet à l'avis consultatif du Conseil Supérieur de l'Éducation, où sont représentés syndicats, parents, élèves... mais le ministère n'est jamais tenu de suivre l'avis du CSE. Ainsi, les derniers programmes de collègue ont été entérinés, malgré, pour certains, un rejet majoritaire au CSE (programmes de sciences, français, histoire des arts) !

Pour le SNES, les programmes doivent être l'objet d'une réflexion critique, de l'élaboration à la consultation, qui doit être reconnue comme faisant partie intégrante du métier. Cette réflexion mériterait d'être conçue comme un élément de formation continue.

Enfin, le SNES estime qu'un réel bilan des anciens programmes devrait précéder toute nouvelle version.

des différents membres de l'équipe éducative, que de nouveaux progrès seront possibles après des décennies de démocratisation grâce notamment à des changements dans les pratiques professionnelles, ce que certains oublient un peu vite pour mieux justifier une politique motivée avant tout par l'objectif de réduire les dépenses publiques. ■



**Les évolutions en matière de gestion des personnels sont imprégnées de cette fascination pour le modèle de l'entreprise : individualisation extrême des situations, contrôle permanent de la hiérarchie locale...**

De la déconcentration de certaines opérations de gestion (promotions, mouvement des enseignants du second degré...) au recrutement de certains personnels par les chefs d'établissements, en passant par la gestion

locale des remplacements de courte durée, la démarche a été la même : renforcer les hiérarchies locales et notamment le rôle du chef d'établissement. Le rapport Pochard de l'automne 2007 allait même jusqu'à préconiser « un rôle accru du chef d'établissement dans les procédures d'affectation des enseignants », « des établissements qui fixent l'organisation du travail des enseignants », « l'instauration de primes modulables... » sous la seule responsabilité du chef d'établissement.

Pour les promoteurs de ce mode de gestion, individualisation extrême des situations, contrôle permanent et évaluation par la hiérarchie locale seraient de nature à améliorer les performances de l'école, la concurrence entre les individus étant parée des mêmes vertus que celle entre les établissements. Derrière ces choix que les personnels ont combattus et su contrer pour une part, se cache mal la volonté de balayer l'existence d'un statut, de casser les solidarités, de remettre en cause l'indépendance pédagogique des enseignants, d'encourager la servilité.

C'est tout au contraire en développant les possibilités de prise en charge collective des élèves, en s'appuyant sur les compétences



**Balayer l'existence d'un statut, encourager la servilité...**

## Mérite

La remise en cause de ce système se justifie d'abord au regard de conséquences bien connues : (...) individualisme forcené des comportements, focalisation sur l'objectif à court terme, rivalité exacerbée et ruine des solidarités d'ensemble.

## Projet

À peine inventé, le management de projet se fossilise dans un système de normes qui le rend aussi mécaniste que le bon vieux taylorisme tant décrié.

## Tableau de bord

L'assujettissement à une logique de résultat produit une « culture » de tableaux de bord sophistiqués. L'habitude du manager est constellé de compteurs. (...) Comme il en va de la conduite automobile, conduire les yeux rivés sur les compteurs est la meilleure façon de quitter la route et d'entrer dans un mur ou dans un platane.



## Aux sources du management

Jean-Louis Derouet est Directeur de l'UMR « Éducation & Politiques » à l'Université Lumière-Lyon 2, INRP.

Dans le cadre de ses recherches, il organise à Lyon, les 25 et 26 mai prochains, un séminaire international sur le thème suivant : « Quels enjeux stratégiques pour la mise en œuvre d'une obligation de résultats dans les politiques d'éducation ».<sup>(1)</sup>

### L'US : Quelle est l'origine de la nouvelle donne managériale, qui touche désormais l'Éducation nationale ?

**Jean-Louis Derouet** : Il faut remonter assez loin, en 1983, au rapport de l'administration Reagan sur le bilan des politiques scolaires démocrates, *A nation at risk*. Ce rapport mettait en cause les politiques scolaires d'aides aux minorités et les accusait de faire perdre leur place, dans la compétition internationale, aux Américains, face aux Japonais notamment. Ce rapport a complètement changé le référentiel des politiques d'éducation. Jusqu'alors, l'objectif des politiques éducatives américaines était le « vivre ensemble », ce qui pourrait correspondre, chez nous, à notre concept « d'égalité ». Désormais, le nouveau paradigme est le suivant : il faut garder son rang dans la compétition scolaire internationale.

Aux États-Unis, ce changement de paradigme a abouti au mouvement de « L'école efficace ». Une très forte pression a été mise sur l'évaluation : quand un établissement scolaire n'était pas jugé performant, on procédait alors avec lui comme avec une entreprise : on le fermait. Ce mouvement a eu des conséquences catastrophiques : « burn out » des enseignants, et « drop out » pour les élèves.

Une évolution s'est donc ressentie au cours des années 90, avec une reformulation des moyens : on est passé de l'école efficace au « School improvement » (développement de l'établissement), qui s'est ensuite étendu à toute l'Europe. L'idée était que les progrès du système éducatif devaient passer par le progrès de chaque établissement. On a essayé d'intervenir sur trois niveaux : le « management participatif » ; une attention portée au développement professionnel des enseignants par des interventions *in situ*, sur leur lieu de travail ; enfin, une part importante de ce développement devait être accordée à l'évaluation, avec un passage de l'évaluation des apprentissages à une démarche d'évaluation pour les apprentissages : il s'agissait donc de réajuster en permanence les défauts qui pouvaient apparaître. Ce triptyque a été très en vogue aux USA, mais s'est vite heurté aux questions de moyens (de l'accompagnement sur site notamment). Enfin, pour revenir au rapport *A nation at risk*, il fut très critiqué, mais continue à produire des effets, même si son analyse montre qu'il est basé, entre autres, sur des statistiques biaisées.

### L'US : Comment cette nouvelle donne managériale est-elle arrivée en France ?

**J.-L. D.** : Ce nouveau paradigme s'est imposé petit à petit au monde entier. Il s'est traduit, en Europe, par la conférence de Lisbonne, en 2000, qui avait pour objectif de faire de l'Europe le premier continent en terme d'Économie de la connaissance. Les différents pays doivent désormais rendre compte de leur performance en éducation, et la notion d'obligation de résultats est apparue. Cela a abouti, en France, à la LOLF, votée en 2002, instrument de pilotage des politiques publiques par les résultats. Puis les grandes enquêtes, comme PISA, se sont multipliées, même si cette dernière n'a pas eu en France le retentissement qu'elle a pu avoir dans d'autres pays européens. Cela s'explique notamment par le fait que



notre encadrement a encore une culture du contrôle, et pas encore complètement une culture du management. Ceci dit, les choses évoluent : ainsi, une lecture des rapports de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation nationale montre que cette dernière recommande le développement d'outils permettant les évaluations locales. Mais le système statistique de la DEPP, s'il inclut les performances des élèves, est encore soucieux de la notion d'égalité.

Un de ses fondateurs, Claude Thélot, insistait beaucoup sur la différence entre logique d'évaluation et logique de palmarès. De plus, les chefs d'établissement n'ont pas les moyens de mettre en rapport les efforts locaux – des collectivités locales par exemple – avec les performances des élèves. Ainsi, les chefs d'établissement hésitent entre deux attitudes : privilégier un traitement qui reste dans la logique des statistiques nationales et donc soucieux d'égalité, ou rechercher la performance au plan local, dans le cadre d'une concurrence entre établissements. Cette dernière attitude n'est, de loin, pas la plus fréquente. On verra cependant ce qu'il en sera avec l'assouplissement de la carte scolaire.

### L'US : Quelles sont les conséquences d'une telle politique, au sein de l'établissement ?

**J.-L. D.** : Ce qu'on remarque, c'est qu'on rentre de plus en plus dans le cadre du pilotage par l'aval. Les résultats locaux remontent, et peuvent, petit à petit, déterminer l'attribution des ressources. Ceci est d'ailleurs présenté comme un progrès au nom de la démocratie, et de l'obligation de rendre compte. Il devient ainsi difficile de s'opposer à un tel pilotage, qui repose sur la transparence des services publics. La question se pose peut-être autrement : quels sont les instruments d'évaluation ? Dans quelles logiques sont-ils construits et comment sont-ils utilisés : est-ce à la seule hiérarchie d'avoir les informations, ou doit-on passer à un management participatif, auquel les enseignants notamment prendraient leur part, joueraient un rôle ? Actuellement, il est clair que les enseignants n'ont pas suffisamment les moyens de s'approprier les résultats de l'évaluation. Mais à mon sens, il serait totalement illusoire de vouloir remonter à une situation antérieure, en raison de l'évolution profonde de la société, et des classes moyennes. Leur première revendication est désormais la liberté de choix de l'établissement. Les organisations internationales parlent d'ailleurs moins aujourd'hui d'indicateur de performance que d'indicateur de qualité. Cette notion extrêmement composite intègre en particulier la notion de performance à celle de satisfaction des usagers. ■

1. Informations pratiques pour le colloque : Nicolas Favelier, UMR Éducation & Politiques (Université Lumière Lyon2, INRP), [nicolas.favelier@inrp.fr](mailto:nicolas.favelier@inrp.fr)



## Fonction publique

## Des agents managés

**A** l'automne 2007, qualifiant son projet pour la fonction publique de « révolution culturelle », Nicolas Sarkozy place au cœur de la problématique la question de la « productivité » des administrations « qui compte autant que celle des entreprises ». La démarche qui, on le verra, n'est pas nouvelle, s'en trouve accélérée. La production de l'administration, des services comme ceux de l'Éducation, de la Recherche ou de la Santé repose essentiellement sur le travail de leurs agents. Il faut donc « les motiver pour qu'ils progressent », et pour cela, « c'est tout un ensemble de démarches de management qui doit être utilisé »<sup>(1)</sup>. Manager, c'est recruter, évaluer, rémunérer et promouvoir.

## L'évaluation

Le gouvernement se saisit donc de la réforme de l'évaluation initiée en 2002 suite à un rapport du comité d'enquête sur les coûts et rendements du service public. Près d'un million de fonctionnaires de l'État sont concernés par l'entretien périodique d'évaluation.

Celui-ci est mené par le supérieur hiérarchique direct de l'agent qui apprécie « les résultats professionnels au regard des objectifs qui lui ont été fixés (...) et des conditions d'organisation et de fonctionnement du service ». Une évolution de la note est proposée qui sera déterminante pour accélérer de manière significative ou retarder l'avancement d'échelon. Dans un contexte de perte de pouvoir d'achat, les conclusions tirées de l'entretien font conflit. Le nombre des recours explose, tout particulièrement au ministère de l'Éducation nationale. Arguant que la notation est infantilissante, le gou-

## Un comité DRH

Le 8 février 2008, les ministres Woerth et Santini ont installé le comité DRH constitué des directeurs des ressources humaines d'entreprises privées ou publiques et de représentants de quelques ministères. Son objectif ? « Faire de l'État le meilleur employeur de France. » Son rôle ? « Alimenter la réflexion en présentant quelques bonnes pratiques. »



vernement répond par l'expérimentation de la suppression de la note au profit d'un entretien individuel annuel et par une plus grande souplesse dans la répartition des réductions de durée de l'échelon. Devenus plus difficiles, d'une part parce qu'une appréciation ne permet pas à l'agent d'en mesurer immédiatement les conséquences, d'autre part parce qu'une procédure préalable est rendue obligatoire dans des délais resserrés, les recours sont moins nombreux. Le gouvernement conclut à la nécessité de généraliser l'expérience sans délai.

## Pour quoi faire ?

Dans la conception managériale, cette mesure de la performance formalisée par la seule appréciation rédigée à l'issue de l'entretien professionnel pourra donner lieu au coup de

pouce pour changer plus vite d'échelon, sera prise en compte pour le changement de grade, et « naturellement » pour la détermination de la part variable de la rémunération. En effet, se met en place parallèlement la prime de « fonctions et de résultats ».

Au-delà, c'est l'ensemble du parcours professionnel des agents qu'il reviendra au gestionnaire des ressources humaines de manager.

## Performance ou efficacité sociale ?

Des voix s'élèvent qui affirment que l'Université ou l'hôpital ne se gèrent pas comme des entreprises. À juste titre. Le service de l'intérêt général, qui a guidé la construction du statut de la fonction publique, passe-t-il par l'atteinte d'objectifs quantitatifs, individualisés ou même collectifs ? La recherche de l'efficacité sociale suppose une approche essentiellement politique. On nous oppose une approche comptable. La particularité du statut, tel qu'élaboré en 1946 puis en 1983, est de reconnaître au fonctionnaire sa qualité de citoyen. Dès lors la motivation des agents doit se construire sur le sens de leurs missions, sur leur capacité individuelle et collective de reprendre la main sur leurs métiers, sur les valeurs qu'ils partagent et qui organisent le fonctionnement des services. On comprend mieux pourquoi le « livre blanc sur l'avenir de la fonction publique d'avril 2008 », développe longuement la question des valeurs et propose d'y ajouter des valeurs émergentes comme la « performance ». Il y a derrière cette campagne idéologique des enjeux essentiels. ■

(1) Éric Woerth et André Santini, éditorial de la revue *Service Public*, septembre-octobre 2008.

« La productivité des administrations compte autant que celle des entreprises » Nicolas Sarkozy

## Éléments bibliographiques

## • Gérard Layole



Tu seras un chef  
Le management dans l'entreprise,  
édition les empêcheurs de penser en rond.

## • Choukri Ben Ayed



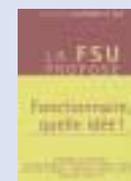
Le nouvel ordre éducatif local, PUF.

## • Marc Demeuse,



Daniel Frandji,  
David Greger,  
Jean-Yves Rocheix  
Les politiques d'éducation prioritaire en Europe, INRP.

## • G. Aschieri, J.-M. Drevon,



A. Féray, D. Horus,  
S. Marin, D. Rallet  
Fonctionnaire, quelle idée,  
Edition Syllepse,  
collection comprendre et agir.

# Le statut, une garantie contre le « management »

Le statut confère l'indépendance aux fonctionnaires et, dans notre secteur, nos statuts particuliers offrent des garanties fortes contre toutes les conceptions managériales. Pour l'essentiel, nos services comme nos carrières sont soustraits à l'arbitraire et aux pressions locales parce qu'ils dépendent de règles qui s'imposent à l'administration et dont ses représentants ne peuvent s'exonérer. Obtenir un cadre commun à tous, c'est une condition majeure pour avoir, avec des personnels également qualifiés et en situation d'être traités de la même manière, un service public d'égale qualité sur tout le territoire national, pour lutter concrètement contre les inégalités de tous ordres. C'est l'enjeu de l'existence de règles statutaires fortes.

Dimension majeure du statut, le paritarisme confère aux fonctionnaires le droit à être consultés sur les règles d'organisation et de fonctionnement des services ainsi que sur celles qui déterminent leur carrière. La quasi-totalité des décisions individuelles (notation, promotions, affectations, congés de formation...) prises par l'autorité hiérarchique en matière de carrière doit être soumise à l'avis préalable des CAP. Tout fonctionnaire a le droit de saisir les CAP.

Règles communes et examen contradictoire des propositions de l'administration garantissent la transparence. Cela constitue une garantie contre l'arbitraire, l'autorité hiérarchique devant présenter et soumettre au débat et à l'avis des CAP les décisions qu'elle compte prendre. Le paritarisme que le SNES porte et a construit a permis d'apporter des améliorations, plus de transparence et d'égalité de traitement dans les promotions, les mutations.

### Des attaques fortes

Égalité de traitement, solidarités, droit à être défendu prévalent dans le statut : on comprend donc pourquoi les politiques ministérielles cherchent tant à l'affaiblir en développant le « management ». Le président de la République n'a cessé de marteler cet objectif gouvernemental. L'individualisation de la gestion des personnels est mise au service de la réduction des missions du service public. Il s'agit de mettre en concurrence les personnels, de faire pression sur leur carrière et leur rémunération pour les faire travailler plus et dénaturer leurs missions.

Les hors-classes servent de « banc d'essai » au ministère. Pour en bouleverser les modalités d'accès, il a utilisé l'absence de dispositions particulières dans nos statuts pour imposer

une interprétation du principe général de la « valeur professionnelle » qu'évoque le statut général des fonctionnaires. Les avis des chefs d'établissement et des IPR pèsent lourds et dans de nombreux cas, ils expriment les choix d'une mise sous contrôle de l'exercice du métier aux dépens de la qualification. Ces tentatives managériales se traduisent aussi dans les pratiques de notation administrative qui doivent être de plus en plus combattues

**Égalité, solidarités, prévalent dans le statut : on comprend pourquoi les politiques cherchent à l'affaiblir**



dans les CAPA par les élus du SNES ; elles se lisent dans des conflits locaux plus nombreux ou dans les politiques rectorales (par exemple, attribution des congés de formation, procédures de licenciements pour insuffisance professionnelle, voire sanctions disciplinaires...). La contractualisation est un outil majeur pour imposer des logiques de management.

Dans cette perspective, le ministère veut contourner le paritarisme pour multiplier les passe-droits, développer le profilage des postes et s'exonérer de règles jugées trop transparentes. C'est l'enjeu de la bataille actuelle sur les mutations 2009.

### Une intervention syndicale indispensable.

Il y a nécessité de faire respecter les statuts et d'agir pour que leur mise en œuvre soit la plus favorable aux personnels. C'est là le rôle du SNES à tous les niveaux. Son potentiel d'information et de réaction collective est une force. La spécificité de notre intervention syndicale, c'est de conduire une analyse des situations, de les mettre en relation avec les enjeux collectifs et la connaissance des règles communes tout en appuyant nos interventions sur l'action collective.

### Le rôle des S1

L'établissement est devenu aujourd'hui un lieu stratégique pour la mise en place de méthodes managériales. Les S1 ont un rôle renforcé, d'abord en matière d'organisation

des enseignements pour faire respecter les cadres nationaux (horaires d'enseignement, programmes, liberté pédagogique...). Les conditions de travail sont en large partie aussi définies par les politiques d'établissement et la « déréglementation » qui souvent les inspirent. En lien avec l'action générale du SNES, le S1 est un maillon décisif pour combattre la contractualisation qui se généralise et lui substituer nos revendications de gestion

démocratique du service public d'éducation. Il l'est aussi pour la répartition des services afin de faire respecter un certain nombre de principes et de règles par le chef d'établissement. Les S1 assurent aussi la défense de collègues en butte aux pressions locales.

### Conquérir plus de transparence et d'égalité de traitement

Pour nos carrières, il faut déconnecter l'avancement de la notation. Plusieurs raisons le justifient. Pour le SNES, l'objectif principal de l'évaluation doit être l'amélioration des pratiques, permettre le développement du travail en équipe et renforcer la professionnalité. Pour une large part aussi, les règles et les pratiques de notation pédagogique ne sont pas suffisamment claires et transparentes. Il n'est qu'à constater notamment les extrêmes disparités selon les disciplines, selon les IPR, selon les académies. Nous revendiquons aussi une double évaluation pour les personnels qui n'en disposent pas (CPE, enseignants documentalistes). Toutes les opérations de carrière doivent se fonder sur des critères objectifs et barèmes. Il faut aussi renforcer le rôle de toutes les instances paritaires (CTP, CAPA...). Cela nécessite notamment de mettre en échec les tentatives présentes de contourner le rôle des CAP pour les mutations 2009 ; d'élargir aussi les compétences des CAP (évaluation...) ; de doter les CCP des non-titulaires et des AED de toutes les prérogatives (recrutement, affectation...). ■

**HENRI CUECO** joue sur tous les tableaux. Peintre, écrivain, homme de radio sur France Culture, décorateur de théâtre, enseignant, artiste engagé dans l'action culturelle, il aborde ces différentes activités avec la même vitalité et la même rigueur ; avec jubilation et distanciation humoristique. Mais Cueco, c'est d'abord un peintre. Un artiste reconnu, à la palette large et récemment à l'affiche de l'exposition au Grand Palais sur la Figuration Narrative.

## Le parti pris des choses

**L**es hommes rouges, les herbes brûlées, les chiens, les pommes de terre, les petits paysages, les objets du quotidien. L'œuvre picturale de Cueco est à son image, multiple et foisonnante. Cueco travaille par cycles, ou plutôt par allers-retours récurrents. Comme une pensée qui se cherche, il revient périodiquement aux mêmes thèmes. Il passe de l'extérieur à l'intérieur de son atelier ; de l'hyper-réalisme à la déconstruction de l'objet. Il aime se confronter au réel, aux sujets traditionnels mais, avec à chaque fois, le goût de la série, de la multiplication et de la fragmentation. Il varie aussi les formats et les techniques. Cueco peut s'attacher obsessionnellement à un motif, le reproduire à l'infini, le décortiquer et le déconstruire jusqu'à le vider de sa signification

première et à en faire surgir un sens caché. Le trait est précis, le dessin est net. Mais l'ordre n'est qu'apparent. Le spectateur est alors saisi d'un doute, d'une inquiétude sournoise. Le chaos guette. Rien d'univoque dans les tableaux de Cueco. Celui qui regarde a le choix des interprétations. Le spectateur est laissé à ses interrogations sur l'image et la représentation.

Parisien et Corrèzien, l'homme est un intellectuel qui se questionne inlassablement sur la fonction de l'image et la pratique de la peinture. Mais c'est aussi un terrien passionné par la nature dont il semble retirer un véritable plaisir sensoriel. On l'imagine aisément dans son pré du Pouget, noyant son regard dans les herbes folles, tentant de capturer dans sa main un fragment du paysage. Le

peintre avoue cependant son incapacité à peindre une nature éternelle et sereine. La nature a toujours un double visage. Les herbes sont dévorées par le feu et le pré se transforme en un vaste linceul. La pomme de terre se fissure et laisse entrevoir la pourriture. Le néant n'est jamais loin. Cueco est aussi un artiste engagé qui pense que l'art peut être un outil de transformation sociale. Il se fait connaître au début des années 50 au Salon de la Jeune Peinture, mais c'est dans l'effervescence intellectuelle et artistique des années 68-70 qu'il s'affirme pleinement en multipliant les initiatives : il s'investit dans les débats sur la peinture, anime des universités populaires et participe à la création de la Coopérative

des Malassis. À la fois « Collectif de travail » et coopérative picturale, où les moyens matériels de production sont mis à la disposition de tous, les Malassis se caractérisent dans leur démarche par une remise en question de la pratique de la peinture et un combat collectif politiquement radical. Les toiles sont des réalisations collectives de grand format.

Cueco a souvent changé de manière et de sujets mais deux lignes directrices semblent guider son travail : son regard analytique sur les choses du monde et son rapport à la nature. Confirmation à travers trois thèmes récurrents dans son œuvre : les chiens, la nature et les imagiers. ■

### Rien d'univoque dans les tableaux de Cueco

## Les chiens

Dans les années 70, Cueco peint des chiens. Des chiens en meute lâchés dans des parcs luxuriants, des chiens racés qui montent les marches d'un palais baroque. Le patrimoine semble donné en pâture aux animaux. Avec la série « les claustras », l'artiste dompte l'animal et l'enferme derrière des murs de briques. C'est angoissant, muselant. Le thème des chiens revient à la fin

des années 80. Cette fois-ci ce sont les chiens de Saqqarah ; « *je les ai vus en visitant les pyramides. Ils étaient là (...) des chiens mastic, à poil ras, tendineux, maigres. Des chiens de sable* ». Décidément, l'animal le fascine. En 1991, la bête est fragmentée. Le peintre s'intéresse aux détails de l'anatomie. Il en dessine des morceaux isolés : tête, pattes, cul, langue. ■

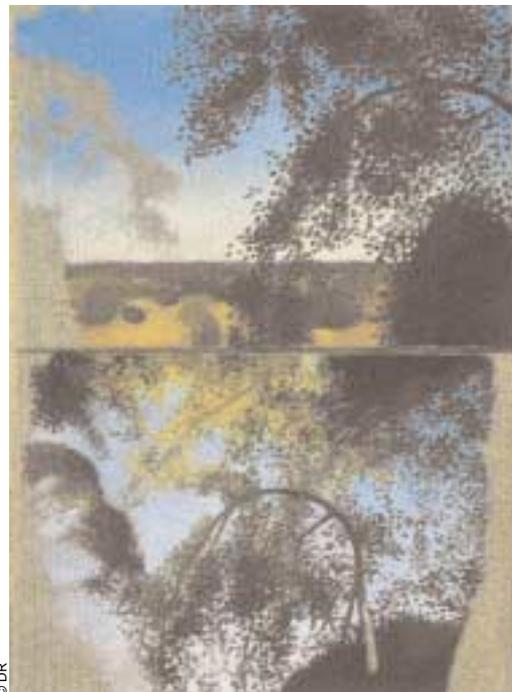


« Le chien qui saute », 1974, acrylique sur toile, 130 cm x 162 cm.

## La nature

Chaque séjour en Corrèze est l'occasion de revenir à la nature. En 1977-1978, la réalisation d'une série de paysages capturés dans la main témoigne de ce retour aux sources. « *J'ai voulu recommencer à zéro, faire table rase. J'ai rêvé de planter mon chevalet au milieu des arbres.* » En 1976, il peint la campagne desséchée par la canicule. Il dessine des herbes ordinaires qui envahissent d'immenses toiles. Beaucoup plus tard, après une opération qui l'immobilise dans son atelier corrézien, Cueco se sent démuni. Il est alors enchanté par ce qu'il

voit : le paysage qui se déploie sous ses yeux. Il réalise des fragments de paysages sur des petits formats avec la volonté de faire les paysages les plus banals possibles, sans perspective. Montrer la nature sans rien de pittoresque. Son regard se déporte de plus en plus vers le ciel. Ce sont les séquences de ciel peintes en 2007-2008. Ces différentes toiles ont été regroupées sous le thème « *Cueco ou la nature des choses* » et exposées durant l'été 2008 à la Galerie des Hospices de Limoges. ■



Série « Petite Peinture, Petits Paysages », 1999-2000, acrylique sur toile, 19 cm x 27 cm.

## L'imagier

Comme Cueco le raconte dans « *le collectionneur de collections* », il est un « gardeur ». Il ne jette rien et accumule quantité de petits objets insignifiants : cailloux, bouts de crayons, élastiques, ficelles, noyaux, queues de cerises. Au cours de l'hiver 1985-1986, Cueco peint presque chaque jour « *ces petites banalités* ». « *J'ai un compte à régler avec les objets, leurs mots (...)* Le mot ne fait pas l'image et l'image ne remplit pas le mot ». Le peintre nous sort de notre aveuglement : nos imagiers d'enfant n'étaient pas un simple résumé du monde visible.

Il nous apprend à voir, mais sans nommer, en oubliant le mot. La pomme de terre devient son objet fétiche. Entre 1987 et 1988, le peintre réalise cinquante portraits de pomme de terre. Elle est magnifiée, ennoblie, parée de reflets dorés ou de petites veines bleutées qui laissent deviner le bourgeonnement. Parfois obscène, elle devient grotesque, rabougrie et ridée. Cueco fait de la pomme de terre une sainte et une martyre. Et la mange en purée. ■ **Carole Condat**



« *Pomme de terre 5 F 60 le kilo* », 1988, acrylique sur toile, 22 cm x 12 cm

### Bibliographie récente

- *Journal d'atelier 88-91 ou Journal d'une pomme de terre*, ÉNSBA, 1993 (réédition Stock, 2001).
- *Cueco par Cueco*, Gérard Gassiot-Talabot, Éditions Cercle d'Art, 1995.
- *Dessine-moi un bouton. L'inventaire des queues de cerises*, Éditions du Seuil, 2000.
- *La petite peinture*, Éditions Cercle d'Art, Collection Autoportrait, 2000.
- *Dialogue avec mon jardinier*. Éditions du Seuil, 2004.
- *Le collectionneur de collections*. Éditions du Seuil, 2005.

## CHRONOLOGIE

**1929.** Naissance à Uzerche en Corrèze de père espagnol et de mère française.

**1952.** Première participation au Salon de la jeune peinture. Rencontre avec le peintre Paul Rebeyrolle avec lequel il se lie d'amitié.

**1963.** Cueco reçoit le prix du Salon de la jeune peinture.

**1968-1969.** Membre fondateur de la Coopérative des Malassis au sein de laquelle il expérimente le travail collectif.

**1965-1975.** Série de peintures *Les jeux d'Adultes* et *Les Hommes rouges*.

**1972-1976.** *Les Chiens* et *Les Claustres*.

**1977-1987.** *Les Herbes/Paysages*.

**1987-1990.** *Sols d'Afrique*.

**1993.** Publication de son journal d'atelier *Journal d'une pomme de terre*.

**1995.** Publication du *Collectionneur de collections*.

**2000.** Publication de *Dialogue avec mon jardinier*, adapté au cinéma en 2007 par Jean Becker.

**2000-2001.** Cueco réalise une série de 155 petits tableaux de la campagne corrézienne. Il raconte ce travail dans un ouvrage intitulé *La petite Peinture*.

**2007-2008.** *Séquences de ciel*.

**2008.** Publication de *Henri Cueco ou la nature des choses*, textes d'Alain Chareyre-Méjan, éditions du Panama.

## Dialogue avec Henri Cueco

**L'US :** *Comment devient-on un peintre exposé à Paris dans les années 50 alors qu'on est issu d'un milieu modeste et rural ?*

**Henri Cueco :** Ma famille du côté maternel n'était pas vraiment d'origine modeste. Un de mes grands-pères était entrepreneur de travaux publics mais il a fait faillite au moment du krach de 1929. Comme je suis né la même année, j'ai longtemps cru que le krach de 29 c'était moi. Mais le personnage important dans mon histoire familiale, c'est mon père. Il venait d'Espagne et a épousé à Uzerche une fille Lagrange. Il avait fait les Beaux-arts de Valencia. Quand je suis né, il m'a baptisé artiste comme on donnait un fils à l'Église ou à l'armée. J'ai été surdéterminé très vite et très tôt, et de manière dangereuse. Pendant la guerre nous étions enfermés à Uzerche et j'ai passé toute ma jeunesse à dessiner. Dessiner des plantes, des gens, ma famille. J'ai fait des pages entières de mains. Vers 18 ans, j'ai eu une période de rébellion mais de courte durée. Je me suis vite rendu compte que ce que je savais faire de mieux c'était la peinture et le dessin. Je ne savais rien faire d'autre. Par la suite j'ai eu des rencontres déterminantes. Paul Rebeyrolle a été une rencontre décisive aussi bien sur le plan humain qu'artistique. Pendant des années, je suis allé le voir chez lui, à Eymoutiers, à 50 km d'Uzerche. Nous parlions de son travail pendant des heures. C'était une véritable initiation.

**L'US :** *Vous êtes un autodidacte ?*

**H. C. :** J'ai en effet une culture d'autodidacte. Je ne suis allé aux Beaux-arts que comme professeur. Une fois de plus, ma formation, je la dois aux rencontres et au travail. Par exemple, Pierre Gaudibert, conservateur du Musée d'art moderne de la ville de Paris m'a transmis le goût de l'action culturelle. Je me suis investi avec beaucoup de sérieux dans des actions avec Peuple et Culture en Corrèze. Cela correspondait aussi à un engagement politique personnel. Dans le cadre de formations grand public, on faisait des lectures d'œuvres. Je tra-

vailais pendant des jours pour proposer une critique formelle de ces œuvres.

**L'US :** *Quel est le fil conducteur de votre production artistique ?*

**H. C. :** Mes changements sont liés à une superposition d'influences qui correspondent à ma découverte de l'histoire de la peinture et à mes rencontres. C'était difficile à cette époque de se frayer un chemin. Je suis le résultat d'une addition d'influences : celles des artistes rencontrés, des œuvres étudiées... Il existe des lignes directrices : le goût de la nature morte, de l'assemblage d'objets. J'appartiens à une génération de rupture, celle de l'après-guerre qui s'entend dire qu'après Picasso, Braque et Matisse, la peinture est finie.

**L'US :** *Votre nom est associé à la Nouvelle Figuration. Vous pourriez revenir sur ce mouvement ?*

**H. C. :** Le Nouvelle Figuration, c'est la rencontre avec une génération à la fin des années 60. Une génération influencée par le pop' art anglais. L'idée est simple : on ne peint plus la nature elle-même mais la nature médiatisée. On utilise des photos, des coupures de journaux comme point de départ des œuvres. Mais, contrairement au pop' art américain, nous ne voulions pas célébrer la société de consommation. En France, ce sont des années de grands bouleversements. La société traverse une crise de mutation. Par exemple, dans les campagnes, un autre monde voit le jour. L'agriculture devient productive. Nous voulions traduire ces changements et nous inscrire dans cette histoire sociale.

**L'US :** *Vous avez écrit « j'ai voulu prendre un risque avec la banalité et parfois c'est elle qui a gagné ».*

**H. C. :** Matisse disait qu'on ne pouvait pas faire de peinture originale sans prendre un risque avec la banalité. J'ai passé ma vie à me confronter à la banalité. Quand je réalisais les imagiers, plus l'objet était nul et banal et plus il m'intéressait. C'est aussi un moyen de rendre de nouveau signifiant l'objet insignifiant.

INTRA 2009

## Vérification des vœux et barèmes

**La vérification des vœux et barèmes des collègues demandeurs de mutation est un moment essentiel de la chaîne des opérations d'affectation: il s'agit, au sein des instances paritaires, de vérifier et d'établir la situation et le droit de chacun. Or les erreurs de l'administration sont très nombreuses; elles peuvent frapper jusqu'au tiers des collègues.**

Dans l'ensemble des académies, les groupes de travail de vérification des vœux et barèmes, émanations des commissions paritaires académiques, se tiennent en cette seconde quinzaine de mai. Un travail considérable de vérification y est conduit par les commissaires paritaires qui font corriger de nombreuses erreurs ou oublis de l'administration. Ces corrections sont notamment facilitées lorsque les élus des personnels disposent des fiches syndicales de suivi individuel, accompagnées de la photocopie du formulaire de confirmation et des pièces justificatives. Il s'agit en premier lieu d'établir,

en confrontant les documents de l'administration avec les éléments apportés par les collègues demandeurs de mutation, que la situation et les droits de chacun sont pleinement pris en compte par les services rectoraux, dans le respect des textes communs organisant la gestion des mutations. Il s'agit aussi, à partir de l'étude d'exemples individuels concrets, d'obtenir des améliorations collectives en pesant pour une meilleure application des textes, profitable à tous.

Ces groupes de travail, enfin, établissent les droits des collègues victimes de la suppression de leur poste, en vue des opérations de réaffectation par mesure de carte scolaire qui se dérouleront en juin prochain lors du mouvement intra lui-même.

Durant cette même période, sont examinées les propositions de l'administration concernant les dossiers « handicap » (anciens dossiers médicaux) et les demandes de poste à profil (les postes « spécifiques académiques »), lors de groupes de travail *ad-hoc*. Tout en reconnaissant pleinement, à partir de l'étude exhaustive et détaillée des dos-

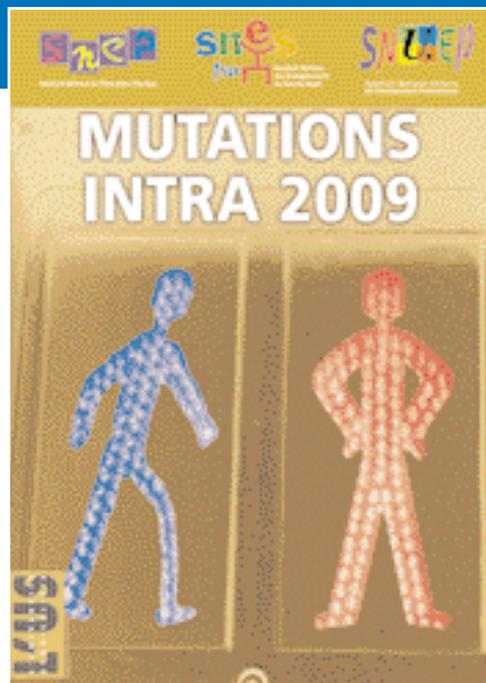
siers individuels, les besoins particuliers des collègues en situation de handicap dans le premier cas, ou les nécessités spécifiques du service public en matière d'offre de formation dans le second cas, le travail des élus consiste aussi à combattre l'instrumentalisation que l'administration cherche bien souvent à faire de ces opérations dans le but de contourner les règles communes de gestion et promouvoir, sous couvert d'une pseudo « individualisation », des éléments d'arbitraire local.

Les sections académiques du SNES mobilisent des militants nombreux et expérimentés pour répondre à vos demandes: permanences téléphoniques, courriels et courriers, sites web aca-

démiques... Consultez notre site [www.snes.edu](http://www.snes.edu), rubrique « mutations 2009 », téléchargez la fiche syndicale si ce n'est déjà fait et envoyez-la à la section académique du SNES.

Les syndiqués et les collègues qui nous ont envoyé la fiche de suivi individuel (et signé l'autorisation qui y figure) recevront une information personnalisée: barème, affectation proposée, suivi TZR... L'intérêt de chacun est donc de se syndiquer le plus vite possible et de conserver soigneusement le numéro d'adhérent et le mot de passe figurant sur la carte syndicale. ■

**Christophe Barbillat,**  
**Dominique Dédale-Deschamps**  
emploi@snes.edu



HORS-CLASSES 2009

## Il faut revaloriser nos carrières !

La revalorisation de nos métiers dans toutes leurs dimensions (rémunérations, conditions d'emploi et de travail, mobilité et formation continue) est une exigence que porte le SNES. Des discussions s'ouvrent enfin au ministère en ce mois de mai. Nous ne saurions nous contenter de mesures limitées. C'est toute la carrière qui doit être revalorisée et tous les collègues doivent être concernés. L'ampleur de la dévalorisation subie par nos professions implique une programmation ambitieuse et des mesures immédiates susceptibles de créer une dynamique pour tous. Cette programmation doit par ailleurs

permettre de tirer les conséquences de l'élévation du niveau de recrutement au master. Pour le présent, et après l'obten-

tion de la prime d'entrée dans le métier, nous avons demandé un nouvel élargissement des possibilités de promotion à la hors-

classe. Le cabinet s'est engagé sur ce point et l'arbitrage du ministre est en cours. Dans ces conditions, les CAPA des certifiés, CPE et PEGC ne pourront se réunir qu'en juin. Pour les agrégés, la CAPN d'examen des propositions rectorales et de nomination est programmée fin juin. Grâce à nos actions, les promotions possibles ont pu augmenter de 50 % ces deux dernières années et ainsi 10550 certifiés, CPE, agrégés ont été promus en

2009. Améliorer les fins de carrière de tous reste l'un des objectifs majeurs du SNES. ■

**Nicole Sergent**



© Andreas G. / Fotolia.com

## NOUVEAU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE

# Juste impossible

**C**ondamné sur le fond par le SNES, ce nouveau programme donne une orientation radicalement différente à la discipline. Prônant l'emprunt aux enseignements scientifiques d'une pédagogie peu adaptée, il ne permet plus l'introduction en collège des démarches et de l'organisation qu'utilisent les sections de sciences et techniques industrielles. Après l'avoir rejeté au Conseil supérieur de l'Éducation de juillet 2008, le SNES a dénoncé avec d'autres organisations en novembre 2008 le manque d'ac-

compagnement des collègues dans sa mise en œuvre. Le ministère n'a rien voulu entendre. À ce jour, l'application de ce programme sur les quatre niveaux du collège à la rentrée

prochaine paraît totalement irréaliste : aucune formation des collègues aux contenus nouveaux, locaux inadaptés aux organisations préconisées, matériel didactique non budgété. Bon nombre de collègues ont demandé au SNES s'il leur était possible de refuser de le mettre en œuvre. Plutôt que de s'engager dans cette voie du refus au risque de sanctions pour faute professionnelle, il semble préférable d'exiger du ministère la prise en compte de l'impossibilité réelle de la mise en pratique du programme. Cela

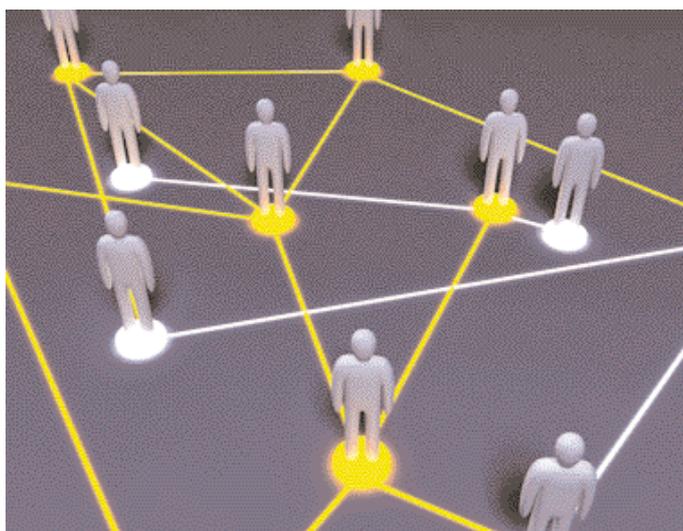
**Il ne permet plus l'introduction en collège des démarches et de l'organisation qu'utilisent les sections de sciences et techniques industrielles**

permettra aux collègues de n'être responsables que d'un constat et plus d'un refus punissable. Nous avons donc adressé un courrier en ce sens à la DGESCO, mais pour être valide l'action doit

impérativement être déclinée au niveau local :

- auprès des recteurs, les S3 sollicités par les collègues doivent demander une audience et dénoncer les incohérences des textes, le flou du programme et le manque d'accompagnement de sa mise en pratique ;
- dans leur établissement, les collègues doivent informer leur conseil d'administration qu'ils ne pourront pas mettre en pratique le nouveau programme.

Ces précautions prises, seuls les collègues ayant été formés et dont



les établissements auraient obtenu des moyens suffisants seraient tenus d'appliquer le nouveau programme à la rentrée prochaine, les autres ne pourraient être contraints qu'au programme actuel et le SNES serait en mesure de défendre légitimement ses adhérents s'il était informé qu'on leur en fait le reproche. ■

**Le groupe Technologie du secteur Contents**  
**Alain Brayer**, techno@snes.edu

• Informations, etc. : rubrique « actualité » de la discipline.

## FORMATIONS TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES

# Un outil contre la crise

**A**lors que les futurs bacheliers ont fait leur choix d'orientation vers le supérieur, il apparaît que les demandes pour les formations technologiques supérieures courtes (BTS, IUT) sont encore en augmentation. Ce mouvement concerne égale-

ment et spécifiquement les demandes pour des BTS industriels.

Il n'est pas étonnant que, en période de crise, les jeunes se tournent vers les formations menant aux qualifications qui permettent la meilleure insertion professionnelle mais éga-

lement les poursuites d'études. Il n'est pas étonnant non plus qu'une crise générée par des dysfonctionnements financiers et économiques incite les jeunes à choisir les domaines de la production industrielle.

Mais dans le même temps, les rectorats limitent les places dans les formations industrielles, n'hésitent pas à fermer des sections de bacs technologiques industriels. Inconséquent, le gouvernement refuse depuis des années une réforme ambitieuse des séries technologiques industrielles. Même si Richard Descoings pointe l'efficacité de la voie technologique, il ne semble pas avoir de propositions pour la conforter et la relancer.

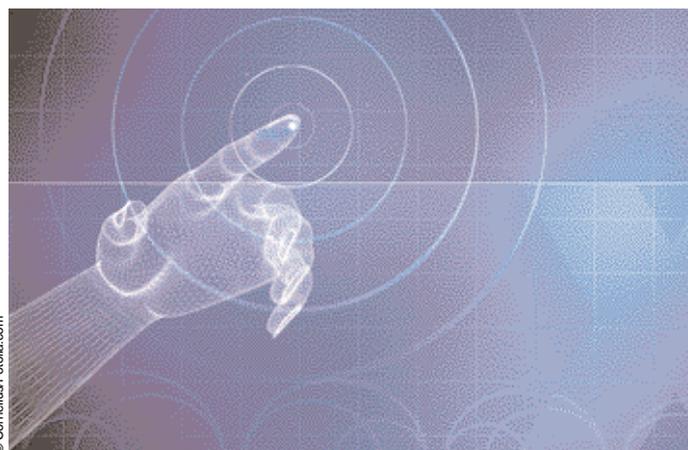
disent : la relative résistance du pays à la crise économique est due à la place des services publics et au maintien d'un secteur industriel performant.

En refusant de considérer les formations technologiques industrielles à leur juste place, en tergiversant sur une rénovation de ces formations, le ministre com-

**Même si Richard Descoings pointe l'efficacité de la voie technologique, il ne semble pas avoir de propositions pour la conforter et la relancer**

met une grave erreur aux conséquences économiques et sociales catastrophiques. Il portera une part de la responsabilité du chômage des jeunes. ■

**Thierry Reygades**





... ET QUI ENTEND LE RESTER. Militant, il se veut en lien avec les mouvements sociaux, les organisations syndicales, les structures altermondialistes comme ATTAC. Une structure coopérative pour permettre cette indépendance vis-à-vis des pouvoirs en place. Une volonté critique pour donner les armes dont les mouvements ont besoin pour fourbir les théories capables de faire pièce à l'idéologie libérale dominante.

## 20 ans déjà : un passé pour construire un avenir

La citation de Paul Nizan, dans Aden-Arabie, vient immédiatement à l'esprit : « J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie ». Pour un éditeur, est-ce le cas ? Patrick Silberstein, un des responsables de ces éditions, répond ci-contre. Syllepse fête ses 20 ans. Les éditions ont tenu, malgré tous les vents contraires.

Retour sur image. 1988, c'est le deuxième mandat de François Mitterrand. La gauche est en lambeaux. L'idéologie libérale triomphe. Les politiques libérales prennent le haut du pavé. L'espoir est en train de mourir. La génération dite Mitterrand ne sera d'aucun des combats sociaux et sera absente des organisations syndicales et politiques. C'est le triomphe de toutes les réactions, à commencer par celle de Reagan aux États-Unis et de Thatcher en Grande-Bretagne. Elles se poursuivront sans eux, ce sera leur héritage.

La chute du Mur de Berlin, début novembre 1989, accentuera cette crise profonde du mouvement ouvrier qui ne sait plus pour quel futur il se bat. Il fallait répondre, sur tous les terrains. Faire face au déficit de la théorie, théorie nécessaire pour reconstruire des fondations, un monde. Syllepse a voulu prendre cette place. Pourquoi

cette dénomination ? Ouvrons le *Dictionnaire des mots rares et précieux*<sup>(1)</sup> pour y trouver cette définition : « Nom féminin, figure par laquelle on fait accorder un mot avec celui auquel il correspond dans la pensée et non avec celui auquel il se rapporte dans la phrase », autrement dit, le rapport à la pensée est essentiel, façon aussi d'insister sur la théorie. La lutte idéologique est partie prenante de la lutte des classes. Ils résumèrent leur fonction en se disant « alter-éditeur » pour se mettre au goût du jour.

En fait, tout a commencé avec le bicentenaire de la Révolution française. « Avec quelques amis, en 1989, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de faire publier un ouvrage sur les Antilles pendant la Révolution de 89. On s'est dit : hé bien on va l'éditer nous-même ! » se souvient Patrick Silberstein. Ensuite ce fut Jean-Marie Le Pen et les *chambres à gaz*, d'Alexis Carrel et... c'est devenu un éditeur à part entière qui commence à compter et qui a multiplié les collections pour répondre à différentes préoccupations. L'institut de la FSU, comme la Fondation Copernic en font partie. ■ Nicolas Bénéès

(1) Réédité en 1996 par 10/18.

### La dernière parution

Ce n'est pas la première fois. Syllepse a pris un risque. Je ne sais s'il est étudié. Mais ce livre-là, *Essais sur la théorie de la valeur de Marx* - publié auparavant dans la collection *Critiques de l'Économie Politique* chez François Maspero - devrait trouver son public pour permettre de renouer avec les études sur Marx. La lecture de Isaak I. Roubine du *Capital* de Karl Marx est non seulement intelligente mais percutante, stimulante. Il se sert des textes de Marx antérieurs au *Capital* pour rendre compte de sa démarche méthodologique. Il insiste sur cette théorie mal comprise du « fétichisme de la marchandise » qui éclaire toute l'œuvre tout en cherchant à expliquer la réalité du monde capitaliste. Au moment où la marchandisation se fait envahissante, ce livre tombe à pic.

• *Essais sur la théorie de la valeur de Marx*, Isaak I. Roubine, traduction de l'anglais de Jean-Jacques Bonhomme, préface de Antoine Artous, Syllepse, 335 p.



## Patrick Silberstein, responsable des éditions Syllepse

### Quelles sont les particularités des éditions Syllepse ?

Nous sommes et restons un petit éditeur du point de vue de la surface financière et du monde de l'édition. Nous n'avons cependant aucune vocation à cultiver une sorte de marginalité : nous nous proposons, dans le champ des gauches politiques, syndicales ou associatives, de participer au combat collectif pour rétablir une hégémonie culturelle et idéologique. Dans ce cadre, la question du lieu d'édition est essentielle. La crise de la gauche aidant, les phénomènes de censure « classique » ont progressivement disparu, et chacun s'est mis à publier un peu n'importe où. Il y aurait péril à être entièrement dépendant de l'« adversaire ». Vingt ans après notre fondation, le « pari militant » est gagné, mais cette victoire reste fragile. Elle dépend largement de l'engagement personnel des membres de l'équipe Syllepse ; nous sommes une structure associative avec un esprit coopératif, ne comptant longtemps qu'un puis deux salariés. Notre longévité dépend également de nos paris éditoriaux. Certains furent, y compris à nos yeux, plutôt risqués dans le contexte idéologique d'alors : ainsi des livres de Christine Delphy<sup>(1)</sup> sur les questions féministes, ouvrages assez difficiles d'accès, denses et issus d'écrits des années 70 devenus depuis introuvables : tirage rapidement épuisé. L'Espagne, la Révolution espagnole, cela nous parle, d'où *Tant pis si la lutte est cruelle*<sup>(2)</sup> qui est un beau succès ; nous espérons améliorer les ventes de la belle biographie de Victor Serge. Les choix sont réalisés collectivement par un comité de lecture d'une douzaine de membres, par ailleurs notre conseil d'administration, sur la base d'une confrontation des sensibilités, des centres d'intérêt respectifs et... des perspectives de ventes !

### Quel paysage dresser du monde français actuel de l'édition ?

La concentration s'est ralentie. L'offensive de Vivendi, sous Messier, qui visait à constituer un empire de l'édition fut pour nous à la fois source d'inquiétudes et de colère : je me souviens encore d'un débat entre José Bové, qui commençait son combat contre les OGM et McDo, et J2M qui finit par lui rétorquer, jouant au grand patron libéral et ouvert, que finalement c'était Vivendi qui éditait les brûlots du leader paysan, dans la mesure où cela se vendait bien... Dans le même temps, le nombre de petites librairies indépendantes baissait, ou ce réseau est vital pour les petites maisons comme la nôtre ; si le public achète ses livres de poche en grande surface, les libraires indépendants coulent, et ce n'est pas Leclerc qui va proposer nos publications en rayon. La censure du marché est aujourd'hui plus dangereuse que celle des pouvoirs publics. Dans les années 70, tous les éditeurs vendaient des ouvrages ou des



collections marxistes, puis le marché s'est tari, avant la vague altermondialiste des années 90/2000 ; aujourd'hui, la conjoncture économique et sociale est source à la fois de promesses et de périls : elle suscite une envie d'analyses et de propositions alternatives au capitalisme libéral, mais elle assèche le pouvoir d'achat, ce qui peut fragiliser les petites maisons d'édition progressistes, comme les éditions Amsterdam, Agone ou Syllepse. Idem à l'étranger : parfois nous rêvons de rassembler ces maisons dans une internationale, une Fédération internationale des éditions alternatives et indépendantes, ...et puis nous reprenons notre travail quotidien.

### Quels sont vos principaux projets ?

Éclectiques et multiples : *Les mondes darwiniens*, *Une histoire des extrêmes droites en France depuis la dernière guerre*, des livres avec Attac sur la Pac et l'indépendance alimentaire, le commerce équitable... Une histoire de la Provence pendant l'occupation, qui nous tient particulièrement à cœur...

### Comment fonctionne votre partenariat avec les syndicats et les associations ?

Il s'agit d'un choix structurel de Syllepse, dont l'origine est conjoncturelle ; avec quelques amis, en 1989, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de faire publier un ouvrage sur les Antilles pendant la Révolution de 89. Au-delà du coup de tête, il s'agissait, et il s'agit toujours, de permettre au mouvement social, sous ses différentes formes, syndicales ou associatives, de pouvoir éditer ce qui semble important à diffuser pour contribuer à la discussion dans la société et dans la gauche. Par exemple, nous avons publié, après l'avoir rendu publiable dans sa forme, un texte de la fédération CFDT des transports ; l'idée est de permettre à chaque organisation de se confronter avec une autre, présente sur l'autre page d'un catalogue commun. Certains partenariats sont ponctuels, d'autres structurels, avec Attac, Copernic, AC Chômage, Sud, l'Institut d'histoire sociale de la CGT, et bien sûr, grâce notamment à Louis Weber, avec l'institut de la FSU. Il s'agit pour nous, au regard de notre identité progressiste, d'un partenariat très important, et qui d'ailleurs marche bien : les publications sur l'OMC et le FMI ont rapidement été épuisées !

(1) *L'ennemi principal*, deux tomes, 1998, 2001.

(2) *Volontaires internationaux contre Franco*, Collectif, 2008.

(3) Susan Weissman, *Dissident dans la Révolution*, 2006.

(4) Louis Weber, *OMC, AGCS*, 2003.

## Pour fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire Syllepse propose des rencontres avec ses auteurs

Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement : 2, rue Eugène-Spüller,  
75003 Paris. Métro : République/Temple.

Le **jeudi 28 mai à 18 heures**, rencontre avec **Nicolas Bénéès**,  
autour de son *Petit manuel de la crise financière et des autres*.

Et le **vendredi 29 mai à 18 heures**, rencontre avec Alain Brossat  
pour son dernier ouvrage, *Le Yiddishland révolutionnaire*.

Le **samedi 20 juin, à partir de 15 heures** : vingt bougies à souffler,  
des verres et des airs à siffler, des livres à dévorer.

Avec Guyom Touseul, « *Chanson française. Chansons à boire, à aimer, à se révolter* », à la Maison de l'arbre, 9, rue François-Debergue à Montreuil-sous-Bois, métro Croix-de-Chavaux (ligne 9).

## Les collections

### Soyez réalistes, lisez l'impossible

Alternatives Sud • Arguments & Mouvements • Archipels du surréalisme • Attac  
• Bourse ou la vie • Cahiers de Critique communiste • Comprendre et agir  
• ContreTemps • Côté cour • Coyoacán • Construire les alternatives • Des  
paroles en actes • Écologie & Politique • Érasme • Espaces Marx • Explorations  
et découvertes en terres humaines • Germe • Histoire : enjeux et débats • Libre  
Espace • Matériologiques • Mauvais Temps • Mille marxismes • Notes et Documents  
de la Fondation Copernic • Nouveaux Regards • Nouvelles Questions féministes  
• Parcours • Parcours engagés • Points cardinaux • Politique au scalpel • Présent  
Avenir • Promémo • Sens dessus-dessous • Utopie Critique • Yddishland

Éditions Syllepse : 69, rue des Rigoles, 75020 Paris [www.syllepse.net](http://www.syllepse.net)

**VIOLENCES POLIÉRIES.** La Commission nationale de déontologie de la sécurité vient de rendre public son baromètre annuel des manquements à la déontologie de certains policiers, gendarmes, personnels pénitentiaires et autres agents de sécurité privée.

## Un rapport qui fait mal

**A**ccompagné pour la première fois d'une étude recensant des exemples de « violences illégitimes » des forces de l'ordre envers les moins de 18 ans, bébés, enfants ou adolescents, ce rapport succède au rapport d'Amnesty International France : « Des policiers au-dessus des lois » publié le 2 avril, où étaient dénoncées des violences policières qui « témoignent d'un problème structurel de violence policière, sous forme d'homicides, notamment mais aussi de coups, de mauvais traitements et d'injures à caractère raciste ou xénophobe ».

Saisie de 152 affaires, la CNDS a rendu 103 avis, et alerté les autorités compétentes en vue de poursuites disciplinaires et/ou pénales pour les 49 manquements les plus graves. Elle a décidé par ailleurs de recourir à deux reprises à la publication de rapports spéciaux au *Journal Officiel*, plusieurs de ses recommandations n'ayant pas été suivies d'effet. 106 dossiers sur 147 concernent la police nationale, plus particulièrement les gardes à vue. Elle pointe le recours trop systématique, voire abusif des forces policières, mais aussi



depuis plusieurs années l'objet d'orientations de politique pénale de plus en plus répressives », elle estime que cela « ne devrait en aucun cas faire perdre de vue aux forces de sécurité qu'un mineur, même délinquant,

protection s'impose dans le cas particulier des opérations de maintien de l'ordre. La présence de manifestants mineurs doit conduire les fonctionnaires à faire preuve d'une vigilance accrue dans leur obligation générale de proportionner strictement l'emploi de la force et de veiller à apporter l'aide nécessaire aux blessés éventuels », comme cette jeune fille qui, piétinée, frappée à la tête et en proie à une crise d'asthme, n'a pas reçu d'aide de la part des policiers et ce lycéen nantais de 16 ans qui a perdu un œil après l'usage d'un flash-ball par un policier. La CNDS joue son rôle en mettant le doigt sur les manquements manifestes. Toute la question réside dans ce que le gouvernement fera de cette démonstration, qui illustre les dégâts réels qu'occasionne une instrumentalisation politique des questions de sécurité, et le sentiment d'impunité qu'elle peut offrir à certains agents soumis de surcroît à une politique du chiffre qui ouvre un boulevard aux abus. ■

Philippe Castel, droits.libertes@snes.edu

### Constatant que « la délinquance juvénile fait depuis plusieurs années l'objet d'orientations de politique pénale de plus en plus répressives »

pénitentiaires, aux fouilles à nu et au menottage, dénonce le manque d'impartialité voire le refus d'enregistrer des plaintes contre des fonctionnaires de police, les retenues arbitraires, et met l'accent sur des manquements déontologiques lors des reconduites à la frontière. Elle déplore l'utilisation de la méthode d'immobilisation dite « de décubitus ventral » pour laquelle la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme en 2007.

Constatant que « la délinquance juvénile fait

même dangereux, est toujours une personne vulnérable ». Là encore, elle dénonce le recours abusif au menottage et aux fouilles à nu, voire à des coups et violences. Devant certaines interpellations d'adultes devant leurs enfants, elle rappelle qu'« une intervention de police, en particulier lorsqu'elle concerne des parents ou des proches, peut se révéler traumatisante pour un mineur, et entraîner nombre de conséquences néfastes sur son développement, sa scolarité, voire sa santé ». Elle souligne aussi que « le même devoir de

## CAMPAGNE JEUNES MAJEURS SANS PAPIERS : LA LOI DOIT CHANGER !



Cette campagne est à l'initiative de RESF. La FSU et plus particulièrement ses syndicats du second degré s'y investissent pleinement. Il s'agit de faire régulariser nos élèves sans papiers pour qui l'anniversaire de 18 ans est le début de l'angoisse de l'expulsion. Il faut dire à ces élèves de s'occuper de leur régularisation tant qu'ils sont au lycée et qu'ils ont des profs et

des copains pour les y aider. La campagne a pour parrain et marraine les chanteurs Cali et Clarika. Il y aura des actions partout en France le mercredi 13 mai. À Paris ce sera un rassemblement revendicatif et festif à 14 heures au métro Varenne près du ministère de l'Immigration. Nous vous y attendons avec vos élèves, faites passer l'info !





**POUR UN NOUVEAU DEAL SOCIAL** donnant la priorité aux citoyens : dès le mois de mars, la CES (Confédération Européenne des Syndicats) lançait une campagne de mobilisation contre la crise économique et financière

## Euro-manifestations

Quatre Euro-manifestations vont avoir lieu dans les villes de Madrid (le 14 mai), Bruxelles (le 15), Berlin et Prague (le 16). En tant que fédération industrielle de la CES pour le secteur de l'éducation et de la formation, le CSEE (Comité Syndical Européen de l'Éducation) appelle ses organisations membres à investir ces manifestations. Enseignants et éducateurs, salariés du secteur public comme du privé diront haut et fort qu'il est inacceptable que les travailleurs paient la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Maintenir et développer l'emploi, améliorer le pouvoir d'achat des salariés avec une relance économique tournée vers la consommation et investir dans des services publics de qualité : voilà un fort contenu revendicatif face à la crise (voir texte d'appel) dans un contexte économique inquiétant.

### Chômage en hausse en Europe

En effet, le chômage en Europe est à son plus haut niveau depuis novembre 2005. Selon les chiffres publiés pour Eurostat, l'office européen des statistiques, le taux de chômage a augmenté en mars dans la zone euro à 8,9 %. Dans l'ensemble des 27 États membres de l'UE, il s'est établi à 8,3 % en mars. Et les prévisions ne sont

guère optimistes avec un taux qui pourrait atteindre 10 % d'ici la fin de l'année. À cela s'ajoute l'absence de coordination européenne en matière de politique économique et fiscale. On voit bien que les États membres restent dans l'incapacité de construire une réponse commune et forte face à la crise, faute de vouloir rompre avec les logiques du pacte de stabilité et le principe de concurrence. L'austérité salariale prônée par la Banque Centrale Européenne pèse lourd dans ce contexte. D'ailleurs, des gouvernements ne se gênent pas pour utiliser la crise afin de réduire les dépenses publiques et celles de l'éducation en particulier alors que la priorité devrait être au contraire de développer l'emploi public. C'est le cas en Lettonie où les enseignants vont subir une diminution de 20 % de leur salaire.

### L'école aussi paie la crise

L'impact de la crise sur l'éducation, les enseignants et personnels d'éducation est variable d'un pays à l'autre mais on constate des réductions drastiques dans les budgets alloués aux services publics notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale. Et ce n'est pas le dernier sommet du G20 à Londres (le 2 avril) qui permettra de renverser la tendance. Lors de la réunion du Comité Paneuropéen de l'IE (Internationale de l'Éducation) et du Bureau Exécutif du CSEE à Bruxelles les 20 et 21 avril, il a été question des initiatives et revendications à mettre en avant afin d'obtenir des



mesures significatives dans le secteur de l'éducation et de la formation, du pré-primaire à l'enseignement supérieur et à la recherche. C'est en conjuguant notre capacité de mobilisation nationale avec ces initiatives à

l'échelle européenne que nous parviendrons à nous faire entendre. La CES a d'ores et déjà programmé une réunion à Paris les 27 et 28 mai pour débattre des suites des actions à mener. ■

**Odile Cordelier**

## COMBATTRE LA CRISE : PRIORITÉ AUX CITOYENS

La CES demande un nouveau deal social en Europe

Bien que ce ne soit pas de leur faute, les travailleurs paient au prix fort les excès imprudents et cupides du monde des affaires, et en particulier de celui des banques ; le chômage explose, le travail précaire et la pauvreté se répandent, le pouvoir d'achat diminue et la dette publique augmente.

La CES passe donc à l'offensive en faveur d'un nouveau Deal social en Europe avec un plan d'action en cinq volets :

- Un vaste programme de relance destiné à offrir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, à pro-

téger l'emploi dans les industries clés, à investir dans de nouvelles technologies durables et à préserver les services publics essentiels.

- De meilleurs salaires et de meilleures retraites, des États providence plus forts, des avantages plus élevés afin de protéger le pouvoir d'achat et des droits de participation efficaces destinés à stimuler les économies.

- Mettre fin aux récentes décisions de la Cour de Justice européenne favorisant la liberté de marché par rapport aux droits fondamentaux et aux conventions collectives en confirmant les objectifs sociaux

du marché intérieur, et en garantissant l'égalité de traitement et l'égalité de salaires pour les travailleurs migrants « détachés ».

- Une réglementation efficace des marchés financiers, une distribution équitable des richesses. Nous ne voulons pas voir de retour du capitalisme casino ou des habitudes prises ces 20 dernières années sur les marchés financiers.

- Une Banque Centrale Européenne attachée à la croissance et au plein-emploi, et pas simplement à la stabilité des prix.

### À LIRE

#### Notre sélection

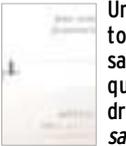
##### ► UNE SAGA



Comment qualifier ce gros livre ? Roman ? Pas vraiment. Un traité de sociologie politique à travers un personnage, Natacha ? Une histoire en tout cas que ce *Celui qui savait*, celle de l'URSS de ces années 60, d'une URSS qui se décompose sans que les acteurs en aient conscience. Regard aussi sur la rupture que représente la chute du Mur de Berlin, transformant fondamentalement les conditions de l'existence. Portraits de femmes, de familles forgées par la morale plutôt chrétienne que communiste, de créateurs forgeant leur monde contre le monde. Des longueurs pourtant dans ce témoignage qu'il faut lire pour comprendre la fédération de Russie et une belle fin en forme de début... **N. B.**

• *Celui qui savait*, Alexandra Marinina, Roman/Seuil, 750 p.

##### ► COMMENT ŒUVRER ?



Une galerie de portraits jubilatoire dégageant l'envie d'en savoir plus, de creuser les pourquoi. Jean-Yves Jouannais dresse une stèle à ces *Artistes sans œuvres*, qui, pourtant, ont eu une influence sur leurs contemporains. Le personnage fictif, dans la lignée de Borges, ne manque pas à l'appel - Félicien Marbœuf - pour approcher l'œuvre de Marcel Proust. Une sorte d'éloge de la paresse qui, comme chacun sait, se traduit par plus de travail. **N. B.**

• *Artistes sans œuvre. I would prefer not*, Jean-Yves Jouannais, Verticales, 210 p.

##### ► EXILS



Imre Kertész est Hongrois et joue avec cette langue spécifique qui alimente sa réflexion. Et Juif. Il est deux fois, au moins déraciné. Exilé. Il n'est pas vraiment chez lui en Israël et ne se sent « chez lui » qu'à Budapest. Il conjugue l'Holocauste au présent. Il dit dans ces essais pourquoi. Il faut le lire pour ne rien oublier tout en n'occultant pas les questions des droits pour les Palestiniens aujourd'hui. L'Holocauste ne peut légitimer aucune politique, bien qu'il fasse partie de notre « culture ». **N. B.**

• *L'holocauste comme culture*, Imre Kertész, Actes Sud, 277 p.

##### VOIR NICE ET MOURIR



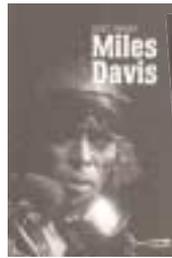
Patrick Mauriès s'est voulu - à la suite de Nietzsche tombé amoureux de la ville - mémorialiste de Nice. Il suit le philosophe, découvrant des rues oubliées, disparues ou qui ont changé de nom tout en faisant resurgir la figure d'un philosophe français - pardon niçois - disparu prématurément, Jean-Marie Guyau. Tout en demi-teinte, il nous propose de découvrir l'autre philosophe.

• *Nietzsche à Nice*, P. Mauriès, Gallimard, 70 p.

## LE JAZZ ANTI-ART PREMIER DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

# Premier bilan du xx<sup>e</sup> siècle

À entendre les spécialistes de la communication gangrenés par le courtermisme, le xx<sup>e</sup> siècle n'aurait pas existé. Tout se passe comme si l'Histoire commençait à la chute du Mur de Berlin en novembre 1989. L'exposition au Musée du Quai Branly - dit des « arts premiers » - est une grande première par ses dimensions et ses entrées multiples. Comme le catalogue - un « must » - elle met en évidence les influences que le jazz a exercé sur tous les arts de ce siècle, cinéma, musiques, photographie, peintures, Basquiat notamment mais aussi - c'est peut-être moins connu - Mondrian qui écoutait du boogie woogie tout en peignant les lumières de New York la nuit. Il faut découvrir, en arpenter ces œuvres mêlant Picabia, Man Ray, Matisse, Pollock tout autant que la BD, le graphisme, que le jazz fut assurément, avec le cinéma, l'art majeur, bien que mineur, de ce siècle en exprimant tout à la fois ses espoirs de révolution et sa barbarie profonde. La première Grande Barbarie avait marqué ses débuts, comme la révolution russe de 1917 mais aussi le premier disque de « Jass » (*sic*). Cette musique-art-devenir née dans les profondeurs invisibles de cette



Joséphine Baker vue par Van Dongen



xx<sup>e</sup> siècle. Une leçon d'histoire superbe. Les essayistes sont en retard.

Frank Ténot, qui nous a quittés en 2004, était le fondateur sur Europe 1, avec Daniel Filipacchi, de l'émission « Pour ceux qui aiment le jazz ». Il avait voulu se raconter en 1997, « Je voulais en savoir davantage » était le titre original. *Celui qui aimait le jazz*, titre actuel, reprend ce texte un peu décevant. Il ne dit rien de ses coulisses, se contentant de l'écume de ses jours. Mais il restitue un climat. Un CD et des photos se sont rajoutés pour aller plus loin.

Quincy Troupe, quant à lui - il fut le corédacteur de la biographie de Miles Davis, poète et natif de East-Saint-Louis comme Miles - nous dresse un portrait de son idole, qui fut aussi celle de plusieurs générations. Un portrait privé. La manière dont il a pu devenir l'ami de ce Prince des Lumières. Mis à

part les premières pages un peu trop hagiographiques, un document essentiel sur la place de Miles et de ses albums.

Terminons par un livre de photographies d'Hervé Gloaguen, musicien de jazz lui-même. *À hauteur de jazz* ne mérite pas son titre. Mais laisse à voir quelques visages qui ne peuvent que rester dans les mémoires. La critique est ailleurs. Il aurait fallu rédiger un texte - et non pas des extraits d'autres œuvres - mettant ces photos en perspective. Il reste au lecteur de faire le travail. **Nicolas Bénéès**

• *Le siècle du jazz. Art, cinéma, musique et photographie de Picasso à Basquiat*, sous la direction de Daniel Soutif, Skira/Flammarion, 448 p., 49,90 euros. Exposition au musée du Quai Branly jusqu'au 28 juin 2009.

• *Courir après le diable*, David Fulmer, Rivages/Thriller, 345 p.

• *Celui qui aimait le jazz*, Frank Ténot, Fondation Frank Ténot/Éditions du Laveur, 190 p. + un CD.

• *Miles Davis*, Quincy Troupe, Castor Astral, 202 p.

• *À hauteur de jazz*, Hervé Gloaguen, Éditions La Marinière, 120 p.

### L'ÉROTISME NOIR DE LA NATURE

André Pieyre de Mandiargues a souvent dit, il le répète dans cet « autoportrait » reconstitué qui ouvre cet ensemble de *Récits érotiques et fantastiques* - que ses premières expériences sexuelles il les doit à la mer et à la nature du Pays de Caux où il a grandi. Cette expérience se retrouve dans la plupart de ces courts textes où le désir, le sexe fusionne avec le paysage. Un paysage vivant produisant des sensations, un fantastique provenant du quotidien, de ces personnages nés de notre environnement. Il avait pris comme maître André Breton et ne s'en est jamais caché. Une poésie étrange naît de ces pages emportant le lecteur dans un autre monde. Ce volume permet de redécouvrir cet écrivain singulier qui ne se laisse réduire à aucune école.

Dans le même temps, une exposition et un catalogue permettent de suivre son périple au Mexique qu'il rêve tout en contemplant les paysages qui suscitent en lui les mêmes transports. Se découvrent des photographies de Cartier Bresson et de Bona, la compagne de l'écrivain, ainsi que la découverte d'artistes mexicains. Sibylle Pieyre de Mandiargues et Alain-Paul Mallard s'essaient à cerner l'apport spécifique de ce voyage, de ces rencontres, sur son œuvre. **N. B.**

• *Récits érotiques et fantastiques*, André Pieyre de Mandiargues, publié sous la direction de Gérard Macé et Sibylle Pieyre de Mandiargues pour le centenaire de la naissance de l'auteur, précédé d'une *Vie et Œuvres* permettant de faire connaissance, Quarto/Gallimard, 951 p.

• *André Pieyre de Mandiargues pages mexicaines*, Gallimard/Maison de l'Amérique Latine, catalogue de l'exposition de la Maison de l'Amérique latine jusqu'au 10 juillet, avec des lettres inédites.



## Notre sélection

### ► LES ANNÉES 60 À LONDRES



Richard Neville, Australien, a créé le magazine underground « Oz » et il raconte son « trip ». Drôle et savoureux, c'est aussi un vrai livre d'Histoire nécessaire pour transmettre aux jeunes générations le sel de l'époque. Il ne se contente pas de l'écume. Essentiel. Et se lit d'une traite comme un bon whisky.

**N. B.**  
• *Hippie Hippy Shake, rock drogues sexe utopies. Voyage dans le monde merveilleux des sixties*, Richard Neville, Rivages Rouge, 407 p.

### ► LOS ANGELES 1997



Quel rapport entre un label gansta rap et la police de Los Angeles considérée comme raciste ? Plus d'un point commun. L'enquête sur les meurtres des rappeurs révélera la face cachée de cette police gangrenée par la corruption. Un documentaire sur ces États-Unis d'aujourd'hui, sur la question raciale qui reste une question ouverte. Il permet de comprendre le renouveau des groupes racistes liés à Obama et à la crise...

**N. B.**  
• *L.A. Byrinthe. Enquête sur les meurtres de Tupac Shakur et Notorious B.I.G. et sur la police de Los Angeles*, Randall Sullivan, Rivages Rouge, 329 p.

## Polars



**VISITES DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
Trois Grands Détectives - Hachim, l'eunuque, Sarah Tanner et Victor Legris -, font l'objet de trois séries, nous permettent de découvrir l'Istanbul de 1838 au moment où le sultan Mahmud II se meurt, le Londres de 1852 et ses bas-fonds, ceux de Regent Street et le Paris de 1896. Les lire en suivant donne une idée de ce monde en train de se décomposer. La Turquie lorgne vers l'Occident, Londres se complaît dans sa supériorité et ses enfers du jeu pour se donner l'illusion de vivre et Paris, livré aux trafics, découvrant le cinéma. Les intrigues portent les descriptions, façon de nous faire avaler des leçons d'Histoire auxquelles nous prenons plaisir.

• *Le trésor d'Istanbul*, Jason Goodwin ; *Une femme sans peur*, Lee Jackson ; *La momie de la Butte-aux-Cailles*, Claude Izner, 10/18.

### TOUT LE MONDE MENT

Un adage sage conduit les destinées d'un avocat, « tout le monde ment », les problèmes arrivent lorsqu'il ne l'applique plus. Sur cette donnée, Michael Connelly construit un roman « documentaire » sur le fonctionnement de la justice aux États-Unis et sur le rôle de l'avocat de la défense surtout après l'affaire O.J. Simpson. Au-delà de cet aspect - intéressant - l'auteur semble en bout de course n'arrivant pas à se renouveler. Même ses personnages sont récurrents et vieillissants. Le titre, *Le verdict de plomb* indique la manière peu élégante dont il se sort de son intrigue. À suivre.

• *Le verdict du plomb*, Michael Connelly, Seuil/Policiers, 457 p.

## ANDRÉ GIDE

# Le contemporain capital ?

Peut-on encore lire André Gide ? Mérite-t-il encore à nos yeux cette expression de « contemporain capital », prononcée par André Rouveyre en 1924 ? Avec la parution d'une nouvelle édition en deux volumes de l'intégralité de ses romans et récits dans la Pléiade, sous la direction de Pierre Masson, ce n'est pas la première tentative pour redonner à Gide, mort en 1951, ce lectorat qui lui fait défaut : le contraste est grand entre la gloire de Gide, sa centralité sulfureuse au cœur du royaume des lettres durant la première moitié du vingtième siècle, et cette indifférence polie de nos contemporains. Pourtant, nous admirons le Gide intellectuel qui choisit le camp des défenseurs d'Alfred Dreyfus, puis dénonce le colonialisme dans son audacieux *Voyage au Congo* de 1927 avant de démonter précocement la logique oppressive de la Russie stalinienne dans ce scandaleux *Retour d'URSS*, publié en 1936, qui marqua sa rupture spectaculaire avec le communisme et fit scandale à gauche sans que la droite puisse jamais le récupérer. Celui qui dès 1936 écrivait que, dans la Russie soviétique, « l'esprit que l'on considère comme "contre-révolutionnaire", c'est ce même esprit révolutionnaire, ce ferment qui d'abord fit éclater les douves à demi pourries du vieux monde tsariste », ce fustigateur de « l'acceptation » et du « conformisme », l'histoire des intellectuels l'a reconnu comme l'un de ses esprits les plus authentiquement subversifs. Mais la prose délibérément classique de l'écrivain masque encore ce que cette vie et cette œuvre purent exprimer de révolte et de désir de libération. Contre le puritanisme du milieu protestant dont il est issu, c'est le même Gide qui s'exclame dans les *Nourritures terrestres* : « Familles, je vous hais ! foyers clos ; portes refermées ; possessions jalouses du bonheur », c'est le même qui exprime son « aversion pour n'importe quelle possession sur la terre ». Les romans de Gide (qu'il préfère nommer « soties ») reflètent ainsi la quête d'une liberté indissociablement morale, politique et sexuelle dont le point d'origine est le sentiment d'une étrangeté radicale, source d'angoisse et d'orgueil : « Je ne suis pas pareil aux autres ! ». Ainsi Gide en viendra à se désigner lui-même comme « immoraliste » et à préférer l'authenticité à la respectabilité bourgeoise en parlant de son homosexualité, d'abord sous couvert de fiction dans *Les Caves du Vatican* (mais cela suffira à Paul Claudel pour rompre avec lui) puis ouvertement dans *Si le grain ne meurt* et *Corydon*, ses deux ouvrages autobiographiques majeurs. Scandaleux, Gide le fut donc en liant étroitement sa vie et son œuvre, son étrangeté d'homme et sa singularité d'écrivain. Un roman tel que *Les Caves du Vatican* n'a ainsi rien perdu de sa force : que l'on pense au personnage de Lafcadio énonçant la théorie de « l'acte gratuit » et la mettant en pratique en jetant un voyageur inconnu d'un train en marche. C'est ce Gide tourmenté et novateur qui devint pour plusieurs générations l'équivalent d'un véritable guide spirituel. Fondateur de la prestigieuse *Nouvelle Revue Française* en 1908, Gide commit une « bourde » majeure et devenue célèbre : lecteur chez Gallimard, il refusa le manuscrit de *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust, avant de reconnaître son erreur. Mais l'essentiel est dans une œuvre faussement classique, essentielle à la compréhension de la littérature du vingtième siècle, et avec laquelle nombre d'écrivains majeurs entretenirent, à l'exemple de Jean-Paul Sartre, un dialogue permanent et passionné.

**Alexis Chabot**

• *André Gide, le messenger*, biographie de Pierre Lepape (Points Seuil).

À consulter : <http://www.andre-gide.fr/>, <http://www.gidiana.net/> et le site de l'Association des amis d'André Gide : <http://sites.ncf.edu/gideneews/>



© DR

## NOS COLLÈGES PUBLIENT

### ► UNE RÉFÉRENCE

Jacques Girault avait publié *Bordeaux et la commune, 1870-1871*, en 1971 aux Éditions sociales pour le centième anniversaire de la Commune dite de Paris. Il le réédite avec les apports des travaux récents. Une manière de revoir une histoire qui trop souvent est absente des livres de classe ou n'est pas traitée comme il le faudrait. Une grande leçon. En même temps, il permet de découvrir un éditeur de Périgueux.

• *Bordeaux et la commune, 1870-1871*, Jacques Girault, Fanlac, 391 p.

### ► PATRIMOINE INDUSTRIEL

Pour ses non-résidents ou pour les sites internet, l'Ardèche évoque plutôt la ruralité, des espaces de tourisme « sauvages et pittoresques », des lieux paisibles de repos, ou de ressourcement et écriture pour des artistes comme Ferrat, Tardi, qu'une « terre d'industrie ». Richement illustré, ce travail documenté fait découvrir un passé industriel méconnu, au-delà des productions issues des forêts de châtaigniers. Un agréable parcours.

• *Ardèche, terre d'industrie*, Christian et Jean-René Nace, Éd. la Fontaine de Siloé, 255 p.

### ► JEUX DE SOCIÉTÉ

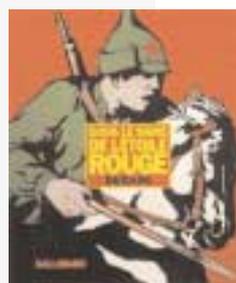
Un voyage dans la chronologie pour construire de nouveaux espaces temps. Une manière de revisiter des cultures proches à travers vingt récits à la philosophie fantaisiste.

• *Mémoires de la grande faille*, Jean Houraa, L'Harmattan, 242 p.

### HISTOIRE À VOIR

David King, ancien directeur artistique du *Sunday Times*, s'est spécialisé dans l'histoire de l'URSS à travers les manipulations photographiques de Staline. Ici, il dessine par l'intermédiaire de textes courts présentant des images de ce pays de 1917 à 1953. Un voyage nécessaire pour comprendre notre monde.

**N. Bénéis**  
• *Sous le signe de l'étoile rouge. Une histoire visuelle de l'Union soviétique de 1917 à la mort de Staline*, David King, 352 p.



### LA FORCE DES COULEURS

Kandinsky était attiré par le Spirituel et l'Invisible. Il l'exprimera par l'intermédiaire des couleurs et la dynamique des lignes et des formes pour dévoiler « la Vérité intérieure ». Il invente ainsi l'abstraction. Cette orientation de l'art sera très fortement combattue par les surréalistes. Cette exposition et ce petit catalogue permettent de rendre compte de ce talent singulier.

• *Kandinsky Le peintre de l'Invisible*, Olga Medvedkova, Découvertes/Gallimard. Expo au Centre Pompidou, jusqu'au 10/08



### UN MÉLANGE DE CONTE ET DE RÉALISME DOCUMENTAIRE

# Joey à la plage

Si nous parlons dans cette rubrique cinéma d'un DVD pédagogique et non de l'actualité, c'est qu'il est indispensable et urgent que *Le Petit Fugitif* entre dans toutes les classes, sous tous les prétextes, dans toutes les disciplines.

1952, dans les rues de Brooklyn, par un chaud samedi d'été. Victime d'une plaisanterie macabre de son grand frère Lennie, le petit Joey, sept ans, prend la fuite et se retrouve au cœur du parc d'attractions de Coney Island, de sa foule, de son animation chaleureuse et menaçante. Débute alors l'un des plus beaux voyages d'apprentissage que le cinéma ait jamais imaginé.

Ce film, tourné pour 30 000 dollars hors de toute structure commerciale, est l'œuvre de deux photographes new-yorkais, Morris Engel et Ruth Orkin – sa femme –, fascinés par la ville et le spectacle du quotidien. Portant une caméra légère conçue pour l'occasion, Engel regarde vivre Joey et analyse chacun de ses gestes avec une patiente et discrète extase. Joey joue, boit, mange, court, seul maître du sens de ses mouvements. Autour de lui se construit, en un prisme d'instantanés, une Amérique joyeuse à laquelle on ne reprochait pas encore la malbouffe, ou le Coca-Cola. Ses bouteilles consignées faisaient partie du rêve américain. Joey ne s'en soucie pas, qui regarde le monde à sa hauteur, et le façonne à

la mesure de son âge, de sa taille, de ses désirs.

Au fil d'une série de compléments soignés, l'édition de la collection « Eden Cinéma » montre *Little Fugitive* comme un trésor cinéphilique, seuil du cinéma indépendant américain, à mi-chemin entre le néoréalisme italien et une Nouvelle Vague qui lui devrait tout. Soit, mais sans aller trop loin sur cette voie convenue qui force l'entrée des grandes œuvres dans les schémas de l'histoire de l'art. Joey n'est pas le héros de *Sciuscia* ni des *400 Coups*, et Coney Island n'est pas la plage d'Ostie dans *Domenica d'Agosto*. C'est un pays magique et dangereux, où les rêves se réalisent presque trop vite, comme dans cette Amérique des années cinquante qui, après avoir sauvé le monde, se replie sur ses peurs. Cela, l'indépendant Engel le voit en toute simplicité, mais mieux que personne.

Si Joey est si attachant, c'est qu'il est un vrai petit Américain de son temps, peint sans agressivité, sans rhétorique, sans stéréotypes. Descendant à la fois des « Little Rascals » de Hal Roach (*Our Gang*, une bande de mômes qu'on trouvait déjà plus réalistes que les enfants hollywoodiens tirés à quatre épingles), de la Dorothy du *Magicien d'Oz*, de « Denis la Menace » né un an avant lui, du



petit Bart inventé par le Dr Seuss et transporté à l'écran la même année dans *Les Cinq Mille doigts du Dr T*. Si pénétré de réel que soit le film, il doit sa réussite, autant à son délicat toucher documentaire qu'à son caractère de conte hollywoodien revu par la satire, la distance du photographe et le miroir de l'âge télévisuel commençant (voir la « chute » digne d'un épisode d'une sitcom d'époque). Si cette voix porte encore aujourd'hui haut et fort c'est que, comme disait Jean Renoir, plus c'est local, plus c'est universel. Elle peut et doit éveiller tous les publics à la beauté d'une grande écriture de cinéma. ■

Jacqueline Nacache

• *Le Petit Fugitif*, DVD Scéren/CNDP, Carlotta Films, [www.scren.com](http://www.scren.com). Le film est sorti le 11/02. Dossier de presse sur <http://www.arkepix.com>. Lire *Mais où je suis ?* Alain Bergala, Actes Sud Junior, 2007.

## DVD/MUSIQUES

### • JAZZ

#### Une légende vivante



Sonny Simmons, né en 1933 du côté de la Nouvelle-Orléans, est un des musiciens participant aux histoires du jazz. Il commença à se faire connaître au début des années 60 contribuant au free jazz. Cet objet artistique – DVD, CD, livret de Julien Palomo – s'essaie à lui rendre la place qu'il mérite. Sa musique reste bouleversante, même si le film de François Lunel est un peu paresseux. Le montage aurait dû épouser le rythme du musicien. Tel que, il est nécessaire pour découvrir ou redécouvrir un musicien devenu de légende. **Nicolas Bénéès**

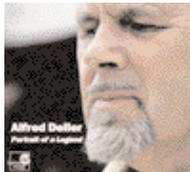
• *Autour de Sonny Simmons*, un film-une biographie-un album, la vie est belle, [www.lavieestbellefilms.fr](http://www.lavieestbellefilms.fr)

### • CLASSIQUE

#### Music for a while

L'un des grands moments d'émotion du superbe film de Benoit Jacquot, *Villa Amalia* (d'après le roman de Pascal Quignard, Gallimard) est dû à la voix d'Alfred Deller, qui sublime l'un des plus beaux

chants de Henry Purcell, *O solitude*. La redécouverte de la musique baroque dans les années cinquante et soixante doit beaucoup au célèbre contre-ténor britannique, disparu en 1979, aux côtés de musiciens comme Gustav Leonhardt, Nikolaus Harnoncourt ou William Christie. Deller s'est forgé lui-même sa technique de contreténor, cette tessiture ayant disparu depuis le dix-huitième siècle. Il a ensuite contribué à la formation des contreténors les plus célèbres tels que James Bowman, René Jacobs ou Gérard Lesne. Membre des chœurs de la cathédrale Saint-Paul de Londres, créateur en 1948 du « Deller Consort », il a enregistré de nombreux disques, notamment des « semi-opéras » de Purcell, *King Arthur* et *The fairy Queen*, comme de nombreux disques de chants de la période élisabéthaine, en particulier de Dowland et de Blow, ainsi que des chants inspirés des sonnets de Shakespeare. Il enregistre également Palestrina, Gesualdo, Couperin (de magnifiques *Leçons de ténèbres*), même si c'est dans les chants de Purcell qu'il atteint au sommet de la musicalité et de l'émotion. Son dernier disque, *Music*



for a while et autres chants de Purcell, enregistré trois mois avant sa mort, est une merveille de poésie, de délicatesse et de mélancolie.

**Alexis Chabot**

• Enregistrements chez Harmonia Mundi. En 1976, Benoit Jacquot a consacré à Deller un documentaire, *Alfred Deller, une voix*, réédité par Harmonia Mundi en DVD.

## EXPOSITION

### Identités

À la grande Halle de la Villette, une exposition voulant définir des identités créoles. Le titre, comme celui du catalogue, est tout un programme : *Kréyol Factory*. Deux références viennent immédiatement à l'esprit, la culture « créole » revendiquée par beaucoup de créateurs venant des Antilles et l'usine chère à Andy Warhol. Une manière d'explicitier des accointances. Ce voyage immobile nous propose une plongée dans des histoires qui sont aussi celles de notre colonialisme oppresseur. **N. B.**

• *Kréyol Factory*, Gallimard, 192 p., exposition jusqu'au 5/07.

## FESTIVAL

### La Mayenne en bleu

Meslay-du-Maine ? Localité de l'ouest de la France dans cette Mayenne où on a l'impression que rien ne se passe. Erreur. Le Festival Atelier Jazz fête sa 12<sup>e</sup> année. Un bail. Avec des invités de marque : Michel Portal, Sylvain Beuf, Didier Squiban, pianiste venu en voisin, André Ceccarelli... Une création réunissant Carole Hemard et Médéric Collignon, et la venue d'un guitariste étrange – et britannique – Fred Frith, qu'il faut absolument aller entendre et voir. **N. B.**

• Du 19 au 23/05, rens. 02 43 64 37 45 [www.festivaljazz-meslay.com](http://www.festivaljazz-meslay.com)

### HOMMAGE

J. G. – James Graham pour l'état civil – Ballard nous a quittés le 19 avril 2009. Né à Shanghai le 15 novembre 1930, il avait vécu une partie de son adolescence dans un camp de prisonniers japonais. Il avait raconté cette expérience dans *Empire du Soleil*, adapté au cinéma par Spielberg.

Folio réédite l'un de ses derniers ouvrages, *Que notre règne arrive*, un réquisitoire contre le fonctionnement absurde de nos sociétés. Comme à l'habitude il se sert des méthodes de la science-fiction et du fantastique pour mettre en lumière les ressorts cachés de nos actions. **N. Bénéès**

• *Que notre règne arrive*, Folio/Gallimard.

ENTRETIEN AVEC HABID NAGHMOUCHIN, directeur du théâtre de La Boutonnière, un lieu Réduc'SNES

## Faire aimer le théâtre

**L'US Mag : Comment présenter ce théâtre ?**

**Habid Naghmouchin :** Au départ nous recherchions un lieu dans Paris pour la compagnie théâtrale que j'ai créée en 2003 afin de pouvoir continuer à faire de la création, présenter un spectacle à Paris, puis lui permettre de vivre sa vie ailleurs. Je souhaitais créer une sorte de mini-Cartoucherie. Fin 2004, nous nous sommes installés ici, dans une ancienne fabrique de boutons de nacre. Aménagée, elle peut accueillir 80 spectateurs. Cette année nous avons présenté notre cinquième création, *Boumkœur* de Rachid Djaidani. Notre objectif est de ne pas nous enfermer dans une forme. Je souhaite passer d'un genre à l'autre, d'un auteur vivant à Shakespeare. Ce qui est important c'est de raconter aux gens des histoires. Ce théâtre est petit, mal éclairé et difficile à trouver dit-on, pourtant il est toujours plein. Lorsqu'on parle de « petit théâtre » en France, cela paraît comme un handicap, le terme est même péjoratif. Il nous a donc fallu faire nos preuves. Les quatre premières années, le lieu a fonctionné avec ses fonds propres, l'aide à la création et des fonds accordés sur des projets précis par l'Adami seulement après avoir vu notre travail. On bénéficie aussi de mécénat. Ceci nous a permis une certaine indépendance et, notre travail ayant fait ses preuves, nous bénéficions maintenant de crédits du conseil régional. Chaque année nous faisons une création et nous accueillons deux ou trois projets que nous aidons à se mettre en place et à trouver des financements. Par exemple, l'an prochain nous allons aider à la mise en scène d'une pièce d'une jeune auteure, Carine Lacroix.

**L'US Mag : Quel est votre public ?**

**H. N. :** C'est un public mélangeant les classes sociales et les lieux d'origine. Un public de proximité mais aussi un nouveau public de banlieue. Pour *Boumkœur*, on a fait un gros travail en direction des jeunes avec des professeurs et des éducateurs car nous avons des réseaux en banlieue, Saint-Denis, Mantes, Aubervilliers.



© DR

Pour moi, ce travail est très important. Pour la première fois on essaie aussi d'aller hors les murs en association avec le Théâtre de l'Opprimé dans le 12<sup>e</sup>. On voudrait y amener, pour voir *Macbeth*, tous les groupes qui ont vu *Boumkœur*. Il faut, bien sûr, préparer les gens à l'avance. C'est ce que nous avons fait avec des jeunes d'Aubervilliers qui sont allés voir *Macbeth*. Il y aura ensuite une journée au théâtre, où l'on fait la cuisine ensemble et où on leur montre différents aspects de la culture, en compagnie d'acteurs, du rappeur Kiry James, intéressé par le projet. Je pense que le théâtre n'est pas inaccessible, que tout être humain peut être touché. Ce qu'il faut c'est sortir ces jeunes de leur meute, ne pas se contenter de leur parler de Mohamed ou d'Ali sous prétexte qu'on est en banlieue. On peut leur faire entendre Shakespeare ou Tchekhov pour aller ensuite vers Sarah Kane ou Edward Bond. Si on a bien travaillé en banlieue, c'est que les professeurs étaient impliqués, qu'il y avait avec eux une complicité. On a aussi travaillé avec des policiers à Tremblay sur les problèmes de violence. Mais les associations ayant moins de moyens, ce travail devient difficile et on se heurte parfois à des décideurs consternants. C'est toujours merveilleux de voir le public prêt à braver la pluie ou le froid pour voir du théâtre. Le problème n'est pas l'œuvre mais notre compétence à faire passer une œuvre. Il ne faut pas vulgariser pour simplifier, il faut au contraire garder le complexe et sensibiliser le public jeune, et cela tient beaucoup au travail des enseignants et des éducateurs si l'on veut arriver à échapper au rap violent et machiste, au bling-bling et au pire de la culture US. Il ne suffit pas de parler d'identité nationale, il faut arriver à mélanger les publics, à ne pas avoir peur de la diversité. C'est important car ce public est le futur public du théâtre. ■

Propos recueillis par  
Micheline Roussellet et Francis Dubois

## Les printemps du jazz

Le printemps et le jazz ont quelque chose à voir. La renaissance perpétuelle. La preuve nous en est donnée par la succession des festivals. Le Mans n'a pas plus tôt fermé ses portes le 3 mai, que Coutances ouvre les siennes, du 16 au 23/05. Pour sa 28<sup>e</sup> édition, un programme chargé passant en revue tous les styles de cette musique qui reste étrange même si elle se rattache surtout au xx<sup>e</sup> siècle. Un début en fanfares, le dimanche, précédé par une légende, le samedi, le pianiste Ahmad Jamal et suivi le mardi par une soirée blues, comme d'habitude. Parmi les invités, Andy Sheppard, saxophoniste en résidence, proposant une recette : « jazz et cuisine », Dave Holland et son quintet, Dave Liebman – une des voix

importantes de notre temps –, Branford Marsalis, Stéphane Kerecki, bassiste montant en trio avec Tony Malaby (vraisemblablement un des grands moments de ce festival)... Et des découvertes, le pianiste Ronnie Lynn Paterson et Emile Parisien. Il faudra suivre aussi la création de Carine Bonnefoy, le retour de Django Bates, la venue de Lee Konitz et de beaucoup d'autres, permettant à chacun(e) de trouver sa musique pour enrichir sa propre conception de la vie et donc du jazz.

Nicolas Bénéès

• *Jazz sous les pommiers*, tél. 02 33 76 78 50, [www.jazzsouslespommiers.com](http://www.jazzsouslespommiers.com).



## Chanson française

Bien loin des paillettes et chansons savonnettes qui occupent l'essentiel des émissions télévisées et radiodiffusées, quelques lieux et éditions permettent de découvrir les artistes qui associent poésie, textes et mélodies travaillées, mêlant plaisir, réflexion et souvent dénonciations des injustices de notre époque. Parmi ceux-ci, en région parisienne, s'illustrent particulièrement le Forum Léo Ferré à Ivry ([www.forumleoferre.com](http://www.forumleoferre.com)) chaque semaine et, au Vingtième Théâtre, la programmation des « Lundis de la chanson », conçue par Christine Hudin (également éditrice de talentueux artistes, jeunes et moins jeunes, trop peu connus : [www.myspace.com/editomusiques](http://www.myspace.com/editomusiques)). C'est là qu'on peut notamment entendre les proesses de Natacha Ezdra, auteur interprète à la voix pénétrante, qui met toute son intelligence, son engagement et sa sensibilité au service de l'interprétation de textes forts de ses amis de plume et de musique : Michel Bühler, Bernard Joyet, Allain Leprest, Patrick Piquet, Anne Sylvestre, Serge Utgé-Royo, Gilles Vigneault... ou ses propres écrits, souvent plein d'humour (mis en musique par Jacques Boyer ou Nathalie Fortin). Certaines chansons sont accessibles sur son site [www.natachaezdra.com](http://www.natachaezdra.com). On pourra la retrouver au Vingtième Théâtre notamment, du 17/06 au 5/07 (dont le 21/06 pour la fête de la musique), en compagnie d'autres artistes, à l'occasion du nouveau spectacle de Serge Utgé-Royo *L'espoir têtù...*, qui accueillera ses amis en convoquant nos espérances scènes. **Philippe Laville**

- Vingtième Théâtre, 7, rue des Platrières, 75020 Paris (M<sup>o</sup> Ménévalmontant), partenaire Réduc'Snes (tarifs réduits sur réservation impérative : 01 43 66 01 13 ; pour les lundis de la chanson ou les 10 concerts du « festival Utgé-Royo » de juin, 01 43 52 20 40).



## Le jazz au lycée

Comme chaque année, le festival Banlieues Bleues réalise des actions musicales donnant naissance au magazine Secteur Jazz. Cette année, ce sont des lycéens de Seine-St-Denis qui ont réalisé ce numéro consacré à l'exposition *Le Siècle du jazz* avec des interviews de Daniel Soutif et de musiciens. Un complément au catalogue dont nous parlons par ailleurs. **N. B.**



## Actualité culturelle sur [snes.edu](http://snes.edu)

De nouveaux articles viennent compléter ces « pages culture » chaque semaine sur le site du SNES. En allant dès la page d'accueil sur « Publications, éditions, culture » dans le premier encadré à gauche titré « Le SNES », puis sur « Culture », on peut découvrir en 3 « clics » (ou directement par [www.snes.edu/spip.php?rubrique2562](http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2562)) les différentes rubriques affichant les derniers articles mis en ligne, les précédents étant consultables en « archives » de chaque rubrique (près de 600 mis en ligne depuis trois ans)... Sont ainsi proposés l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... dans les théâtres partenaires... des débats et conférences, expositions, festivals, entretiens avec des auteurs et artistes, des informations de collègues créateurs... et les échos de mobilisations des professionnels de divers secteurs artistiques contre les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat », de désengagement de l'État réduisant le budget, démantelant l'action culturelle, précarisant la création...

Est par ailleurs accessible en permanence, pour les syndiqués (avec le mot de passe de la carte SNES), la base « Réduc'snes » de la centaine de théâtres et festivals acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions... Si vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir... contactez-nous.

[Philippe.Laville@snes.edu](mailto:Philippe.Laville@snes.edu)

Ont participé à la conception de ces pages

Nicolas Bénéès, Jacqueline Derens, Francis Dubois, Philippe Laville, Micheline Roussellet.

## NOS SITES DU MOIS - PÊLE-MÊLE

- Lancement de la Bibliothèque Numérique Mondiale : <http://www.wdl.org/fr/>.
- Sur *VirtualRegatta.com*, <http://www.virtualregatta.com/index.php>, des centaines de milliers de joueurs, dont un paquet d'accros, règlent leur bateau virtuel toutes les demi-heures, se relevant la nuit pour vérifier, participant ainsi, en temps réel et dans les conditions météo, aux grandes compétitions de voile comme le *Vendée Globe*. De leur bureau!
- Vu dans le dernier numéro des *dossiers de l'ingénierie éducative*, <http://www.cndp.fr/DossiersIE/63-64/som63-64.asp> : - Suivre des phénomènes en temps réel avec une webcam en SVT ou en éducation civique...
- Les essais nucléaires en Algérie : *Gerboise bleue*, <http://dutron.wordpress.com/2009/02/13/gerboise-bleue-le-premier-film-sur-histoire-secrete-des-essais-atomiques-francais-en-algerie/>

# CNDP et CRDP Avez-vous le r

LE CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE est un service public, articulé avec un réseau de Centres Régionaux, les CRDP. Ce n'est pas seulement un « catalogue » de ressources d'origines diverses (livres, liens, dossiers en ligne...), c'est surtout un service d'édition multi-supports et de documentation. Y travaillent en particulier des

## Quelle mission de service public pour le SCÉREN<sup>(1)</sup>-CNDP ?

Le SCÉREN est l'héritier du *Musée pédagogique* fondé par Ferdinand Buisson et Jules Ferry en 1879 (100 000 volumes et 200 000 photos dès 1924, avec un service itinérant de prêt). L'appellation CNDP apparaît officiellement en 1932 lors de l'installation rue d'Ulm à Paris. C'est en 1976 que seront séparés CNDP et INRP (recherche pédagogique). Depuis 2005, de nombreux services ont été transférés à Chasseneuil du Poitou.

Le tournant du numérique n'est qu'un épisode, le plus récent, dans la longue histoire des nouveaux supports ou médias pour les ressources sélectionnées ou éditées par le CNDP et les CRDP. Cinéma, radio, télévision avaient ainsi donné lieu à la création au CNDP de grands services de production et de diffusion. C'est le plan ministériel « Informatique pour tous » de 1985 qui a lancé la production de ressources logicielles par le CNDP, en collaboration avec le ministère de l'ÉN : les premiers temps du numérique furent ceux de l'informatique pédagogique expérimentale. Puis les années 1991-1996 ont vu l'arrivée des supports grand public, cédéroms et sites web, alors que le nouveau statut des CRDP, établissements publics autonomes depuis 1992, leur assignait « une mission de documentation, d'édi-

tion ET d'ingénierie éducative ». Paradoxe : l'ingénierie éducative, préfiguration des TICE, est reconnue, mais par ajout, sans être intégrée aux métiers de l'édition et de la documentation. L'opération *Savoirs collègue*, en 1997, a en revanche rapproché l'audiovisuel (émissions *Galilée* diffusées sur *La 5* et reprises en vidéocassettes), l'internet (accompagnement des émissions, gratuit, en ligne) et le cédérom (diffusé dans tous les collèges). Avec les DVD-vidéo édités par le CNDP dès 2000 et le développement des ressources en ligne, y compris audiovisuelles (*site.tv* en partenariat avec *Fr-5*, *Noé-tv* du CRDP de Franche-Comté, *Ticéo*

du CRDP de Bretagne), audiovisuel et multimédia sont désormais devenus indissociables au sein du SCÉREN. Le support imprimé, de fait, ne représente plus que la moitié des titres édités en 2008 par le SCÉREN, face à 230 nouveaux sites ou dossiers en ligne, 70 produits composites incluant au moins un

### DE LOURDES MENACES

introuvable dans l'Éducation nationale : la gratuité est considérée comme normale pour les usagers, qui ne payent donc plus des ressources dont la plus-value pédagogique implique néanmoins des coûts significatifs pour les éditeurs.

Face à cet étranglement, une seule obsession pour la direction générale du CNDP : diminuer la masse salariale - et donc se séparer de contractuels et d'enseignants détachés, pousser les agents à partir en retraite, ne pas renouveler des cadres de direction -, tandis que les recteurs reprennent aux CRDP des enseignants mis à disposition... D'où une question de fond : les meilleurs titres numériques récents présentés dans ce dossier seront-ils les derniers fleurons d'un réseau public d'éditeurs et de documentalistes au service des professionnels de l'Éducation nationale, leurs collègues ?

- Sur le site de la FSU, une motion pour l'avenir du SCÉREN : <http://www.fsu.fr/spip.php?article1523>.

### DES NOUVELLES DU MONDE DES CÉDÉROMS

- Adapt a testé pour vous : *L'EDD par études de cas (ressources et santé)*, éd. Strass, produit apprécié ; *Comprendre le Développement durable*, éd. Ça m'intéresse, moins convaincant ; *Autopsie d'un accident*, support d'éducation routière pour les 13-16 ans et *Modulo-route*, labo interactif, aux éd. de la Prévention Routière, les deux étant de qualité ; *Histoire Géographie*, Troisième, éd. Hatier ; *Infogène*, éd. Scérén-CNDP ; *Cartes interactives à projeter pour l'Histoire en Tle L/ES/S*, éd. Hatier.
- Plus sur ces cédéroms et 400 autres tests effectués par des collègues : <http://www.adapt.snes.edu>

support numérique, 60 DVD-vidéo, 25 cédéroms ou dévédéroms. Prochaine étape probable : le dépassement par la « net-édition » des autres supports imprimés et numériques. ■

1. Services Culture Éditions Ressources pour l'Éducation nationale. Ce terme désigne le réseau, il réunit donc le CNDP et les CRDP (depuis 2002).

## DATES CLÉS DU NUMÉRIQUE AU SCÉREN

- 1985 : mise en place au CNDP de l'Unité des logiciels éducatifs en liaison avec le plan *Informatique pour tous*.
- 1991 : création de la Direction de l'ingénierie éducative et de la revue *Les Dossiers de l'ingénierie éducative*.
- 1992 : ouverture du service télématique 3615 CNDP.
- 1993 : premier cédérom multimédia du CNDP.
- 1995 : premier colloque organisé par l'ORME,

- Observatoire des ressources multimédias en éducation*, intégré au CRDP d'Aix-Marseille.
- 1996 : premier site web du CNDP.
- 1997 : premières ressources pédagogiques en ligne gratuites sur le site du CNDP (guides d'accompagnement des séries *Galilée*).
- 2000 : premier DVD vidéo du CNDP, *Métropoles en mutation*; création de *Télédoc*, première revue en ligne du CNDP, <http://www.cndp.fr/Tice/teledoc/>; fin de l'édition de logiciels sur disquettes.

- 2003 : lancement par *France 5* et le CNDP du site de vidéo sur abonnement *lesite.tv*, <http://www.lesite.tv/>.
- 2008 : ouverture du site de vente et de paiement en ligne *sceren.com*; fin du BOEN en version papier.
- 2009 : *Canal SCÉREN*, site regroupant les ressources en ligne publiques pour l'éducation <http://canalsceren.cndp.fr/web/visiteur/accueil>.

# vous appartiennent ! éflexe SCÉREN-CN(R)DP ?



© SCÉREN-CNDP

enseignants détachés, documentalistes et collègues de toutes disciplines, en relation avec des professeurs des établissements scolaires. C'est dire que les produits diffusés peuvent être sélectionnés selon nos critères et que les productions sont élaborées d'une manière plus conforme à nos exigences que dans le secteur commercial privé. Les ressources pédagogiques du réseau CNDP-CRDP sont considérables et incontournables. Cet outil nous appartient, or, il est plus que jamais menacé dans le cadre d'une politique qui réduit les services publics au profit d'intérêts privés. Pour le faire vivre et le défendre, utilisons mieux ses ressources, faisons les connaître.

## Dans la vitrine numérique du SCÉREN

Impossible sur un court dossier de présenter la profusion de ressources du réseau. Il y en a pour toutes les disciplines et tous les niveaux. Chacun trouvera aisément son entrée. Nous avons choisi de mettre en relief quelques productions en privilégiant ce qui n'apparaît pas systématiquement dans une navigation « routinière ».

### ASH, élèves en difficulté, prévention

• La version « accessible » du site.tv <http://pourtous.lesite.tv/> et les sites *L'école pour tous* [www.lecolepour tous.education.fr/](http://www.lecolepour tous.education.fr/) et *Langue des signes française* [www.ressources-lsf.cndp.fr/index.html](http://www.ressources-lsf.cndp.fr/index.html)

• Cédéroms et DVD : *Le Fournier signé*, dictionnaire bilingue et informatisé Langue des signes / Français (CRDP de Lille) ; *Élèves décrocheurs / raccrocheurs* (CRDP de Nantes) ; *La cigarette, faut qu'on en parle*, vidéo, <http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=la-cigarette-faut-qu-on-en-parle>, (CRDP de Besançon).

### Langues étrangères et FLE

• La collection *l@ngues\_en\_ligne*, accompagnant les dossiers de la revue TDC, [www.cndp.fr/pedagogie/languesenligne/](http://www.cndp.fr/pedagogie/languesenligne/) et le nouveau site *Voyage avec les mots*, [www.voyageaveclesmots.cndp.fr/index.php](http://www.voyageaveclesmots.cndp.fr/index.php).

• Cédéroms et DVD : Le magazine audiovisuel *TVLangues*, <http://crdp.ac-dijon.fr/-Revue-TVLangues-.html> ; la collection multisupport *Langues en pratiques, Docs authentiques*, [www.crdp-aix-marseille.fr/lepda/](http://www.crdp-aix-marseille.fr/lepda/) ; *Débats en classes de langue*, <http://www.crdp.ac-caen.fr/sites/DebatsLangues/debats.swf>.

## LE SCÉREN AU SERVICE DES USAGES DES TICE

- **Revues** : *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, du CNDP, [www.cndp.fr/DossiersIE/](http://www.cndp.fr/DossiersIE/), (prochain numéro : les outils pour l'histoire des arts), *Médialog*, qui vient de fêter ses 20 ans, de Créteil, <http://medialog.ac-creteil.fr/>, *DocTice* de Versailles [www.doctice.fr/](http://www.doctice.fr/).
- **Sites** : l'Agence des usages des Tice, [www.agence-usages-tice.education.fr/index.htm](http://www.agence-usages-tice.education.fr/index.htm), avec de nombreux témoignages vidéo sur des usages en classe, les espaces ENT ou TBI de CRDP comme [www.crdp-montpellier.fr/ent/](http://www.crdp-montpellier.fr/ent/) ou <http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=tb-tni>, *Educasources* et ses sélections thématiques de ressources en ligne, [www.educasources.education.fr/](http://www.educasources.education.fr/), SIALLE, service d'information et d'analyse des logiciels libres éducatifs, [www.sialle.education.fr/accueil.php](http://www.sialle.education.fr/accueil.php) (voir aussi <http://crdp.ac-paris.fr/spip.php?rubrique212>).

### SES, EDD, histoire-géo, éducation civique

• Les sites *Alternatives Économiques en ligne*, <http://ae.crdp-montpellier.fr/> et *Éducation au développement durable*, <http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>.

• DVD : La collection de DVD vidéo «Dévédoc» (*Le Moyen Âge – Inde : des hommes et des paysages – La Première Guerre mondiale – Penser avec Lévi-Strauss...*) ; *Histoire et mémoire des immigrations*, [www.crdp.ac-creteil.fr/edition/immigrations](http://www.crdp.ac-creteil.fr/edition/immigrations) ; *Banane antillaise et mondialisation*, CRDP de la Martinique.

### Arts et culture

• Le site photo *Écritures de lumière*, [www.ecrituresdelumiere.cndp.fr/](http://www.ecrituresdelumiere.cndp.fr/) ; la collection de théâtre, dossiers en ligne, *Pièce (dé)montée*, <http://crdp.ac-paris.fr/piece-demontee/> ; l'espace *Les chefs-d'œuvre de Chantilly*, <http://crdp.ac-amiens.fr/chantilly/page11/page11.html> avec des vidéos à télécharger en MP4, des fichiers audio pour lecteurs mp3, des vidéos pour iPhones ou autres téléphones portables.

• Les trois riches collections cinéma de DVD vidéo, *L'Éden cinéma* (à paraître : *Les raccords*), *A-propos de Nice* (pro-

chain titre : *Tulpan*), *Cour(t)s de cinéma* de Lyon (à paraître : *Le cinéma burlesque*) ; la collection de vidéos de formation *Entrer en théâtre* ; *La Cantatrice chauve*, du CRDP de Franche-Comté ; *Photo/photographes*, quatorze portraits de photographes contemporains, du CNDP.

• Pour une éducation à l'image et aux médias *Des écrits, des écrans*, co-production CLEMI-CNDP, <http://www.clemi.org/fr/ressources/publications/ouvrages-de-base/>.

### L'évolution de BCDI

Cette offre logicielle intégrée a fait l'objet de notre dossier de septembre 2008, cf. <http://www.adapt.snes.edu/spip.php?article558>.



© SCÉREN-CNDP

La dernière version permet l'hébergement à distance des bases de données sur des serveurs académiques centralisés et l'articulation avec les ENT. En 2010, l'outil de gestion des CDI inclura un portail documentaire contribuant à valoriser le CDI à l'extérieur de l'établissement.

### Avez-vous le réflexe Scéren-CNDP ?

• Pour vous renseigner sur les titres édités par le SCÉREN : [www.sceren.com](http://www.sceren.com) ou [www.cndp.fr/produits](http://www.cndp.fr/produits). Consultez les catalogues papier au CDI et concertez-vous avec vos collègues enseignants documentalistes notamment au moment des conseils d'enseignement. Consultez aussi les sites de vos CRDP [http://www.cndp.fr/cndp\\_reseau/](http://www.cndp.fr/cndp_reseau/).

• Un hebdomadaire de l'actualité institutionnelle : <http://www.educ-hebdo.fr/>. ■

• Articles et liens du thème principal : **Gilles Gony**, **Jean-Claude Arrouge**, **Jacqueline Bravo-Garcia**, CNDP ; **Jean-Pierre Hennuyer**, groupe documentalistes du SNES.

• Pages réalisées par **Alain Prevot**, pour Adapt-Snes, 46 avenue d'Ivry, 75641, Paris-cedex 13, 01 40 63 27 70, [alain.prevot@adapt.snes.edu](mailto:alain.prevot@adapt.snes.edu).

*Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.*

Tous les articles multimédias parus dans *L'US magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

Jacques Rancière répond aux questions d'Alexis Chabot

## « La perspective d'émancipation sociale est d'abord une révolution intellectuelle »

**L'US Magazine :** *Vous accordez une grande importance au savoir dans le cadre de votre pensée politique et notamment votre analyse de la domination. Comment en êtes-vous arrivé à penser cette fonction du savoir ?*

**Jacques Rancière :** J'ai été marqué, à travers Althusser, par une certaine forme de pensée marxiste pour laquelle ce qui rend possible la domination est le fait que ceux qui la subissent ne comprennent pas son fonctionnement. Il faut alors leur en transmettre la connaissance pour les transformer en combattants conscients. Ce privilège donné au savoir revenait en fait à identifier le savoir comme connaissance et le savoir comme institution sociale. La lutte de la science contre l'« idéologie » était un barrage contre toute critique du système de transmission du savoir lui-même. Sa nature réactionnaire est apparue avec évidence en Mai 1968.

Pour penser le rapport entre savoir et émancipation, il fallait donc faire deux choses. D'abord, il faut mettre en cause l'idée que si les gens sont opprimés, c'est parce qu'ils ne savent pas. En travaillant sur les archives ouvrières, j'ai compris que le problème n'était pas de savoir comment fonctionnait la domination, que la plus-value n'avait rien de mystérieux pour ceux qui travaillent ; en revanche, le problème pour eux était de savoir comment inventer par eux-mêmes un monde qui s'oppose à celui qui leur était imposé. Il fallait donc renverser les choses et se demander qui servait cette thèse liant la sujétion à l'ignorance. Pour moi, elle sert d'abord à légitimer l'institution, au nom d'une visée subversive et révolutionnaire. D'où la nécessité de savoir ce que l'on entend par « savoir » et de penser l'articulation entre les connaissances et un système qui définit la place du maître et la place de l'ignorant et qui assimile automatiquement le maître au savant. En travaillant sur Jacotot et l'émancipation intellectuelle, j'en suis venu à mettre en cause la logique progressiste traditionnelle selon laquelle nous serions inégaux parce que certains savent et d'autres ne savent pas.



**L'idée que l'égalité n'est pas un but mais un point de départ est fondamentale**

**L'US Magazine :** *Vous écrivez d'ailleurs de la parole ouvrière que c'est une parole « qui se fait par effraction parce que c'est la parole de ceux qui ne sont pas censés parler ». N'est-ce pas la position de surplomb du philosophe ou du sociologue que vous mettez en cause, celui qui aurait pour fonction d'apprendre aux ouvriers qui ils sont ?*

**J. R. :** Le noyau de cette pensée qui perpétue la sujétion au nom de l'affranchissement est effectivement de toujours mettre au cœur de la domination l'idée d'un non-savoir. Les Héritiers de Bourdieu et Passeron expliquaient que l'Ecole élimine les fils d'ouvriers parce qu'ils ne savent pas pourquoi on les élimine. La Reproduction faisait de cette méconnaissance un produit du système lui-même, constamment reproduit par lui. C'est le cœur même de la pensée abrutissante : l'idée qu'il y a quelque chose que l'ignorant ne pourra jamais apprendre par lui-même, la science de la raison pour laquelle il est ignorant. La dénonciation du système est alors le privilège du maître et elle participe à son fonctionnement.

**L'US Magazine :** *L'insistance sur la notion d'égalité est centrale dans votre pensée. Vous écrivez dans *La haine de la démocratie* :*

*« L'égalité n'est pas une fiction ». Comment l'Ecole peut-elle trouver sa place dans ce que vous appelez « le jeu de l'émancipation » ?*

**J. R. :** L'idée que l'égalité n'est pas un but mais un point de départ est fondamentale. Elle va à l'encontre du schéma pédagogique/progressiste qui perpétue l'inégalité en promettant que la relation inégalitaire conduira à l'égalité. Concrètement, on part du présupposé que les intelligences sont de même nature, que si l'élève sait moins de choses que le maître, il sait ou ignore de la même manière que lui. Bien sûr, l'Ecole suppose que certains savent et transmettent leur savoir, et le maître fonctionne dans ce système. Mais il peut mettre l'élève soit dans la position de celui qui est capable soit de celui qui ne l'est pas. Tout en remplissant son rôle social, il peut partir de ce que l'élève sait, de ce qu'il peut, et non pas de ce qu'il ignore. C'est aussi pourquoi je suis sceptique à l'égard d'un certain progressisme pédagogique selon lequel il y aurait une bonne méthode, à partir d'un point zéro, pour amener l'élève vers une forme d'apogée de l'acquisition des connaissances. L'Ecole a donc un rôle extrêmement important : elle permet d'acquérir des savoirs et des capacités mais elle doit aussi permettre une conscience intellectuelle juste de ce qu'on sait et de ce qu'on ne sait pas. La question n'est pas tant d'acquérir le « bon savoir » que de pouvoir entrer dans le savoir et le langage de l'autre par ses voies propres. Au XIX<sup>e</sup> siècle on reprochait aux poètes ouvriers d'imiter Victor Hugo au lieu de faire des chants du travail. Mais c'était justement cette rupture d'identité qui, pour eux, était subversive.

**L'US Magazine :** *Quel lien établissez-vous entre la querelle sur l'Ecole et « la haine de la démocratie » ?*

**J. R. :** Ce lien a été mis en évidence par le glissement du discours dit « républicain ». Naguère, face au discours sociologique qui voulait prendre en compte les inégalités sociales, il affirmait la nécessité de considérer tous les élèves comme également capables d'apprendre. Et il

justifiait par là la position de maîtrise de l'enseignant. De plus en plus il a épousé la vision réactionnaire identifiant démocratie, individualisme et consommation. Hier il s'agissait de rendre l'élève égal par le savoir. Aujourd'hui l'élève est considéré comme le représentant de l'égalité des consommateurs. Il devient l'ennemi numéro un contre lequel le maître doit défendre la hiérarchie du savoir et de la culture.

**L'US Magazine :** *N'est-ce pas, comme pour l'ouvrier, partir du principe que l'élève n'a pas de culture et n'a rien à dire sur lui-même ?*

**J. R. :** La caricature consiste en effet à dire : soit on tient bon sur la grande culture, soit on devient barbare soi-même. En réalité, ce qui est en jeu, c'est la reconnaissance et l'intégration de ce que les supposés ignorants savent et peuvent.

**L'US Magazine :** *Vous montrez que l'individualisme démocratique est considéré comme la source de tous les maux de la société et de l'École. Pour quelle raison ?*

**J. R. :** Le discours anti-démocratique a toujours eu deux fers au feu. D'un côté le peuple y apparaissait comme la masse compacte des ignorants dont il fallait

## La vision du monde comme monde divisé, un monde de rapport de classes et de rapport de forces, retrouve une visibilité

extraire les individus capables. L'élitisme républicain se proposait comme le moyen d'opérer cette sélection. Mais d'un autre côté, la démocratie était dénoncée comme le règne de l'individualisme destructeur des liens sociaux. À la fin du dix-neuvième siècle déjà on s'inquiétait en ce sens : les gens du peuple n'étaient plus assez ignorants ; ils avaient accès à trop de mots, d'images et d'idées, les enfants du peuple se « fatiguaient » à trop apprendre. C'est cette version-bis du discours anti-démocratique qui triomphe avec l'idée que l'École est aux prises avec des individus abrutis par la consommation et la télé, mais aussi trop savants en informatique.

**L'US Magazine :** *Ce que vous écriviez en 2005 sur le caractère oligarchique du pouvoir et l'alliance des pouvoirs politique, économique et de la connaissance ne peut que faire penser au pouvoir actuel...*

**J. R. :** Je ne suis pas prophète mais chacun de nous voit l'intégration croissante des différentes instances de pouvoir. Cette intégration s'est pensée sur fond d'un modèle triomphant : après 1989, s'est développée la version utopique du capitalisme : une vision globale du

mouvement historique menant au triomphe du marché, le marché autorégulé étant considéré comme un modèle de rationalité global propre à refonder toutes les relations sociales. Cette foi historique se trouve aujourd'hui ébranlée et l'aspect autoritaire du processus n'en apparaît que plus clairement.

**L'US Magazine :** *La crise actuelle conduit-elle à une délégitimation de ce discours dominant ?*

**J. R. :** Oui. Cela ne veut pas dire que le capitalisme va s'effondrer dans les mois qui viennent. Mais la foi dans sa rationalité a été mise en brèche : la réalité des conflits qu'elle recouvre réapparaît à la faveur de la crise. On voit qu'il n'y a pas un mouvement historique irréversible mais un processus de lutte des classes. Du même coup l'aspect autoritaire des réformes dites libérales apparaît, notamment dans la réforme de l'Université. Celle-ci a emprunté à l'économie un modèle managérial qui ne correspond absolument pas au fonctionnement d'une université américaine et ne promet aucune efficacité particulière : c'est simplement un modèle hiérarchique.

**L'US Magazine :** *Cela implique-t-il, contre l'hégémonie de la vision économique, le retour du politique ?*

**J. R. :** La vision du monde comme divisé, comme monde de rapport de classes et de forces, retrouve une visibilité. Mais si la situation est propice à la redéfinition en termes politiques et conflictuels, les organisations dites politiques ont entièrement oublié le sens du mot. La gauche, comme on l'appelle, a été prise à contrepied encore plus que la droite puisqu'elle venait juste d'être acquise au discours dominant de l'utopie capitaliste. Toutes ses alternatives étaient désormais pensées à l'intérieur de cette logique. Un retour du politique ne peut avoir lieu que dans un écart radical avec cette « gauche ».

**L'US Magazine :** *Vous écrivez que « le mouvement social est d'abord un mouvement intellectuel ». Qu'entendrez-vous par là ? Quel est, selon vous, le rôle du mouvement syndical ?*

**J. R. :** Cela signifie que la perspective d'émancipation sociale est d'abord une révolution intellectuelle : le passage d'une logique d'intégration à un système à une logique d'effraction. Cela suppose une révolution dans la place qu'on se donne dans le système existant. Un vrai



mouvement est celui qui se pose la question de ce que les uns et les autres peuvent au sein d'un monde. Par exemple, dénoncer la réforme de l'Université ne suffit pas. Il faut repenser à ce qu'une université veut dire, à la façon dont on pense le sens et l'avenir de cette université de masse qu'est l'université française. On entend dire « nous ne voulons pas être soumis à la loi de du marché ». C'est une manière de dire : c'est très bien qu'elle règne ailleurs, mais nous voulons garder le privilège de la liberté. Il faut prendre les choses à l'envers : penser quelle liberté on veut qui soit commune avec tous ceux et toutes celles qui travaillent dans les entreprises soumises à cette loi, quelle sorte d'idée de la collectivité est comprise dans l'université que nous voulons, quel futur elle dessine pour tous. ■

Le philosophe **Jacques Rancière**, né en 1940, professeur émérite à l'Université Paris VIII, fut d'abord l'élève de Louis Althusser et participa à l'écriture de l'ouvrage *Lire le Capital*. Ayant pris ses distances avec le marxisme, il anime dans les années 1970 le collectif *Révoltes logiques*. Sa thèse d'État parue sous le titre *La nuit des prolétaires* est une plongée dans les archives du monde ouvrier (Fayard, 1981, réédition Hachette Pluriel, 1997). Ses principaux ouvrages sont *Le maître ignorant, cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle* (Fayard, 1987, réédition 10/18, 2004), *Les noms de l'histoire, essai de poétique du savoir* (Le Seuil, 1992), *Aux bords du politique* (réédité chez Gallimard Folio, 2003), *La haine de la démocratie* (La fabrique, 2005), *Politique de la littérature* (Galilée, 2007). Ses deux derniers ouvrages à ce jour sont *Le spectateur émancipé* (La Fabrique, 2008) et une participation à l'ouvrage collectif *Démocratie, dans quel état ?* (La Fabrique, 2009). Christian Ruby vient de consacrer un ouvrage à l'œuvre de Jacques Rancière, *L'interruption, Jacques Rancière et la politique* (La Fabrique, 2009).